

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 7 NOVEMBRE 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le sept novembre deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (64) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Bruno BODIN, Jean-Pierre BODIN, André BOISSONNOT, Jany BOISSONOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Freddy ENOND, Pascale FERCHAUD, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAULT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU
Sophie BESNARD par Jany BOISSONOT, Jean-Baptiste FORTIN par Freddy ENOND, suppléants

Pouvoirs (5) : Thierry MAROLLEAU À Maryse NOURISSON-ENOND, Jean Claude METAIS À Emmanuelle MENARD, Bérandère BAZANTAY À Marie JARRY, Julie COUTOUIS À Serge BOUJU, Jean-François MOREAU À Anne-Marie BARBIER

Absents (11) : Thierry MAROLLEAU, Jean Claude METAIS, Bérandère BAZANTAY, Jacques BELIARD, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUIS, Stéphanie FILLON, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU

Date de convocation : 01-11-2023

Secrétaire de séance : Madame Cécile VRIGNAUD

HABITAT

Revitalisation : avenant convention ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) de Bressuire: Acte 2 Action Cœur de ville

Annexe : Projet d'avenant n°1 à la convention cadre « Action Cœur de ville » - ville de Bressuire

Vu la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) ;

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration dite loi 3Ds ;

Vu la délibération n°DEL-CC-2018-187 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du 25 septembre 2018 approuvant la mise en place d'une convention cadre Action Cœur de ville avec l'Etat et la ville de Bressuire ;

Vu la délibération n°DEL-CC-2020-233 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du 3 novembre 2020 validant l'avenant n°1 à la convention-cadre Action Cœur de ville avec l'Etat et la ville de Bressuire et valant convention ORT ;

Vu la délibération n°DEL-CC-2022-059 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du 10 mai 2022 validant l'avenant n°2 à la convention-cadre Action Cœur de ville avec l'Etat et la ville de Bressuire ;

Vu la délibération n°DEL-CC-2022-188 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du 14 décembre 2022 validant la convention-cadre ORT « mère » à l'échelle de la Communauté d'Agglomération et les conventions-cadre ORT « filles » de Bressuire et de Mauléon ;

Vu la délibération n°DEL-CC-2023-023 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du 21 mars 2023 validant la convention-cadre ORT « mère » actualisée à l'échelle de la Communauté d'Agglomération et les conventions-cadre ORT « filles » d'Argentonnay, Cerizay, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers.

Considérant la définition du programme « Action Cœur de ville » initié par l'Etat visant la redynamisation des villes moyennes dans le cadre d'une stratégie globale et partagée autour de 5 axes : habitat ; commerces ; mobilité, espaces publics et patrimoines ; équipements et services et pour lequel une convention cadre pluriannuelle a été signée par l'Etat, la ville de Bressuire, la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuire et des partenaires en 2018 ;

Considérant la prolongation du programme « Action Cœur de ville » sur la période 2023-2025 en renforçant les actions à mener en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique et en élargissant le périmètre d'intervention aux entrées de ville et quartiers Politique de la ville notamment ;

Considérant les compétences de la Communauté d'Agglomération en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace communautaire (urbanisme, mobilité...), d'équilibre social de l'Habitat, de politique de la ville, de gestion d'équipements culturels et de services ;

Considérant le projet d'avenant n°1 à la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de ville, convention fille valant Opération de Revitalisation de Territoire

Dans le cadre de ce projet d'avenant, des actions portées (ou en projet) par la Communauté d'Agglomération y sont précisées notamment :

- La Résidence Habitat Jeunes (travaux en cours)
- Le programme AggloRénov (combinant une OPAH RU multisites, une OPAH centres-bourgs et un programme local) qui se décline notamment sur le centre-ville de Bressuire (action en cours)
- L'étude pré-opérationnelle pour la requalification du Quartier Politique de la ville de Valette (fiche-action nouvelle)
- Le centre de tennis régional Nord-Aquitaine (fiche-action nouvelle)
- La rénovation énergétique d'équipements publics communautaires (fiche-action nouvelle)
- L'étude des potentiels de covoiturage (fiche-action nouvelle)

Ainsi que des actions qui seront réalisées en partenariat :

- La production de logements locatifs sociaux avec la mise en œuvre d'un nouveau contrat de mixité sociale 2023-2025 (fiche-action nouvelle)
- L'élaboration d'une stratégie foncière (fiche-action nouvelle)

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter les modalités de l'avenant n°1 à la convention cadre « fille » « Action Cœur de ville » portées en annexe ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **14 NOV. 2023**

Notifié ou publié le **14 NOV. 2023**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



AVENANT DE PROJET n°1



LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE -OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE BRESSUIRE

ACTION CŒUR DE VILLE

ENTRE

- La Commune de Bressuire représentée par son maire Emmanuelle MENARD
- La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais représentée par son président Pierre -Yves MAROLLEAU

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires» ;

d'une part,

ET

- L'État représenté par la Préfète du département des Deux-Sèvres, Emmanuelle DUBEE
- La Banque des Territoires représentée par le Directeur régional, Patrick MARTINEZ
- Le groupe Action Logement représenté par le Président du Comité Régional Action Logement Nouvelle Aquitaine, Philippe DEJEAN,

ci-après, les « **Partenaires** financeurs»

d'autre part,

Préambule :	p 3
Stratégie mise en œuvre par la commune de Bressuire et l'Agglo2b:	p 4
Rappel des enjeux stratégiques de Cœur de ville I :	p 6
Premier bilan, en juin 2023, du programme Action Cœur de Ville :	p 9
- Nouvelle impulsion donnée par Cœur de Ville II	p 16
-Transformer Bressuire grâce à un urbanisme cohérent et organisé	p 17
-Accentuer le rayonnement du pôle urbain de Bressuire	p 21
-Favoriser le développement durable	p 26
Article 1 - Engagement général des parties	p 31
Article 2 -Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville	p 32
Article 3 -Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville	p 32
Article 4 -Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026	p 34
Article 5 -Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 20232026	p 36
Article 6 - Calendrier général du projet	p 47
Article 7. Engagements de la Banque des Territoires :	p 48
Article 8. Objectifs et modalités d'évaluation des projets	p 49
Article 9. Validation de l'avenant	p 49
Article 10. Evolution et mise à jour du programme	p 50

Préambule

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville pour la ville de Bressuire, pour la période 2023-2026. Il se substitue à l'avenant de projet établi pour la période 2018-2022, dont il établit le bilan. Cet avenant de projet vaut avenant n°1 de la convention « fille » ORT Bressuire signée en décembre 2022.

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de (re)mettre habitants, commerces, services et activités au sein de nos centres-villes, de lutter contre l'étalement urbain, de mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et de « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le programme Action cœur de ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action cœur de ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par la ville et la Communauté d'agglomération à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche devra encourager la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analysera le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions stipulées par la loi Climat et Résilience.

Stratégie mise en œuvre par la commune de Bressuire et l'Agglo2b:



A l'issue d'un diagnostic complet du centre-ville (espaces publics, mobilités et stationnement, offre en services et équipements, attractivité commerciale, tourisme et animations) réalisé par le cabinet Urbicus, de 2018 à 2020, la commune de Bressuire a arrêté une stratégie de requalification urbaine du centre-ville, en 2020.

A l'époque, la volonté de la Municipalité était de permettre à la ville centre du territoire de l'Agglo2b de continuer d'être le pôle d'attractivité, et, pour cela de réinventer et préparer l'avenir commercial, urbain et paysager du centre-ville.

Ceci avec un but partagé par l'ensemble des partenaires de la convention Action Cœur de Ville : que de nombreuses personnes aient envie de venir à Bressuire et de vivre à Bressuire.

Trois ans après, les premiers résultats sont encourageants. Si le temps de maturation des projets rend un peu prématuré de tirer un premier bilan, il est intéressant de s'intéresser aux réussites, mais aussi aux axes restant à développer, pour répondre aux besoins des bressuirais. D'autant que Cœur de Ville II offre des nouvelles opportunités.

Dans un premier temps, nous procéderons à un rappel des enjeux stratégiques de Cœur de Ville I. Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à réaliser un premier bilan, en juin 2023, du

programme. Puis, nous développerons, dans un troisième temps, la nouvelle impulsion donnée par **Cœur de Ville II**.

Rappel des enjeux stratégiques de Cœur de ville I:

➤ Rappel des Points « noirs » et points positifs du centre-ville de Bressuire, en 2020 :

- Points noirs :

Si le centre-ville de Bressuire joue son rôle d'offre de services et de commerces de première nécessité, il se cantonne à cette dimension utilitaire et voit son rayonnement intercommunal décliner.

Le centre-ville de Bressuire offre très peu de lieux de rencontre, de repos, d'espaces de convivialité.



Il est également fragilisé par la présence de trois friches en entrée de centre-ville (ancien hôpital, ancien collège et école Jules Ferry) et la présence d'îlots commerciaux vétustes et inoccupés (passage de la poste, ...), qui donnent une image erronée de déprise et nuisent à son attractivité.

Alors que la ville et le territoire gagnent en habitants, le centre-ville ne bénéficie pas de ce dynamisme démographique. Au contraire, il est pénalisé par une vacance des logements importante, notamment au-dessus des commerces. La requalification des logements émerge comme enjeu majeur.

Le diagnostic habitat révèle un besoin de diversification des produits afin d'accueillir les familles, les salariés, les étudiants... Il existe aussi un besoin d'offre adaptée aux personnes âgées.



La place du piéton et du cycliste apparaît comme un point noir du centre-ville. La ville est aménagée autour de la voiture avec des liaisons plus favorables aux véhicules qu'aux piétons, qui ne leur permettent pas de pratiquer le centre-ville de manière sereine.

- Points positifs :



Le centre-ville bénéficie de nombreux équipements : théâtre, centre aquatique, services publics, gymnases, conservatoire, école d'art et équipements scolaires, ...

L'offre de stationnement s'avère satisfaisante pour répondre aux besoins des usagers des commerces et des services situés en centre-ville. En revanche, il existe un manque de parkings dédiés aux résidents et pendulaires.

Au démarrage du programme Action Cœur de Ville, le centre-ville bénéficie donc d'atouts et d'un certain dynamisme. Néanmoins, il présente des fragilités qui peuvent se résumer dans un besoin de susciter le désir.

➤ **Mise en place d'un programme d'actions pour susciter le désir**

En impulsant la dynamisation du centre-ville, en 2020, la municipalité veut affirmer Bressuire comme vitrine d'un Bocage dynamique, en améliorant la visibilité de son offre culturelle et sportive et grâce à un cadre de vie répondant aux aspirations modernes. La proximité d'une campagne préservée est également un atout.

Les préoccupations d'emploi, de logements et de cadre de vie se rejoignent.

En effet, la volonté politique était d'intensifier les liens entre développement commercial, l'habitat et le cadre de vie pour dessiner le centre-ville de demain.

Pour rappel, cette ambition se structurait autour de trois axes :

- **faire venir en centre-ville de Bressuire,**
- **donner envie d'habiter en centre-ville de Bressuire.**
- **favoriser les connexions et les liaisons douces**

1. Venir en centre-ville de Bressuire :

- En recréant une convivialité dans l'ensemble des espaces publics.
- En renforçant la communication, en augmentant des animations et l'organisation d'évènements récurrents pour favoriser la fréquentation du centre-ville.

2. Venir vivre à Bressuire :

- Grace à une rénovation et une amélioration de l'habitat.
- Par l'intensification des équipements (qui sont toutefois présents en nombre) avec l'installation d'une ludothèque, d'une maison France Services, d'un pôle social, d'une résidence sénior et d'un EHPAD...
- Par la rénovation de son château, en s'adossant à un projet touristique structurant et important pour l'ensemble du territoire.

3. Favoriser les connexions et les liaisons douces :

La municipalité souhaitait développer une stratégie pour favoriser une mobilité plus favorable aux mobilités douces et avec une place de la voiture moins prégnante dans les choix d'aménagement.

Il s'agissait aussi de favoriser une meilleure connexion entre les différents points d'attraction du centre-ville.

Premier bilan, en juin 2023, du programme Action Cœur de Ville :

Il s'agit de réaliser un point d'étape sur le programme d'actions, au regard des trois objectifs détaillés ci-dessus. Les Fiches Action Matures (FAM) non abordées dans cette partie seront développées dans le chapitre suivant « Nouvelle impulsion donnée par le Cœur de Ville II ».

1. **Venir en centre-ville de Bressuire :**

- Un pari de favoriser la fréquentation du centre-ville, en passant d'être gagné mais qui reste constamment à renouveler :



La commune mène depuis longtemps une politique d'animations en centre-ville (carnaval, fête de la musique, Noël...) La crise liée au COVID 19 et le programme Action Cœur de Ville ont amené la collectivité à renforcer sa politique événementielle (FAM 5). De plus, la nouvelle municipalité ambitieuse, en complémentarité d'une offre déjà riche (Scènes de Territoire, Pôle des Arts intercommunal, organisation régulière d'expositions) de rendre la culture accessible à tous. Dans ce cadre, la Ville organise, depuis 2022, un Festival des Arts de Rue. La Ville a également créé un parcours street-art et un premier parcours sportif et ludique (FAM 16), qui permet aux bressuirais et aux touristes (...) de redécouvrir la ville.

- Une nouvelle convivialité des espaces publics amorcée :

Offrir de nouveaux espaces de convivialité aux bressuirais est un travail de longue haleine. La stratégie sur le court et moyen terme est explicitée, dans la partie III.

Deux signaux ont déjà été envoyés aux bressuirais :

- **Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal des Jardins de la Gare :**



Tout autour de la gare de Bressuire, un nouveau quartier a vu le jour (Cité de la Jeunesse et des Métiers - FAM 1, Pôle Emploi, école et centre de loisirs - FAM 3, Pôle d'Echange Multimodal - FAM2...). La nouvelle Cité de la Jeunesse et des Métiers accueille beaucoup de jeunes et a rendu vie et jeunesse au quartier. La livraison récente des Jardins de la Gare - FAM 10, offre un îlot de fraîcheur et un lieu de vie supplémentaire, à ce quartier. Celui-ci bénéficie déjà des arbres de la place Saint-Jacques et d'un lieu très agréable, avec le square de la Gare.

- **La rédaction d'une charte terrasse (FAM 4):**

Ce document mis en œuvre en 2020 ambitionne d'offrir un cadre réglementaire stable aux cafés, et de préconiser des aménagements et embellissements concourant à l'attractivité du centre-ville, grâce à l'implantation de terrasses plus qualitatives. Un appui financier est apporté aux cafetiers et restaurateurs qui veulent s'y conformer, et améliorer l'image de leurs commerces.

- Bilan des actions de confortement du commerce de centre-ville :



Dans un contexte difficile, la Ville de Bressuire conforte le commerce de proximité, par exemple, par la pose de décoration suspendue dans les rues et places principales.

L'opération Ticket Commerçant, menée pendant la crise du COVID 19, en 2020 et 2021, grâce à l'appui de la Banque des territoires a favorisé une relance

commerciale, à un niveau local.

2. Venir vivre à Bressuire :

- Point d'étape habitat :

Avec la mise en œuvre à compter de décembre 2021 du programme AggloRénov (FAM 14) combinant une OPAH RU multisites, une OPAH et un programme local par la Communauté d'Agglomération en partenariat avec des communes dont la ville de Bressuire, l'Anah, Action Logement, différentes actions ont été entreprises visant l'amélioration de la performance énergétique des logements, la lutte contre la vacance, la production de logements locatifs conventionnés et l'attractivité résidentielle du cœur de ville (embellissement de façade, aide à la primo-accession, appui à la restructuration d'immeuble et de logements...). Ainsi, pour Bressuire, sur l'année 2022, Subventions accordées en périmètre ACV (OPAH RU) : **43 demandes de subventions pour 49 logements aidés et 5 commerces, subventions réservées à hauteur de 520 882€ pour un montant des travaux de 1 274 443€ HT.**

Il s'agit d'une belle dynamique enclenchée de rénovation et de réinvestissement par les privés de logements en cœur de ville.

Exemple de réalisation avant-après :



Parallèlement, la ville de Bressuire en synergie avec la **Communauté d'Agglomération** a donné une nouvelle impulsion à la production de logements locatifs sociaux sur la commune et notamment en cœur de ville. Cela s'est concrétisé avec la signature d'un **Contrat de Mixité Sociale** en 2021 mobilisant collectivités, bailleurs sociaux et les services de l'Etat. En

termes de réalisations, notons par exemple le projet de création de 8 logements locatifs sociaux et un espace de coliving (en partenariat avec des entreprises locales) avec Immobilière Atlantic Aménagement, Place du Millénaire (FAM 13), cette opération **bénéficie** du soutien d'Action Logement.

Un autre projet aussi très structurant est en cours de réalisation. Il s'agit d'une nouvelle **Résidence**



Projet Résidence Habitat Jeunes

Habitat Jeunes de 24 logements (FAM 11) située à l'emplacement de l'ancien théâtre de Bressuire, rue de Barante. Ce projet dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à Deux-Sèvres Habitat et dont le futur gestionnaire sera l'association Pass'haj a été porté de manière active par la **Communauté d'Agglomération** et la **Commune** avec les soutiens de l'Etat, de la Région, d'Action Logement et de la CAF. Ce projet devrait ouvrir ses portes à l'été 2025 (démolition de l'ancien théâtre en 2021/2022).

- Une intensification des équipements :

Avec la livraison prochaine de la ludothèque (FAM 6) :

Implantée dans d'anciennes cellules commerciales vacantes, la ludothèque doit être livrée fin septembre/début octobre. Gérée par l'association Dé en Bulles, elle ouvrira 20 h par semaine, avec des temps supplémentaires dédiés aux scolaires, par exemple. Nouvelle raison de venir en centre-ville, cet équipement sera un complément à l'offre de la médiathèque, située juste à côté.

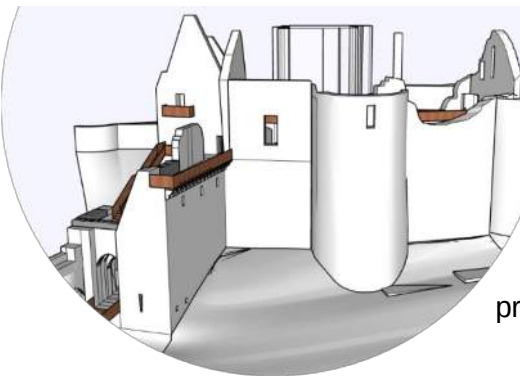


- Un château (FAM 7), monument historique, qui devient un lieu central de Bressuire :



Il est un lieu de promenade apprécié des bressuirais, avec ses enceintes médiévales qui forment un cocon pour le parc arboré et une roseraie. Son esplanade offre des vues remarquables sur le bocage.

La politique d'animations du château porte ses fruits, avec par exemple 2254 visiteurs en 2022



dans des manifestations diverses et variées : Highland Games, guinguettes estivales organisées par la commune, festival de musique.

Les travaux de cristallisation des murailles du château doivent débuter en 2024, pour huit ans. Le cout prévisionnel est de 4 122 952 € (hors frais d'archéologie).

3. Favoriser la mobilité et les connexions :

En terme de mise en œuvre d'une nouvelle politique de circulation, le ré-aménagement du centre-ville n'a pas débuté. La municipalité ayant souhaité se donner le temps de réflexion, par une étude de circulation menée par le bureau d'étude Explain (FAM 15). Cette étude a débuté en 2022. Elle a consisté à réaliser un diagnostic de la mobilité, du stationnement mais aussi de la qualité des espaces publics. Dans ce contexte, les associations destinées à favoriser la pratique du vélo, l'union des commerçants, les parents d'élèves ont été rencontrées.

Un scénario de ré-aménagement du centre-ville a été co-conçu et préalable, afin d'en tester la faisabilité, la commune doit expérimenter, en 2024, ce nouveau plan de circulation (FAM 24).

Néanmoins, certains aménagements ont déjà été réalisés :

- Boulevard Clemenceau : contre-sens cyclable
- Rue du Général Leclerc : double sens cyclable
- Cœur d'O : abris vélos + 5 arceaux
- Stade Métayer : abris vélos + 1 arceau
- Place Dupin : 2 appuis vélos
- Place Saint Jean : 2 appuis vélos
- Requalification de la rue Malabry

D'autres aménagements sont prévus ou en cours:

- Rue Bathilde Bernard : contre sens cyclable
- Jardin de la Gare : liaison voie verte

Un des axes forts de la poursuite de Cœur de Ville, dans les années à venir sera donc la mise en œuvre de l'étude de circulation. La phase d'expérimentation devant en faciliter l'appropriation par la population et permettre à la collectivité d'inscrire les sommes nécessaires au Plan Pluriannuel d'Investissement.

Cette nouvelle attention aux mobilités douces, au cadre de vie traduit les préoccupations de la municipalité. Ces ambitions d'un urbanisme cohérent et organisé, d'accentuation du rayonnement du pôle urbain et de développement durable sont développées dans la partie dédiée à la nouvelle impulsion donnée par Cœur de Ville II.

Nouvelle impulsion donnée par Cœur de Ville II

Pour rappel, les ambitions du gouvernement pour Cœur de Ville II sont triples

“- **Amplifier**, en approfondissant les thématiques fondatrices du programme pour redynamiser les centres-villes (habitat, commerces, modalités, patrimoine, services, emplois, etc.).

- **Enrichir**, en faisant de la **transition écologique le fil conducteur de la période 2023-2026** et en accompagnant les villes ACV à relever également les défis des transitions économique et démographique, auxquelles elles sont confrontées.

- **Elargir le programme** en l'étendant au **traitement des quartiers de gare** et des **entrées de ville** et d'agglomération pour faire reculer la Franche moche » et favoriser un aménagement urbain cohérent. ¹

Ces trois défis rejoignent les préoccupations de la municipalité et de l'Agglo2b. Ainsi depuis 2020, **l'environnement est au cœur du projet Action Cœur de Ville, avec par exemple, une volonté de requalifier les friches du centre-ville et de renouveler la ville sur elle-même, avec l'OPAH et l'OPAH RU, par exemple.**

En effet, la volonté de favoriser le développement économique, de répondre aux besoins en logements, de favoriser toutes les mobilités n'est pas antinomique de la transition écologique. Au contraire, réhabiliter, construire, se loger, requalifier les espaces publics sont autant d'occasions de la favoriser, grâce à des opérations exemplaires en termes de performance thermique, d'accessibilité piétonne et cyclable, de végétalisation ou de création d'îlots de fraîcheur.

De plus, élargir le périmètre d'action favorisera l'attractivité du centre-ville et donnera une nouvelle image aux entrées de l'agglomération. En effet, Bressuire est confrontée aux mêmes problèmes de banalisation des entrées de ville et de développement urbain anarchique que beaucoup de villes françaises.

Aussi, Cœur de Ville II offre de nouvelles opportunités à la municipalité de transformation de Bressuire, grâce à un urbanisme cohérent et organisé, en accentuant le rayonnement du pôle urbain, et en favorisant le développement durable.

1 Action Cœur de Ville – guide du programme 2023 2026 (ANCT)

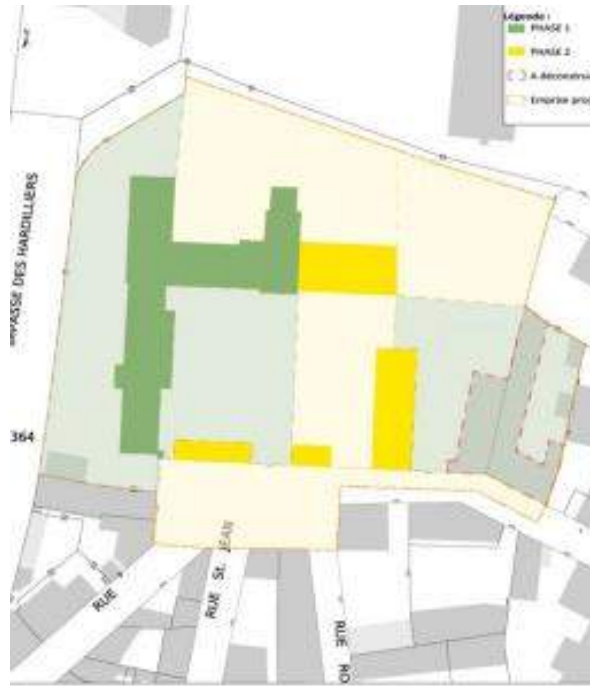
➤ **Transformer Bressuire grâce à un urbanisme cohérent et organisé :**

La volonté de la municipalité est de redonner une cohérence à l'aménagement de la ville, en créant un cadre de vie plus serein, plus convivial, en offrant plus d'espace aux circulations douces. Il s'agit aussi de faciliter la lecture de la ville, en rendant plus naturelle la déambulation d'un lieu à l'autre et en valorisant les atouts de Bressuire comme son architecture et ses points de vue.

Cette nouvelle attention au cadre de vie a conduit la municipalité à infléchir les actions déjà prévues dans Cœur de Vie 1 , soit la (rénovation de l'espace Simone Veil (FAM 8) , la ZAC des 4 Saisons (FAM 12) la mise en œuvre de la charte architecturale, urbaine et paysagère (FAM 9) ainsi que le plan de ravalement de façades de la place Notre Dame (FAM 14). La ville a intégré à ses programmes de maîtrise d'œuvre des considérations de développement durable et de douceur de vivre. Il s'agit soit de requalifier des friches urbaines de façon exemplaire, en termes de renaturation, de mobilités douces, soit de redonner à Bressuire la fierté d'un patrimoine embelli. Les préoccupations de Cœur de Ville 1 et 2 se rejoignent donc, ce qui explique que des actions de Cœur de Ville 1 soient intégrées et détaillées au présent avenant consacré à Cœur de Ville 2.

- La requalification des friches en cours, comme exemples de ce nouvel urbanisme :
 - La rénovation de l'espace Simone Veil (FAM 8);

Dans les bâtiments conservés de l'ancienne maison de retraites, la ville veut créer un lieu de vie qui regroupe services sociaux et publics (CCAS, Maison France Services, CPAM), associations caritatives comme la Croix Rouge afin d'accueillir, renseigner et aider aussi bien les personnes en situation de vulnérabilité, que toute personne désireuse d'accéder à un service public. Il est également prévu une épicerie solidaire. La réhabilitation du site sera emblématique de cette nouvelle philosophie d'aménagement, avec création de liaisons piétonnes, espaces végétalisés et îlots de fraîcheur. Il est également envisagé la réfection de la rue de l'Hôpital de la placette devant l'espace Simone Veil et la rue des Cailloux.



- La ZAC des 4 saisons (FAM 12) :

La transformation de l'ancien site du collège des 4 Saisons, dont les bâtiments sont maintenant démolis, obéit à la même logique de moins minéraliser et de développer les liaisons piétonnes et cyclistes. Ce quartier situé en centre-ville et qui se veut résolument vert accueillera un EHPAD de 26 lits, 30 logements sociaux (maîtrise d'ouvrage Atlantic Aménagement) et des lots en accession libre. Cette opération emblématique d'une certaine mixité sociale doit aussi permettre d'accueillir des seniors en centre-ville (l'habitat ancien étant peu accessible pour des personnes âgées).



- **Le projet de transformation de l'ancienne école J. Ferry en archives municipales (FAM 17) :**

Ce projet, actuellement en étude, répond à une triple ambition :

- requalifier un site stratégique situé sur la coulée urbaine menant de l'esplanade devant le centre aquatique jusqu'à la place Saint Jacques et surplombant le bocage,
- offrir un espace qualitatif aux archives municipales avec un accueil du public et des salles d'exposition,
- une volonté systématique de la municipalité de retraiter les friches urbaines.

- **Une nouvelle attention à l'habitat et à la valorisation de l'architecture :**

- **La mise en œuvre d'une nouvelle charte architecturale, urbaine et paysagère (FAM 9) :**

La mise en œuvre d'une nouvelle charte architecturale, urbaine et paysagère correspond à cette volonté de rendre le centre-ville de Bressuire plus harmonieux. Cette charte qui doit s'appliquer sans caractère réglementaire, à compter de septembre 2023 préconise des couleurs, des matériaux (...) pour un patrimoine architectural et urbain, comme nouvelle source d'attractivité. Elaboré conjointement avec l'Architecte des Bâtiments de France, ce nouvel outil doit servir de

base de conseil commun aux services municipaux, à l'ABF, aux artisans, et aux professionnels de l'immobilier.



- Le plan de ravalement obligatoire de la place Notre-Dame (FAM 14)

Dans la même logique, la Ville doit débiter la mise en œuvre de son plan de ravalement obligatoire des façades de la place Notre-Dame, dès 2024 par une phase de concertation. La municipalité s'appuiera sur les aides d'AggloRénov, (jusqu'à 60 % d'aides dans la limite d'un plafond de 10 000 € de dépenses), pour inciter les particuliers à des rénovations de qualité.

- L'ambition à terme de requalifier le chapelet de places du centre-ville (FAM 18) :

Bressuire a la chance de bénéficier d'un chapelet de petites places, très charmantes et avec beaucoup de potentiel. Ce chapelet part de la place Barillet, continue vers la place Notre Dame, puis s'achemine vers la place des anciens combattants et la place du 5 Mai pour se terminer place Saint Jacques. Actuellement, ces places ont essentiellement une fonction de parkings. La volonté de la municipalité est de les transformer, à moyen terme en espaces de rencontres et de convivialité et d'en favoriser le verdissement. La commune veut également favoriser la renaturation de ces espaces et la gestion intégrée des eaux pluviales.

Au préalable, il est projeté deux phases d'expérimentation

- En 2024, place Barillet
- En 2027, place Notre Dame

➤ **Accentuer le rayonnement du pôle urbain de Bressuire :**

- Intégrer les entrées de ville à l'espace urbain:

Cœur de Ville 1 a mis l'accent sur l'hypercentre de Bressuire, il s'agit maintenant de réfléchir à qualifier le pôle urbain de Bressuire (par contraste, avec les communes déléguées plus rurales) comme un pôle de rayonnement, en termes de services publics, équipements, d'habitat, et de mobilités.

Cet objectif correspond au dispositif Entrée de Ville de Cœur de Ville 2:

“Depuis plusieurs décennies, les entrées de ville et d'agglomération ont été marquées par le développement soutenu de zones monofonctionnelles, mal articulées entre elles et avec les

centres-villes et accordant une place prépondérante à la voiture. L'absence de vision d'aménagement d'ensemble, la faible optimisation foncière et l'artificialisation des sols ont largement transformé la physionomie des périphéries urbaines et fragilisé les centralités des villes.

Le programme Action Cœur de Ville promeut plusieurs modes d'intervention coordonnés permettant d'imaginer de nouveaux modes de production urbaine, en ville moyenne, de favoriser de nouveaux partenariats entre institutions publiques et opérateurs privés, entre sociétés civiles et professionnelles de l'urbain, entre investisseurs et concepteurs de nature à favoriser la redynamisation des entrées de ville et du cœur de ville.

C'est pourquoi la seconde phase d'action cœur de ville comportera de nouveaux moyens d'intervention, spécialement aux entrées de ville qui poursuivront quatre objectifs :

- Favoriser le développement urbain selon le principe de la sobriété foncière et lutter contre l'artificialisation des sols ;
- Embellir nos entrées de ville en améliorant leur qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Accompagner les évolutions du secteur commercial et des modes de consommation
- Diversifier les fonctions urbaines de ces zones, de la renaturation et de la ré-industrialisation."

Il s'agit donc de réfléchir à la ville centre comme une entité globale et non plus comme une succession de pôles assez attractifs mais très séparés les uns des autres, par des espaces peu agréables à fréquenter voire même dangereux pour un piéton et un ~~site~~. Il s'agit, par exemple, de favoriser une mixité des usages, dans des secteurs cantonnés, aujourd'hui à une seule logique d'activité (par exemple habitat ou zones d'activités ou desserte automobile).

- Etude en vue de la requalification de la zone comprise entre le boulevard de la Rivière et les anciens abattoirs (FAM 19) :

Il s'agit de réaliser une étude, pour favoriser l'attractivité économique en requalifiant les anciens abattoirs, à proximité de la chapelle Saint Cyprien, pour accueillir une activité économique, dans un site à vocation touristique et patrimonial, via un appel à projet (porteur privé). L'accueil de ~~ce~~ nouvelle activité doit permettre un réaménagement ~~à~~ terme, de l'ensemble du site afin de créer une continuité piétonne entre la chapelle Saint Cyprien, le château et la nouvelle promenade aménagée le long du Dolo et donc de requalifier le boulevard de Nantes, avec également l'optique de favoriser les mobilités douces et la végétalisation.

Cette entrée d'Agglomération jouxte le centre-ville et possède un caractère patrimonial et une qualité paysagère qui peut devenir un réel atout touristique et une fierté pour les habitants du bocage.

- Intégrer Saint Porchaire, comme quartier/entrée de Bressuire centre (FAM 20) :

La municipalité veut identifier le quartier de Saint Porchaire, et dans sa continuité la zone de loisirs de Bocapôle, comme entrée de ville. Dans ce contexte, l'aménagement des abords de l'école apparaît comme un enjeu fondamental en termes de cohésion urbaine, de valorisation du site mais aussi de sécurité des enfants venant à l'école à pied ou à vélo.

La proximité du bois voisin, de zones agricoles ou humides est une opportunité pour « verdir » le site dans un aménagement cohérent.

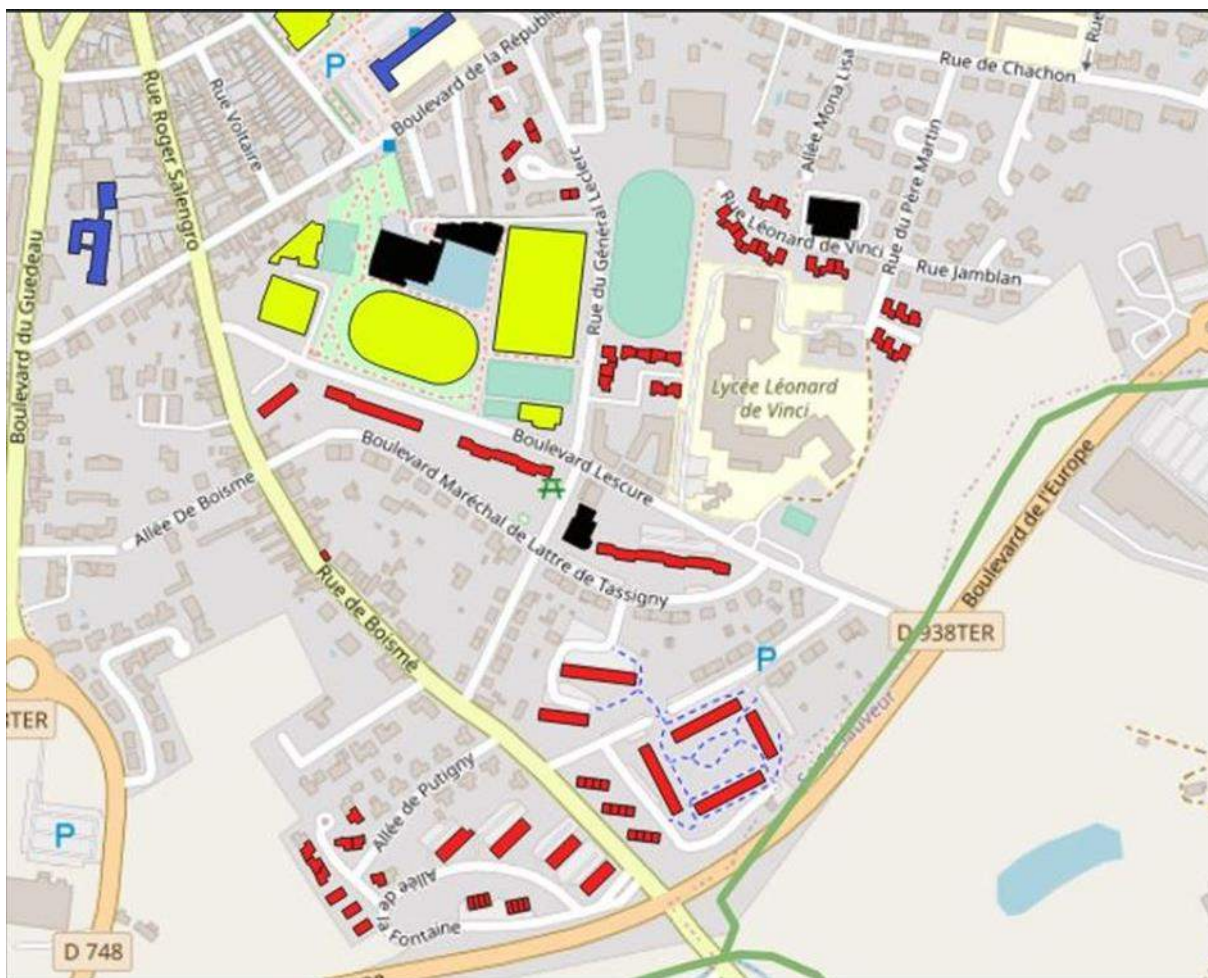
La commune aimerait également améliorer les abords de l'école et recherche des soutiens financiers en ce sens (Banque des Territoires).

Requalifier le quartier Valette (FAM 21) :

Le quartier Valette, quartier politique de la ville, doit bénéficier d'un programme de rénovation, dans la continuité de l'étude urbaine menée par Entrelieux. **Il s'agit d'offrir un meilleur confort de vie aux habitants du quartier, de répondre à leurs besoins sociaux, mais également de qualifier le quartier comme une entrée de ville à part entière, le quartier étant situé à proximité immédiate de la coulée urbaine du centre-ville, où se trouve le théâtre.** Le quartier offre de nombreux atouts, en termes d'espaces verts, d'équipements sportifs (le centre aquatique notamment qui attire des habitants de tout le bocage), de centre social.

L'Agglo2b, la commune de Bressuire, Deux-Sèvres Habitat ambitionnent une rénovation du quartier. Il est projeté une rénovation de l'espace public avec un important enjeu de végétalisation, ainsi qu'une restructuration et réhabilitation des immeubles.

Le quartier de Valette doit devenir une porte d'entrée du centre-ville.



Les équipements sportifs sont en jaune et noir et les logements sociaux en rouge.

Le périmètre du quartier prioritaire se trouve ci-dessous.



- L'entrée par le boulevard de Poitiers (FAM 22) est également repérée comme un site à enjeu :

Cette entrée a également une importance « stratégique », notamment la liaison vers la zone économique et l'hôpital Nord DeuxSèvres.

Une étude a été demandée à la Banque des Territoires afin de donner une identité plus marquée à cette entrée.

Le besoin d'étude porte sur 2 séquences :

- Du boulevard de Poitiers jusqu'au rond-point de la gendarmerie (future sortie du quartier des 4 Saisons, accès au lycée). Il y a également un enjeu d'implantation d'un réseau de chaleur et d'effacement des réseaux
- L'entrée par l'agglomération

➤ Favoriser le développement durable :

Il s'agit de mener un projet urbain, qui ne soit pas déconnecté des enjeux économiques, des besoins en habitat et des préoccupations environnementales.

- Les besoins économiques :

Dans le centre-ville ou en entrées de ville, la commune et l'Agglo2b actionnent plusieurs leviers afin de contribuer au rayonnement économique ; amélioration de l'insertion professionnelle, embellissement du centre-ville ou des zones commerciales, accueil de nouvelles activités économiques et amélioration de la mobilité :

-La commune doit accueillir une école de production (FAM 32) afin de répondre aux besoins des entreprises du bocage et de susciter des vocations chez les jeunes, parfois hésitants sur leur orientation professionnelle. Il s'agit d'une école destinée à former les jeunes aux métiers du textile.

Le projet est porté par la Maison de l'emploi.

-Dans le cadre d'Agglo'rénov (FAM 14), la commune et l'Agglo2b favorisent l'embellissent des façades, en octroyant jusqu'à 6000 € d'aides, sous réserve d'un seuil minimum de travaux et de respect de prescriptions architecturales et des règles d'urbanisme. Ceci contribue à l'attractivité du centre-ville. **Dans ce contexte, 5 commerces ont bénéficié du soutien financier de la commune et de l'agglomération, en 2022, pour un total de 8578 € de subventions engagées.**

-La commune et l'Agglo2b souhaitent également renforcer la réglementation, liée à l'implantation de publicité en entrées de ville, qui est notamment source de pollution visuelle. Cette révision serait portée par l'Agglo2b, qui en a la compétence.

-A proximité de la chapelle SaintCyprien la commune est propriétaire d'anciens abattoirs, datant du XIX ème siècle. La commune a lancé un appel à projet afin qu'un porteur de projet réhabilite le site et y développe une activité commerciale. s'agirait derenforcerl'attractivité du site, en termes d'attraction touristique et de lia de promenade.

-Le groupe Expendica aménage une aire « autoroutière » au sein de la zone des Patrotières. Ce site est destiné à offrir les services répondant aux besoins des automobilistes, soit une station Total, un snackboutique... D'autres activités (dans le respect du PLUi, qui préserve le commerce de proximité du centre-ville) doivent s'y implanter comme une salle de sport de 1000 m². Le chantier de création des accès est en cours.

- Les besoins en habitat :

Il s'agit de poursuivre la dynamique enclenchée dans le cadre du Programme AggloRénov (2021 2026) en poursuivant les actions visant la production de logements locatifs de qualité et abordables, la rénovation énergétique des logements, la mise en œuvre du programme local, les actions de lutte contre l'habitat indigne et dégradé ... répondant aux besoins observés.

Dans le cadre de l'écriture du nouveau Contrat de mixité sociale (FAM 25), la commune, la CA2B, les bailleurs sociaux, les services de l'Etat poursuivent la production de logements locatifs sociaux sur la ville.

Par ailleurs, avec l'élaboration du Programme Local de l'Habitat pour la période 20242029 (FAM 25), différentes orientations puis actions seront définies au regard des besoins exprimés, du contexte actuel de crise de logement et des défis du territoire (foncier, transition écologique, besoins en logements locatifs, accession sociale...).

- Favoriser la transition écologique :

- En répondant aux enjeux du Zéro Artificialisation Nette :

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat, et des enjeux du Zéro Artificialisation du Territoire, les communes du territoire et l'Agglo2b souhaitent mener une étude

pour caractériser les gisements fonciers potentiels, leur destination (ex : économie, habitat). Cette étude (FAM 31) déterminera également les possibilités de maîtrise foncière et de densité (révision des OAP, mise en place d'emplacements réservés ...).

- **En menant des opérations permettant la diminution des consommations d'énergie, la production de l'énergie, la réduction des îlots de chaleur et réduire l'empreinte carbone :**

Il s'agit pour la ville de favoriser l'autoconsommation par la pose de toitures photovoltaïques et la mise en œuvre d'ombrières sur les parkings La commune s'est également lancée dans la mise en œuvre d'un Schéma Directeur Aménagement Lumière (FAM 26) et d'un Schéma Directeur Immobilier Energétique (FAM 27) pour lesquels les études vont débiter.

La CA2B réfléchit aussi de son côté à la rénovation énergétique de ses équipements publics nombreux sur la ville de Bressuire. Dans ce cadre, des études (FAM 29) puis des travaux seront aussi à mener.

- **La rénovation du centre de tennis régional (FAM 28) :**

Le centre tennistique de Bressuire accueille chaque année des compétitions internationales et nationales qui contribuent au rayonnement sportif et économique de Bressuire, du Bocage Bressuirais et du nord de la région Nouvelle-Aquitaine. Cet équipement fédérateur répond à plusieurs besoins **préparation des athlètes de haut niveau, besoins d'entraînement dans des conditions optimales et réponse à la démocratisation du sport en France.**

L'équipement est propriété de la commune de Bressuire. Au regard de l'intérêt communautaire, l'équipement est de compétence communautaire dans sa majeure partie (courts de tennis, vestiaires et village sportif) mais mis à disposition de La ville. L'utilisateur principal est le Tennis Club de Bressuire.

Cet équipement vieillissant qui date des années 1980-2000 présente des signes de faiblesse soit **des problèmes d'infiltration et de condensation, la dégradation des façades et des problèmes structurels majeurs.**

L'équipement doit faire l'objet d'une réhabilitation complète extérieure et intérieure et d'une amélioration de sa performance énergétique. Les travaux portés par l'Agglo2b et la commune de Bressuire débiteront au second semestre 2023.

- La mobilité comme enjeu de cohésion et de développement durable :

La mobilité est devenue un enjeu fondamental., pour 3 raisons : certains habitants du bocage sont freinés dans leur mobilité quotidienne car ils n'ont pas de véhicule. Par ailleurs, le développement des mobilités douces répond à une nouvelle envie des habitants et contribue à la diminution des émanations de carbone.

Ainsi, en s'appuyant notamment sur le schéma intercommunal cyclable, il s'agit de relier le pôle urbain au reste de l'Agglomération et de réussir les connexions vélos et piétonnes entre l'hypercentre et le reste de la commune.

Toute requalification de voirie permettra également une végétalisation partielle et une diminution de la superficie des surfaces imperméables.

Par ailleurs, la CA2B va lancer à l'automne 2023, une étude de potentiel de covoiturage (FAM 30) sur le territoire (financements sollicités dans le cadre du Fonds Vert). 10 corridors routiers vont être examinés et concerneront notamment Bressuire.

De plus, dans le cadre de la politique de la ville, un groupe de travail Vélo réunissant la ville, le CSC, la CA2B, la Maison de l'emploi, l'Education Nationale s'est constitué. **Des projets rejoignant les ambitions du programme Action Cœur de ville seront alors peut-être mis en place par la suite.**

- **La mise en œuvre du plan de circulation en centreville (FAM 24) :**

Le projet fondamental reste la mise en œuvre du plan de circulation en centre-ville, comme pour donner suite à l'étude menée dans Cœur de Ville I, par le bureau d'étude Explain. Cette opération mature, mais de long terme doit permettre de dessiner le centre-ville de demain. Il s'agit d'adapter la circulation du centre-ville au réaménagement des différentes places et de favoriser les mobilités douces. **Des phases d'expérimentation sont prévues, au préalable. Celles-ci sont détaillées dans la fiche action mature 24.**

Au regard de l'ensemble de ces projets (végétalisation des espaces, requalification des friches, politique en faveur des mobilités douces, études thermiques), les objectifs de la commune sont donc en phase avec les orientations nationales : embellir les entrées de ville, de favoriser la transition énergétique et de contribuer à la renaturation des espaces artificialisés.

Article 1. Engagement général des parties

La signature du présent document confirme l'engagement de la ville de Bressuire et de l'Agglo2b à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'action, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – Etat, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires – à accompagner et soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'Etat mobilisera particulièrement le Fonds Vert et les dotations de soutien à l'investissement local, l'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat des centres anciens, Action Logement et la Banque des Territoires mobiliseront leurs dispositifs respectifs, spécifiquement dédiés au programme ACV.

Engagements d'Action Logement

Action Logement s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

La dynamique étant désormais lancée pour la revitalisation du centre des villes moyennes, l'intervention d'Action Logement évoluera vers une approche en lien avec les enjeux de transition écologique et de sobriété foncière, en accord avec la stratégie RSE et la politique de décarbonation du Groupe Action Logement, et par un resserrement sur le bâti en centre ancien, cœur de cible du programme. Dans le cadre défini par la nouvelle directive relative aux financements dédiés au programme Action Cœur de Ville 2023-2026, Action Logement financera les opérateurs de logements sociaux et privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers, considérés comme stratégiques par la collectivité.

Action Logement dédie à Action Cœur de Ville 1Md € de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) au niveau national dans le cadre de la nouvelle convention quinquennale 2023-2027. Cet emploi s'inscrira dans le cadre de la mobilisation des enveloppes régionales et les éventuelles priorisations relèveront, le cas échéant, de la stratégie définie par les délégations régionales d'Action Logement.

L'avenant couvre la période de 2023 à 2026.

Article 2. Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville

La ville de Bressuire s'engage à mettre en place la gouvernance locale adéquate pour conduire le projet Action cœur de ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026.

Les partenaires du programme s'engagent à participer activement à la gouvernance locale pilotée par la ville.

Dans ce but, une direction de projet ACV est identifiée au sein de la collectivité, dont la mission principale est le suivi du déploiement du programme. Un modèle de fiche de poste figure en annexe du guide pratique du programme. La direction de projet a la capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV.

Elle organise le comité de projet local, au minimum deux fois par an, qui réunit, sous la présidence du maire et en lien avec le président de l'intercommunalité, les élus de la commune centre et de l'intercommunalité et les services de la collectivité impliqués dans le dispositif opérationnel, le préfet de département ou son représentant, qui représente l'Anah, ainsi que les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement). Y sont également invités les services déconcentrés de l'Etat (DRAC etc.) et les partenaires locaux associés à la réalisation du projet ACV (direction territoriale de la SNCF etc.).

Les réunions du comité de projet local sont préparées en comité technique local qui réunit les membres du comité de projet local à un niveau technique.

Contact du directeur/de la directrice de projet :

Lise ANDRIEU

05 49 80 49 80

lise.andrieu@ville-bressuire.fr

Article 3. Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville

La ville de Bressuire s'engage à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme (synthèses trimestrielles réalisées aux niveaux national et régional ; newsletter ; publications ; interventions lors de colloques et événements nationaux).

Dans ce but, la ville de Bressuire réalise un suivi régulier et précis du déploiement du programme à son échelle.

Une fois le plan d'action validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville complète par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du

programme Action cœur de ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV, qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agréger au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'Etat et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026

Il n'est pas procédé à une modification du périmètre ORT Ville de Bressuire (périmètre en bleu sur la carte).

4,1 - Carte des secteurs d'étude: périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire et périmètre d'étude.

Cependant un périmètre d'étude est défini, en rouge sur la carte. Il s'agit de réfléchir et de coordonner des études, mais aussi des actions à l'échelle de l'aire urbaine de Bressuire centre afin de développer un aménagement cohérent. Il s'agit aussi de disposer d'une réflexion globale sur la mobilité et les connexions (tous modes de transport, y compris à pied). Les entrées de ville et l'intégralité du quartier Gare sont inclus dans le périmètre.



4,2 - Liste des secteurs d'étude mentionnés sur la carte ci-dessus

1 : Entrée par Saint Porchaire, enjeux liés à l'amélioration des liaisons cyclables et piétonnes vers le centre-ville (notamment, le franchissement sécurisé de la RN249, par les cycles). Cette zone, très attractive économiquement juxtapose une zone économique et industrielle, une zone de loisirs

(Bocapôle), des espaces commerciaux et de service, de l'habitat et des espaces naturels (par exemple, des zones humides). Elle « fonctionne » bien mais présente un manque de cohérence urbaine. Une autre problématique est d'intégrer le quartier de Saint Porchaire à l'agglomération urbaine et de sécuriser l'accès à l'école. La commune aimerait également améliorer les abords de l'école.

2 : Entrée par le boulevard de Poitiers, avec enjeux liés aux liaisons vers la zone économique et à l'hôpital Nord Deux Sèvres. Le foncier de la zone économique n'appartient pas à des propriétaires publics. Elle est également très attractive économiquement mais présente un problème d'esthétisme et surtout de sécurité routière, notamment pour les cycles. Il y a également un enjeu, pour la partie urbaine, qui correspond à l'accès au futur quartier des 4 Saisons et au lycée Maurice Genevoix.

3 : **Quartier Gare de Bressuire**, entrée par la zone de la Chaize et liaison vers Terves. L'ensemble du quartier est en rénovation :

-requalification du site de la Chaize

-ré-aménagement des rives du Dolo

-construction de logements sociaux et présence de gisements fonciers

-accueil du projet de pension de famille portée par l'association l'Escale

-tiers-lieu de la Goblechère.

4 : Entrée par le boulevard de Nantes, axe prioritaire pour la commune de Bressuire, avec un besoin rapide d'études (FAM). Le périmètre est prolongé jusqu'aux Sicaudières, secteur qui débouche sur une zone économique et une zone commerciale. Cette zone est également une entrée du quartier Gare.

Le présent avenant vaut avenant modificatif n° 1 de la convention d'Opération de revitalisation du territoire « fille » signée par la ville de Bressuire, l'Agglo2b, l'Etat, Action Logement en décembre 2022.

Les conventions OPAH et OPAH-RU sont jointes, en annexe 4.

Article 5. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026

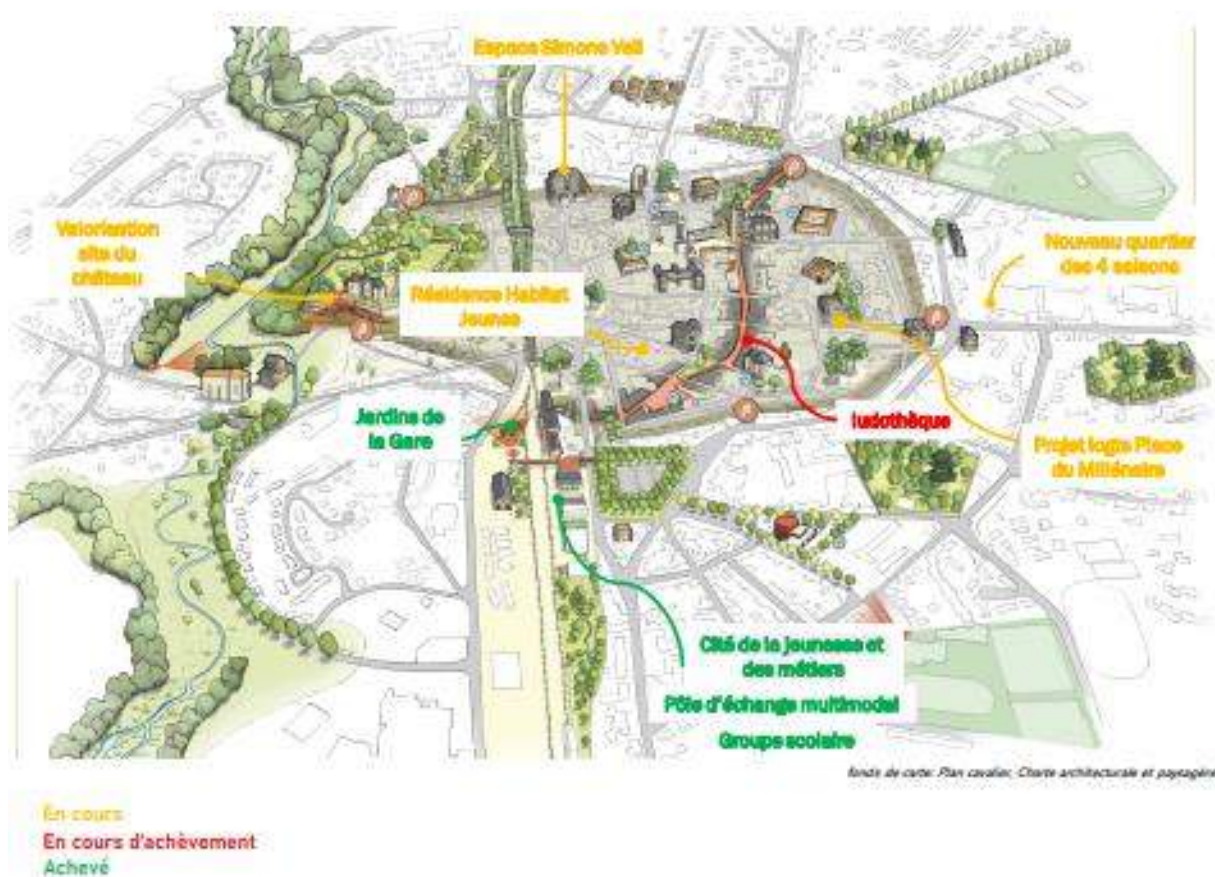
5.1 Plan d'action global :

- Les axes nationaux de rattachement des actions :

	2018-2022	2023-2026
AXE 1	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
AXE 2	Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
AXE 3	Développer l'accessibilité, la mobilité les connexions	Développer l'accessibilité, et les mobilités décarbonées
AXE 4	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
AXE 5	Fournir l'accès aux équipements, à l'offre culturelle et de loisirs	Constituer un socle de service dans chaque ville
Axe transversal	Innovation (sociale environnementale, économique et commerciale) Transition énergétique et environnementale Promotion de la ville durable et intelligente	

5.1.1 Action Cœur de Ville 1 :

- Point d'avancement des actions de Cœur de Ville 1:



Seules les actions localisables apparaissent sur le plan.

Par ailleurs, la ludothèque devant ouvrir en septembre, elle peut être considérée comme mise en service.

Nbre d'actions mises en service	5
Nbre d'actions pérennes	4
Nbre d'actions en chantier	4
Nbre d'actions en étude	3
Total	16

Légende de l'avancement (dernière colonne) :

B : besoin d'études
préalables

E : études en cours

C : chantier

S : en service

P : action pérenne ou pluriannuelle

Référence	Description succincte de l'Action Mature	Axes						Av
		1	2	3	4	5	T	
ACV 1 (2018-2022)								
Faire venir en centre-ville de Bressuire								
FAM 1	Restructuration du quartier gare : Cité de la Jeunesse et des Métiers Création d' une Cité de la Jeunesse et des Métiers du Bocage Bressuirais (CJMBB) pour mieux capter, orienter et accompagner tous les jeunes y compris ceux issus des zones rurales.							S
FAM 2	Restructuration du quartier gare : Pôle d'échanges multimodal et Passerelle Meilleure et nouvelle organisation de la circulation autour de la gare pour tous les modes de transports.							S
FAM 3	Création d'un groupe scolaire incluant un restaurant scolaire et un centre de loisirs / accueil périscolaire Regroupement au sein d'un seul établissement plusieurs entités scolaires et périscolaires existantes.							S

FAM 4	Charte des terrasses : Charte à caractère réglementaire rappelant les règles d'occupation du domaine public aux cafetiers et restaurateurs et leur prodiguant des conseils esthétiques et commerciaux. Des aides financières sont attribuées aux commerçants mettant en pratique la charte.						P
FAM 5	Multiplier les facteurs de fréquentation du centre-ville - En promouvant l'offre culturelle. - En créant l'évènement en centre-ville.						P
FAM 6	Requalification du passage de la poste : - Rénovation thermique, mise en accessibilité et amélioration esthétique du passage - Implantation d'une ludothèque (équipement intergénérationnel de prêt de jeux + espace numérique)						S
FAM 7	Transformer le château en un lieu incontournable. Programme de travaux de conservation et de cheminement dans les « ruines » du château adossé à un projet touristique.						E
FAM 8	Requalification de la Maisonnée en Espace Simone Veil Réhabilitation en pôle social et associatif et en Maison France Services.						E
FAM 9	Charte architecturale, urbaine et paysagère pour la ville de Bressuire et définition de périmètres délimités des abords Outil de valorisation du territoire et d'un support d'aide à la décision, grâce à l'élaboration d'un guide de préconisations.						P

FAM 10	Aménagement des jardins de la Gare Réaménagement des friches SNCF et délaissés grâce à la reconstitution des écosystèmes par des plantations d'arbres, la mise en place de zones enherbées, sur 10 000 m².						S
Susciter le désir d'habiter Bressuire							
FAM 11	Résidence Habitat Jeunes Implantation d'une résidence de 24 logements dans l'ancien théâtre de Bressuire, en cœur de ville. Cette fiche action (MO : DSH) est reprise par ailleurs dans la convention ORT mère Agglo2B.						C
FAM 12	Transformation de la friche de l'ex-collège Supervielle en quartier vert « Les quatre saisons » Création d'une ZAC pour accueillir un quartier vert, en centre-ville avec 30 % d'espaces publics. Des partenaires assureront la construction d'un EHPAD, des logements sociaux et en accès libre.						E
FAM 13	Partenariat avec Action Logement : Privilégier le renouvellement urbain Sur trois friches et quatre immeubles vacants, il s'agit de créer des logements sociaux, destinés pour partie aux entreprises cotisant à Action Logement (logements destinés aux salariés d'entreprises asujetties).						C
FAM 14	OPAH RU multisites en Bocage Bressuirais => zoom sur le Cœur de ville de Bressuire Aide aux propriétaires bailleurs ou occupants pour améliorer la qualité des logements en cœur de ville via des conseils et un accompagnement sur-mesure technique et financier. Cette fiche action (MO : CA2B) est reprise par ailleurs dans la convention ORT mère CA2B.						C
Favoriser les mobilités et les liaisons douces							

FAM 15	Étude de mobilité En 2022, approche en 3 temps : diagnostic, scénarii d'aménagement et déclinaison opérationnelle du scénario retenu.						S
FAM 16	Mise en œuvre de parcours sportifs et ludiques Itinéraires sportifs et ludiques permettant une découverte insolite et amusante de Bressuire.						P

5.1.2 Action Cœur de Villell :

- Localisation des nouvelles actions :



Nouvelles actions localisables :

- 17. transformation ancienne école pour accueillir les archives municipales
- 18. Requalification des places de centre-ville
- 19. Étude Requalification abords site de la Chaize / anciens abattoirs
- 20. Etude Entrée de ville Q. de St Porchaire
- 21. Requalification du quartier de Valette
- 22. et 23 Requalification des entrées de ville (boulevard de Poitiers et route de Niort)
- 30. Centre Régional de tennis

B : besoin d'études
préalables

E : études en cours

C : chantier

S : en service

P : action pérenne ou pluriannuelle

Moyen ou long terme

ACV 2 (2023-2026)		Axes						
		1	2	3	4	5		
Description succincte de l'action mature								
Transformer Bressuire grâce à un urbanisme cohérent et organisé								
FAM 17	Projet de transformation de l'ancienne école Jules Ferry en archives municipales triple objectifs : - aménager un site stratégique - offrir un espace qualitatif pour accueillir les archives municipales - requalifier une friche urbaine						E	
FAM 18	Requalification à terme du chapelet de places du centre-ville Transformation, à moyen et long terme de 5 places du centre-ville, en espaces de rencontres et de convivialité.						Moyen ou Long Terme	
Accentuer le rayonnement du pôle urbain de Bressuire								

FAM 19	Etude en vue de la requalification des abords d boulevard de la Rivière, du boulevard de Nantes,						B
FAM 20	Etude pour intégrer Saint Porchaire, comme quartier/entrée de Bressuire centre						B
FAM 21	Requalifier le Quartier Politique de la Ville de Vale Le quartier Valette doit bénéficier d'un programme de rénovation, dans la continuité de l'étude urbaine réalisée par Entrelieux. Il s'agit d'offrir un meilleur confort de vie aux habitants du quartier, de répondre à leurs besoins sociaux, à leur besoin en logement mais également de qualifier le quartier comme une entrée de la ville. Il s'agit ainsi de mener une étude préopérationnelle afin de préciser avec l'ensemble des acteurs en présence (ville, Agglo2B, bailleur social ...) une feuille de route pour la transformation du quartier (logements, espaces publics...), avant d'engager un programme de travaux.						B
FAM 22	Etude pour la requalification du boulevard de Poitiers						B
FAM 23	Etude pour requalifier le boulevard de Niort						B
	Favoriser le développement durable						

FAM 24	Mise en œuvre du plan de circulation en centre-ville Mise en œuvre du plan de circulation en centre -ville, (étude Explain). Sur le long terme, il s'agit de dessiner le centre-ville de demain. Il s'agit d'adapter la circulation du centre-ville, au ré-aménagement des différentes places et de favoriser les mobilités douces. Des phases d'expérimentation sont prévues, au préalable.						Moyen ou long terme
FAM 25	Mise en œuvre du nouveau contrat de mixité sociale (2023 à 2025) et élaboration du PLH pour la période 2024-2029 Dans le cadre de l'écriture du nouveau Contrat de mixité sociale, la commune, la CA2B, les bailleurs sociaux, les services de l'Etat poursuivent la production de logements locatifs sociaux sur la ville. Par ailleurs, avec l'élaboration du PLH pour la période 2024-2029, différentes orientations puis actions seront définies au regard des besoins exprimés dans le contexte actuel de crise de logement et des défis du territoire (foncier, transition écologique, besoins en logements locatifs, accession sociale ...).						B
FAM 26	Schéma Directeur Aménagement Lumière Les études vont débiter						E
FAM 27	Schéma Directeur Immobilier Les études vont débiter						E
FAM 28	Centre de tennis régional Nord-Aquitaine Cet équipement, (des années 80), accueille chaque année deux tournois internationaux et participe également au championnat national France - PRO A, auquel s'ajoutent une douzaine de compétitions de						E

	<p>niveau régional. Il est aussi affecté aux entraînements des clubs du Comité départemental et de la Ligue de Nouvelle Aquitaine de Tennis. Il est également structuré pour assurer une mission d'EPS autour du tennis notamment.</p> <p>L'utilisateur permanent est aujourd'hui le Tennis Club de Bressuire.</p> <p>Réalisé sur plusieurs programmes entre 1978 à 2004, cet équipement vieillissant n'est aujourd'hui plus adapté à la pratique régulière du tennis par les clubs et les scolaires et ne pourra prochainement plus accueillir les évènements sportifs internationaux de haut niveau. Une rénovation d'ampleur et une extension offrant de nouveaux services sont nécessaires.</p>					
FAM 29	<p>Rénovation énergétique d'équipements publics communautaires (liste à préciser)</p> <p>MO : CA2B</p> <p>La CA2B dispose de différents équipements publics tels que la piscine Cœur d'O, le théâtre, la médiathèque, ... mais aussi de locaux administratifs et techniques. Une partie de ces bâtiments communautaires nécessite des travaux de rénovation énergétique. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma bâtementaire, des études puis des travaux vont être engagés (programmation en cours de définition).</p>					B
FAM 30	<p>Etude des potentiels de covoiturage</p> <p>MO : CA2B</p> <p>Durant l'automne 2023, l'Agglo2b mène une étude sur les potentiels de covoiturage. Dans la suite de cette étude, des corridors seront étudiés. Il en découlera ainsi peut-être dans la foulée des aménagements en périmètre Action Cœur de Ville.</p>					
FAM 31	<p>Etude de stratégie foncière</p>					B

	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre du PLH 2024-2029 et de l'application du ZAN, il s'agit pour les collectivités (CA2B et communes) de préciser la stratégie foncière à mettre en place : repérage et caractérisation des logements bâtis et non bâtis, vocations et temporalités d'acquisition ou de portage, acteurs et outils à mobiliser, suivi des acquisitions et leur destination.</p>					
FA 32	<p>Installation d'une Ecole de production // confection mode en centre-ville de Bressuire</p> <p>Accueil d'une école de production afin de répondre aux besoins des entreprises du bocage et de susciter des vocations chez les jeunes, parfois hésitants sur leur orientation professionnelle.</p>					

Article 6. Calendrier général du projet

Certaines opérations, comme le ré-aménagement du quartier Gare dans son ensemble **sont maintenant achevés**. D'autres, comme la **multiplication des facteurs de fréquentation du centre-ville** ont **vocation à se pérenniser**.

La mise en œuvre d'Action Cœur de Ville demande du temps (temps d'études, formalités administratives, organisation des appels d'offres, concertation avec la population).

Le calendrier futur se déploie, **en quatre temps** :

1. **Trois opérations importantes, dont les chantiers vont débuter en 2024** : l'espace Simone Veil, la ZAC des 4 Saisons, la rénovation du château. Action Cœur de Ville va prendre une dimension plus concrète.
2. **La mise en œuvre du plan de circulation, la poursuite d'Agglo'rénov, la mise en œuvre du contrat de mixité sociale et du futur PLH commencent déjà à transformer le cadre de vie quotidien et à répondre à des besoins immédiats de se loger**. Mais, la poursuite de ce programme d'actions répond également à une logique de long terme, dont les effets positifs et les corrections à apporter ne se verront que très progressivement.
3. **La nécessité de prendre en compte les enjeux de transition énergétique explique une nouvelle façon de concevoir l'aménagement avec des temps d'étude plus longs et techniques, et des surcoûts financiers**. Des premières opérations comme la création de liaisons piétonnes et cyclistes, la mise en place d'arceaux vélos permettent un premier changement au quotidien.
4. **Les études réalisées pour Action Cœur de Ville II vont permettre de se projeter dans Bressuire de demain, avec la meilleure maîtrise possible de l'aménagement**. Les crises récentes apportent la preuve que toute prospective sera amenée à s'adapter.

Article 7. Engagements de la Banque des Territoires :

Partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, la Banque des Territoires poursuit son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations).

La Banque des Territoires a souhaité que la prolongation du programme sur la période 2023-2026 soit priorisée vers la concrétisation des projets et la prise en compte des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les villes moyennes : la transformation écologique, le développement économique et commercial, les mutations démographiques.

Elle élargit son intervention à celles des centralités complémentaires au centre-ville : quartiers de gare et entrées de ville.

Elle veille également à accompagner le renforcement du potentiel d'innovation des villes moyennes, pour faire face à de nouveaux défis et être aux rendez-vous de la transition numérique et de la participation citoyenne.

La Banque des Territoires mobilise ses moyens dans des conditions inchangées pour éviter toute rupture dans le déploiement des projets locaux. Elle les complète par un accompagnement renforcé des projets portant sur les thématiques de la sobriété foncière, la nature en ville, les entrées de ville et les quartiers de gare pouvant conduire à un accompagnement pluriannuel dans une démarche de sites pilotes.

Article 8 Objectifs et modalités d'évaluation des projets

8.1 Calendrier

Une première évaluation a déjà été menée (elle est jointe, en annexe 1) par des étudiants de Bordeaux en 2022/2023. Elle porte sur la perception des projets et des services publics, par rapport au programme Action Cœur de Ville.

Par ailleurs, un premier bilan quantitatif a été réalisé, en juin 2023, en synthétisant les indicateurs de résultat pertinents de chaque fiche action achevée ou à vocation pérenne. Il est joint, en **annexe 1**. A ce bilan, il est joint un bilan des contributions financières des différents partenaires du programme Action Cœur de Ville arrêté à la date du 13 septembre 2023.

Une évaluation plus qualitative sur des indicateurs de résultat doit être menée, à compter de l'automne 2023. Il s'agit de mener des enquêtes en ligne auprès d'un panel d'habitants pour mieux cerner leurs attentes, en termes de mobilités et de cadre de vie et de les interroger sur la perception de leur cadre de vie (commerces, animations, plaisir à venir en centre-ville, habitat).

Elle sera restituée lors d'un Comité de pilotage Action Cœur de Ville, prévu au second semestre 2023.

8.2 Méthode

La méthode se décompose en deux phases :

1. Un bilan quantitatif sur la base d'indicateurs de résultats contenus dans chaque fiche action.
2. Des enquêtes triennales, à partir de questions permettant d'évaluer la perception du projet et des trois objectifs (donner envie d'habiter à Bressuire, venir en centre-ville de Bressuire et favoriser les mobilités et les connexions).

Article 9. Validation de l'avenant

L'avenant est adopté en conseil municipal ainsi qu'en conseil communautaire.

La ville de Bressuire et l'Agglo2b s'engagent à présenter l'avenant de projet Action cœur de ville au Comité régional des financeurs qui est chargé d'émettre un avis.

Un avis favorable du comité régional des financeurs est nécessaire pour pouvoir procéder à la signature de l'avenant par toutes les parties.

Une copie de l'avenant signé est transmise à la direction du programme Action cœur de ville, à l'ANCT, et aux signataires de l'avenant.

Article 10. Evolution et mise à jour du programme

Le programme «Action Cœur de ville» étant évolutif, le corps de la convention et ses annexes peuvent être modifiés, par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du programme, et après avis du comité de pilotage.

Les modifications nécessitant un avenant concernent notamment l'évolution du périmètre d'ORT, les orientations stratégiques, l'ajout de nouvelles actions ou si des modifications substantielles étaient nécessaires (pour donner suite à des évolutions majeures sur le territoire ou une réorientation nécessaire au vu de l'évaluation annuelle).

Les évolutions d'actions déjà listées (précision des contenus, des calendriers opérationnels, des financements) et le passage des intentions d'actions aux actions matures feront l'objet de présentation en comité de pilotage communal, sans nécessité d'avenant de la convention.

Les modifications apportées à la convention au cours de la durée du programme feront l'objet d'une présentation au Comité de Projet intercommunal, à titre informatif.

Signatures

A Bressuire, le

Commune	EPCI	Etat
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Emmanuelle MENARD Maire de Bressuire	Pierre-Yves MAROLLEAU Président de la CA2B	<i>Madame E. DUBEE</i> /Préfète des Deux-Sèvres
Banque des Territoires		Action Logement
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Patrick MARTINEZ Directeur régional		Philippe DEJEAN Président du Comité Régional

Annexes

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022

Il est attendu des collectivités de faire un bilan à la fois quantitatif et qualitatif de la réalisation du programme pour la période 2018-2022.

1. Etat d'avancement de la réalisation des actions : extraits actualisés du plan d'action, sous GRIST
2. Rapport Coeur de Ville (1ère évaluation par des étudiants de la commune de Bordeaux)
3. Tableau des indicateurs de suivi des actions (2023 08 Action Coeur de Ville indicateurs évaluation)
4. Bilan financier

Annexe 2 : Liste et détails des fiches-action qui composent le plan d'action

Annexe 3 : Tableau de prospective financière

Annexe 4 : Conventions OPAH et OPAH RU

Annexe 1 : document 1

État d'avancement de la réalisation des actions : extraits actualisés du plan d'action, sous GRIST

N° Fiche action	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Date lancement ▼	Etat d'avancement ▼	Coût total (TTC) ACV 1 et ACV 2	Informations complémentaires
FAM 1	Cité de la Jeunesse et des métiers : accueil des jeunes à la gare SNCF et routière.	Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	T1 2019	Action livrée	4 571 740 €	En service
FAM 2	Restructuration du Quartier gare : Pôle d'Echange Multimodal & passerelle au dessus des voies ferrées	Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	T1 2019	Action livrée	3 371 492 €	En service
FAM 3	Création d'un groupe scolaire incluant un restaurant scolaire et un centre de loisirs / accueil périscolaire	Ville de Bressuire & CA du Bocage Bressuirais	Avant 2018	Action livrée	10 022 177 €	En service
FAM 4	Charte des terrasses : favoriser l'attractivité commerciale, l'accès des personnes à mobilité réduite.	Ville de Bressuire	T3 2020	Action en cours et financée	15 527 €	action pérenne
FAM 5	Multiplier les facteurs de fréquentation en centre-ville	Ville de Bressuire	T1 2020	Action en cours et financée	1 698 253 €	action pérenne
FAM 6	Requalification du passage de la poste et création d'une ludothèque	Ville de Bressuire	T1 2020	Action en cours et financée	1 454 742 €	En service octobre 2023
FAM 7	Transformer le château en lieu incontournable	Ville de Bressuire	Avant 2018	Action en cours et non financée	4 272 951 €	- Diagnostic et études : 2022 et 2023 - Début des travaux : 2024 pour une durée prévue de 8 ans
FAM 8	Restructuration de la Maisonnée en pôle social et associatif – Espace Simone Veil	Ville de Bressuire	T2 2020	Action en cours et non financée	11 626 323 €	démolitions réalisées en 2021
FAM 9	charte architecturale, urbaine et paysagère	Ville de Bressuire	T1 2022	Action en cours et financée	37 951 €	charte présentée à la presse le 20 septembre 2023
FAM 10	Aménagement des jardins de la Gare	Ville de Bressuire	T1 2022	Action livrée	495 600 €	
FAM 11	Redéploiement de l'habitat jeune en Bocage Bressuirais	Deux-Sèvres Habitat	T1 2020	Action en cours et financée	3 920 068 €	le chantier de déconstruction du théâtre est achevé.
FAM 12	Quartier des 4 Saisons	Ville de Bressuire	T1 2020	Action en cours et non financée	2 803 363 €	
FAM 13	Partenariat avec Action Logement : Privilégier le renouvellement urbain	Action logement	T4 2021	Action livrée	1 258 831 €	
FAM 14	OPAH RU multisites en Bocage Bressuirais	Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	T4 2021	Action en cours et financée	520 882 €	Le programme AggloRénov a un objectif de 800 projets pour 7,5 M€ d'aides sur 5 ans et sur les 27 communes de l'agglo.
FAM 15	Étude de mobilité	Ville de Bressuire	T2 2021	Action livrée	66 294 €	
FAM 16	Mise en œuvre de parcours sportifs et ludiques	Ville de Bressuire	T1 2021	Action en cours et financée	68 036 €	le premier parcours a été inauguré en mai 2023



ACTION COEUR DE VILLE

RAPPORT



SOMMAIRE

- 01.** Présentation du programme
Action Coeur de Ville

- 02.** Présentation de la ville de
Bressuire

- 03.** Les projets mis en place dans le
cadre d'ACV

- 04.** Perceptions des services publics
par les habitants

- 05.** Perception des projets par les
habitants

- 06.** Échange avec les acteurs locaux

- 07.** Conclusion + réponse aux
hypothèses



PRÉSENTATION DU PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE

235 communes retenues dans le
programme Action coeur de ville

À date du 07 novembre 2022

● Commune Action coeur de ville



Le programme Action Cœur de Ville est un plan national de revitalisation des villes moyennes. Ces ambitions sont d'améliorer les conditions de vie des habitants, mais aussi, de conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Pour répondre à ces enjeux, en 2017, l'Etat français met à disposition une enveloppe de 5 milliards, pour les 5 prochaines années. A partir de l'annonce de ce projet, l'Etat fait une sélection de villes, et permet à toutes les villes qui le souhaitent, de candidater. A l'issue de cette phase de candidature, 235 communes sont retenues (cf carte en page 3).

Cette dynamique de revitalisation des territoires s'inscrit dans des conventions partenariales, permettant à ces villes moyennes de se rapprocher d'autres acteurs comme Action Logement ou la Banque des Territoires. Tous les acteurs se rassemblent autour d'actions, qui s'orchestrent en suivant cinq axes de développement :

- La réhabilitation et la restructuration de l'habitat en centre-ville
- Le développement économique et commercial équilibré
- L'accessibilité, la mobilité et les connexions
- La mise en valeur de l'espace public et du patrimoine
- Et enfin l'accès aux équipements et aux services publics

Sur le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine, 22 communes ont été choisies:

Angoulême, Cognac, Brive, Tulle, Guéret, Saintes, Rochefort, Bergerac, Périgueux, Libourne, Dax, Mont-de-Marsan, Agen, Marmande-Tonneins, Villeneuve-sur-Lot, Bayonne, Pau, Poitiers, Limoges, Châtelleraut, Niort et enfin Bressuire, qui sera l'objet de notre étude.

Depuis 2017, sur chacune de ces communes, de nombreux projets ont été menés, pour répondre en enjeux de chacun de ces grands axes. Afin de pouvoir évaluer l'impact du programme Action Cœur de Ville, nous avons donc décidé de nous focaliser sur la ville de Bressuire, et sur son application du 5eme axe de ce programme, à savoir l'accès aux équipements et aux services publics.

Cet axe se focalise notamment sur la rénovation et l'adaptation des équipements de loisirs et de culture et sur le développement des services à la population.

Carte 1 :
Les villes de Nouvelle Aquitaine qui participent au programme Action Cœur de Ville



HISTOIRE DE LA VILLE

Depuis sa naissance l'histoire de la ville de Bressuire repose sur son château. Au XI^{ème} siècle, la cité était nommée Berzoriacum signifiant la "forteresse de la colline". Progressivement le nom de la ville se transformera pour qu'elle devienne Berssuyre au XIV^{ème} siècle.

L'arrivée du chemin de fer en 1868 offre un nouvel horizon à la ville. Elle s'émancipe grâce à de nouveaux échanges commerciaux permettant le développement du territoire. Bressuire ne constitue plus seulement des terres agricoles et laisse place à l'industrie. Pour la première fois, la ville s'étend hors de ces murailles.

A la sortie de la drôle de guerre, la France connaît une phase d'exode rural profitant à la ville de Bressuire. Sa population passe de 6 070 habitants en 1946 à 9700 en 1960. La commune voit une forte augmentation de son attractivité, illustrée par l'apparition d'une multitude de commerces et de logements.

Dans les années 2000, l'étalement urbain donne une nouvelle dimension aux alentours de la ville. Les activités économiques s'ouvrent en périphérie. Le bourg est alors progressivement délaissé.

Actuellement, le centre de ville de Bressuire tente tant bien que mal de retrouver sa splendeur d'antan. Des actions sont menées pour le revitaliser, mais qu'en est il réellement?



DEMOGRAPHIE

La ville de Bressuire peut-être considérée comme une ville moyenne par rapport à la place qu'elle occupe sur son territoire.

En effet, en 2019, la ville comptait 19 850 habitants et se positionne comme la 2ème ville la plus peuplée des Deux-Sèvres (79) derrière Niort (59 193 habitants).

Nous pouvons constater, dans le tableau ci-dessous, que la ville de Bressuire détient une démographie plutôt dynamique puisque la population de la ville augmente constamment depuis 1982 après avoir connu un boom de croissance entre 1968 et 1975 dû à l'exode rural qui a sévit partout en France.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	13 814	16 101	17 366	17 827	17 799	18 605	18 962	19 850

De plus, en 1968 Bressuire représentait 21,9% de la population de ce qui allait devenir le Bocage Bressuirais contre 26,3% aujourd'hui. Ceci prouve le dynamisme démographique de la ville par rapport à son territoire car Bressuire représente 60% de l'augmentation de la population du Bocage Bressuirais sur la période.

Nous pourrions également souligner le fait que la ville de Bressuire possède une population plutôt jeune puisque la part de personnes âgées de 0 à 14 ans est en progression sur le territoire depuis 2008. De plus, le vieillissement de la population, un phénomène national, y est limité surtout chez les + de 75 ans.

Cependant, nous évoquerons également les difficultés de la ville à retenir la population jeune sur son territoire comme le montre la proportion de jeunes de 15 à 29 ans habitant sur le territoire qui décroît d'années en années à un rythme plus soutenu qu'ailleurs dans la région (Niort et Cholet par exemple).

Graphique 1 : Population par tranche d'âge



Un autre fait important à souligner est le fait que Bressuire ait un solde migratoire positif, ce qui montre son attractivité sur son territoire proche mais également sur les villes moyennes plus éloignées ou sur Nantes.

En effet, Bressuire fait preuve d'un solde migratoire positif par rapport à la plupart des communes du Bocage Bressuirais mais aussi par rapport à Niort et Nantes.

Cependant, elle détient un solde négatif avec Poitiers, Cholet et Angers

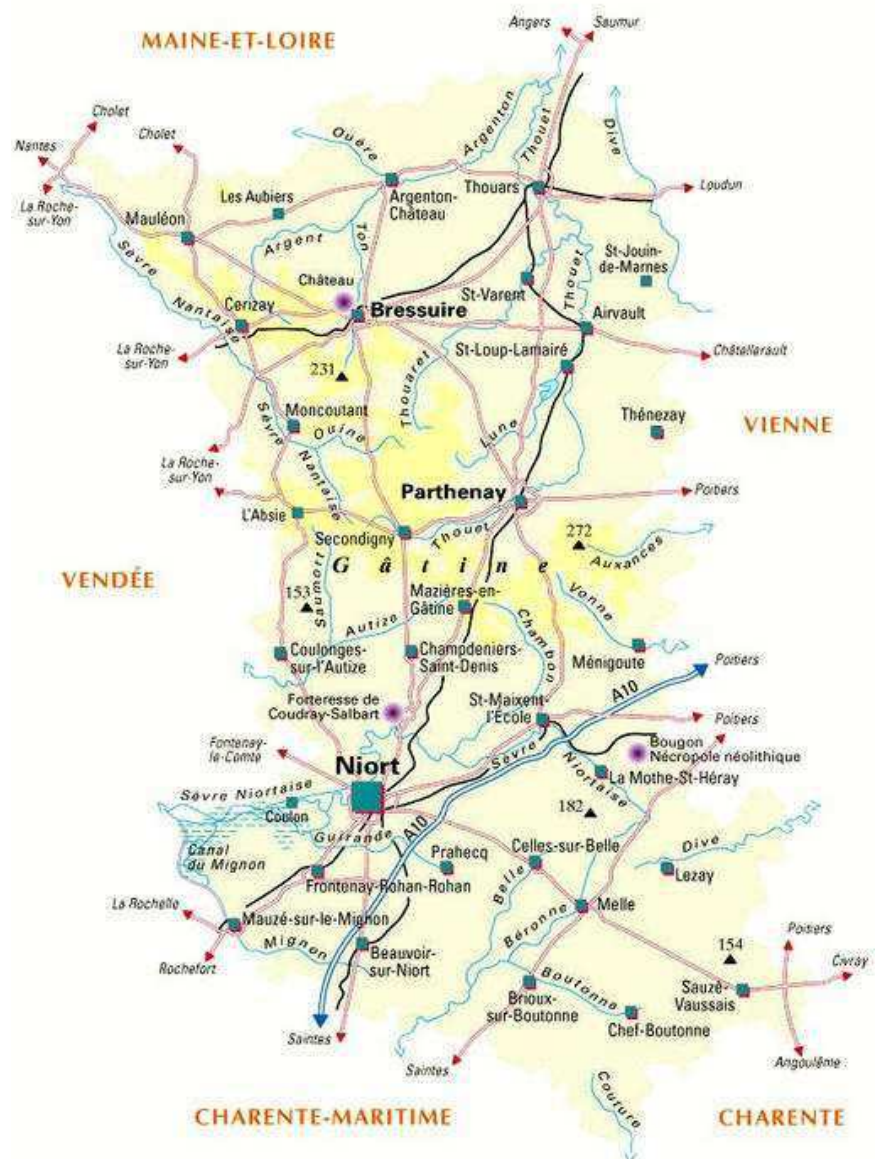
SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA VILLE

Carte du département des Deux-Sèvres :

Source : Cartes-2-frances.com

La commune de Bressuire se trouve dans la partie Nord-Ouest du territoire Français. Elle se situe dans la région Nouvelle Aquitaine et au sein du département des Deux-Sèvres. C'est la deuxième plus grande ville du département, après Niort. Elle est située à une heure en voiture de la préfecture, vers le Nord. Elle est à proximité des frontières des Deux-Sèvres avec les départements de la Vendée, de la Vienne et du Maine et Loire. La nationale 149 passe le long de la ville, et la relie à Parthenay ou Poitiers. La nationale 249 la relie à Cholet.

La gare de Bressuire permet de rejoindre Tours, La Roche-sur-Yon ou encore les Sables d'Olonne. Elle donne son nom au territoire à proximité, le Bocage Bressuirais.



EMPLOI DANS LA COMMUNE ET L'AGGLOMÉRATION

Sur la commune de Bressuire, on trouve 9742 emplois pour 8297 actifs ayant un emploi qui résident dans la zone. On a donc un surplus d'emplois, représenté par l'indicateur de concentration d'emploi. Cela signifie que la ville est attractive en termes d'emploi pour les communes à proximité, ce qui s'explique par sa taille relativement aux communes proches.

Tableau 1 : Emploi sur Bressuire

EMP T5 - Emploi et activité

	2008	2013	2019
Nombre d'emplois dans la zone	9 498	9 663	9 742
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	8 065	7 970	8 297
Indicateur de concentration d'emploi	117,8	121,2	117,4
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	57,6	57,2	58,4

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.
Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail, géographie au 01/01/2022.

Tableau 2 : Emploi sur l'agglomération du Bocage Bressuirais

EMP T5 - Emploi et activité

	2008	2013	2019
Nombre d'emplois dans la zone	29 058	28 721	28 806
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	30 516	30 553	30 564
Indicateur de concentration d'emploi	95,2	94,0	94,2
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	57,4	57,7	57,0

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.
Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail, géographie au 01/01/2022.

Parmi les actifs en emploi qui résident dans la zone, seulement 58,6% travaillent à Bressuire, une part en diminution depuis 2008. La part d'actifs employés hors de la commune est donc en augmentation. Cependant, le nombre d'emplois à Bressuire est en augmentation, alors qu'il est en baisse dans la communauté d'agglomérations. On peut donc supposer que les actifs travaillent au-delà de la communauté de communes, peut-être à Niort, Parthenay ou même Cholêt.

Tableau 3 : Lieu de travail des actifs de Bressuire

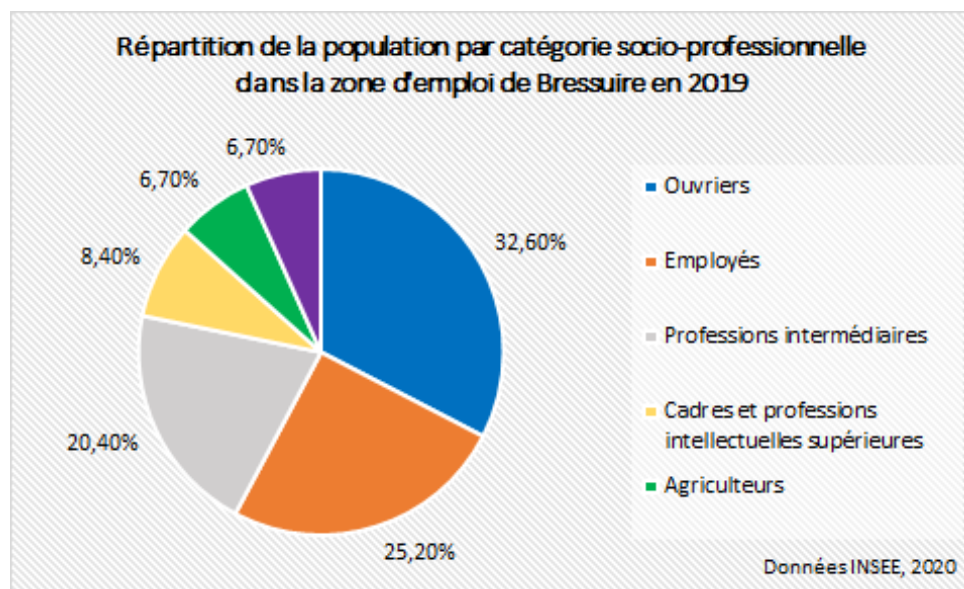
ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	8 062	100	7 970	100	8 294	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	5 169	64,1	4 927	61,8	4 860	58,6
dans une commune autre que la commune de résidence	2 893	35,9	3 043	38,2	3 434	41,4

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

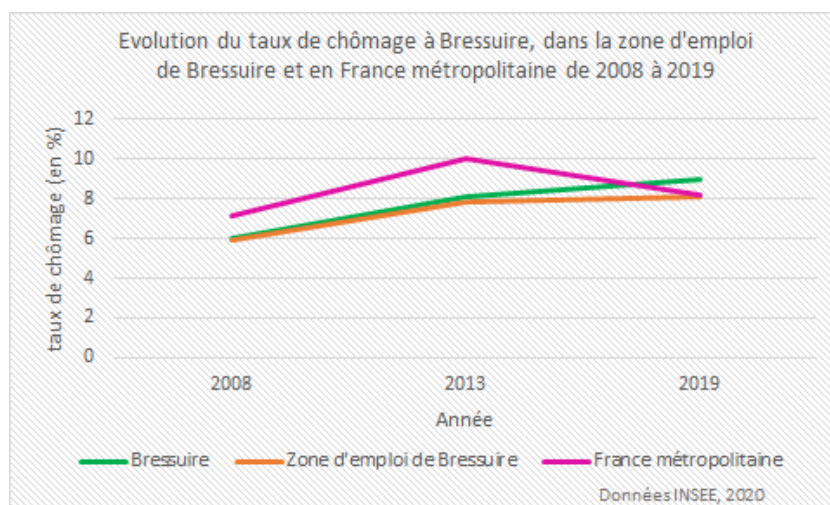
Selon l'INSEE (2020), la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée de la zone d'emploi de Bressuire en 2019 sont les ouvriers, qui représentent 32,6% de l'emploi sur le territoire. Viennent ensuite les employés à 25,2% et les professions intermédiaires à 20,4%. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont une catégorie socioprofessionnelle peu présente sur la zone, comptabilisant 8,4% de l'emploi. Les agriculteurs et les artisans, commerçants, chefs d'entreprise sont les moins représentés. Ces deux catégories représentent chacune 6,7% de l'emploi de la zone.

Graphique 2 : Répartition de la population par CSP



Le taux de chômage des 15 à 64 ans dans la zone d'emploi de Bressuire s'élève à 8,1% en 2019. Il est particulièrement élevé chez les jeunes : le taux de chômage des 15 à 24 ans s'établit à 23,3%. A Bressuire même, le taux de chômage des 15 à 64 ans se situe à un niveau légèrement plus élevé, à 9% en 2019. Le revenu médian disponible en 2019 est de 20 020 euros dans la zone d'emploi et de 20 620 euros à Bressuire. 13,3% des ménages se situent en dessous du taux de pauvreté dans la zone d'emploi de Bressuire.

Graphique 3 : Evolution du taux de chômage à Bressuire



La majorité des établissements sont des TPE (très petites entreprises) qui comptabilisent entre 1 et 9 salariés. Elles représentent 70,7% du total des établissements à Bressuire et 72,7% dans la zone d'emploi.

LES PROJETS MIS EN PLACE A BRESSUIRE DANS LE CADRE D'ACV

Pour répondre aux enjeux du manque de l'axe 5, la ville de Bressuire a mis en place plusieurs actions :

- Création d'une Cité de la Jeunesse et des Métiers, à proximité de la Gare (projet réalisé)



- Création d'un espace Simone Veil, qui sera un lieu qui rassemblera les associations de la ville qui ont des difficultés à trouver des locaux, et qui servira d'antenne pour des acteurs comme la CPAM. (en travaux)

Certaines actions menées combinent également les enjeux de l'axe 5 avec ceux d'autres axes, comme par exemple :

- Le regroupement scolaire et périscolaire des écoles du quartier de la Gare, qui regroupe les enjeux de l'axe 5 avec ceux de l'axe 3. (projet réalisé)
- La transformation du château en un lieu incontournable, qui regroupe les enjeux de l'axe 5, de l'axe 2 et de l'axe 4. (en travaux)
- La réhabilitation du passage de la poste, avec notamment la création d'une ludothèque, dans l'ancien passage de la poste (en travaux)



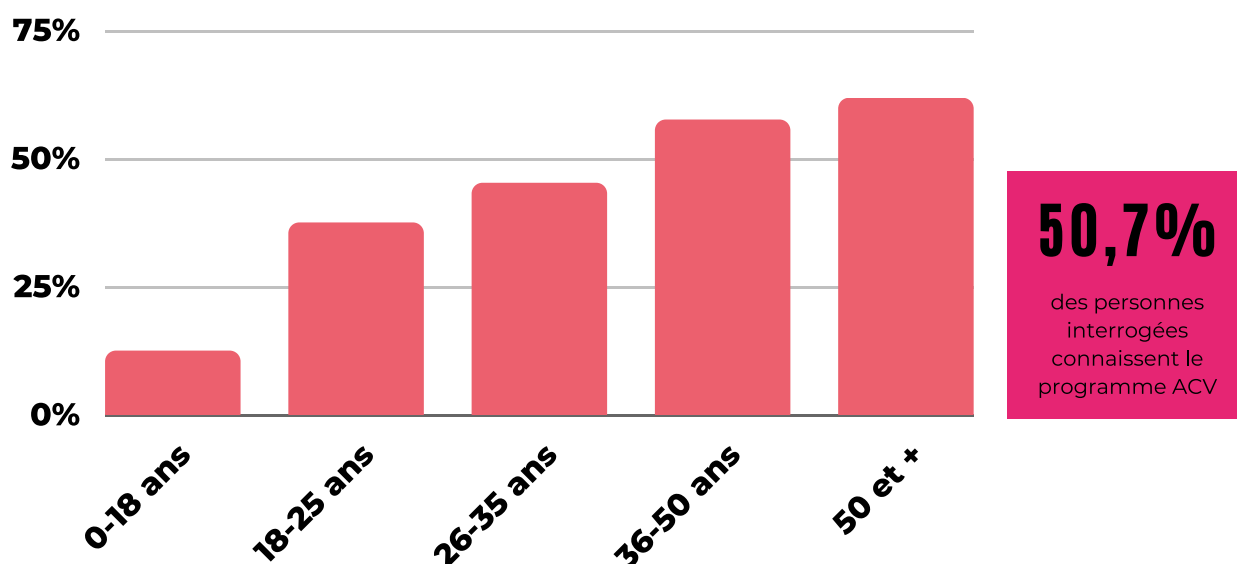
CONNAISSANCE DU PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE

Nous allons étudier dans cette partie, la connaissance du programme ACV par la population ainsi que leur perception du programme.

Nous différencierons les réponses obtenues en fonction de l'âge et de la CSP pour tenter d'apporter le plus de précisions possibles aux résultats de notre étude.

01. Connaissance du programme ACV en fonction de l'âge

Graphique 4 : Connaissance du programme ACV par catégorie d'âge



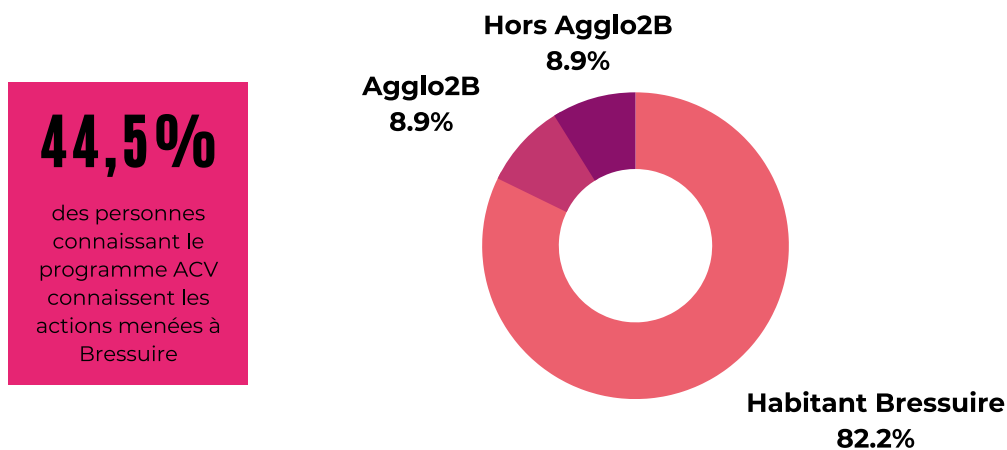
Nous observons ici que la connaissance du programme ACV est très faible chez les personnes mineures interrogées mais croissante avec l'âge.

La connaissance du programme reste faible jusqu'à 35 ans. Ceci peut être expliqué par le canal de diffusion utilisé par la municipalité pour communiquer autour des actions menées sur le territoire dans le cadre du programme ACV ou par un désintérêt de la population jeune envers les actions menées pour la ville.

Cependant, il est important de souligner que la communication autour du programme reste plutôt efficace puisque plus de la moitié des personnes interrogées connaissait le programme peu importe leur âge.

02. Connaissance des actions menées à Bressuire

Graphique 5 : Lieu d'habitation des personnes connaissant les actions menées par la commune en ville.

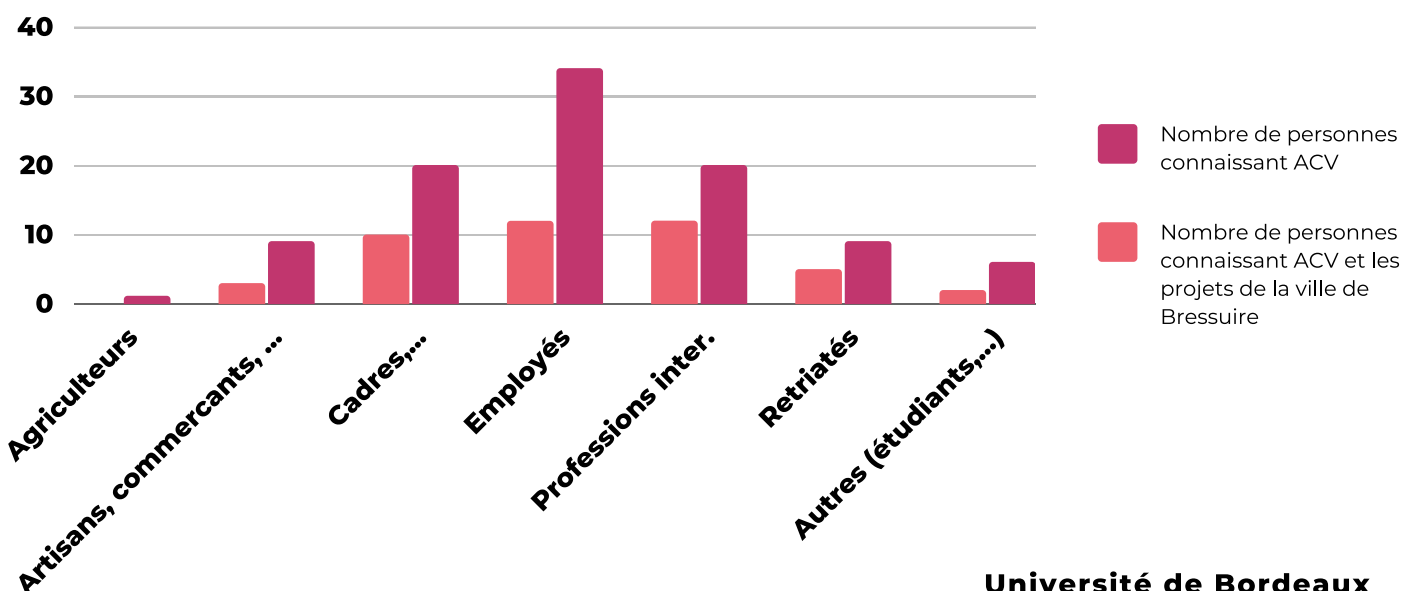


Comme nous pouvons le voir ici, la grande majorité des personnes ayant connaissance des actions menées à Bressuire dans le cadre du programme habitent dans la ville de Bressuire (37 personnes sur 44). Cependant le taux de connaissance des actions menées à Bressuire est plutôt faible surtout pour les habitants venant de l'agglomération ou en dehors.

Ceci montre que les canaux de diffusions sont efficaces pour les habitants de la ville, puisque c'est la mairie qui est chargée du programme ACV et de la communication, mais qu'il existe encore une marge de manoeuvre à l'échelle de l'agglomération pour informer les habitants des services qui se développent à Bressuire.

Ceci est important car un certain nombre de personnes vivant hors de la ville de Bressuire s'est dit intéressé par les projets développés en centre-ville lorsque nous les avons évoqués et nous a informé que ces projets pourraient les amener à se déplacer plus souvent à Bressuire pour utiliser ces espaces et consommer.

Graphique 6 : Connaissance des projets en fonction de la catégorie socio-professionnelle

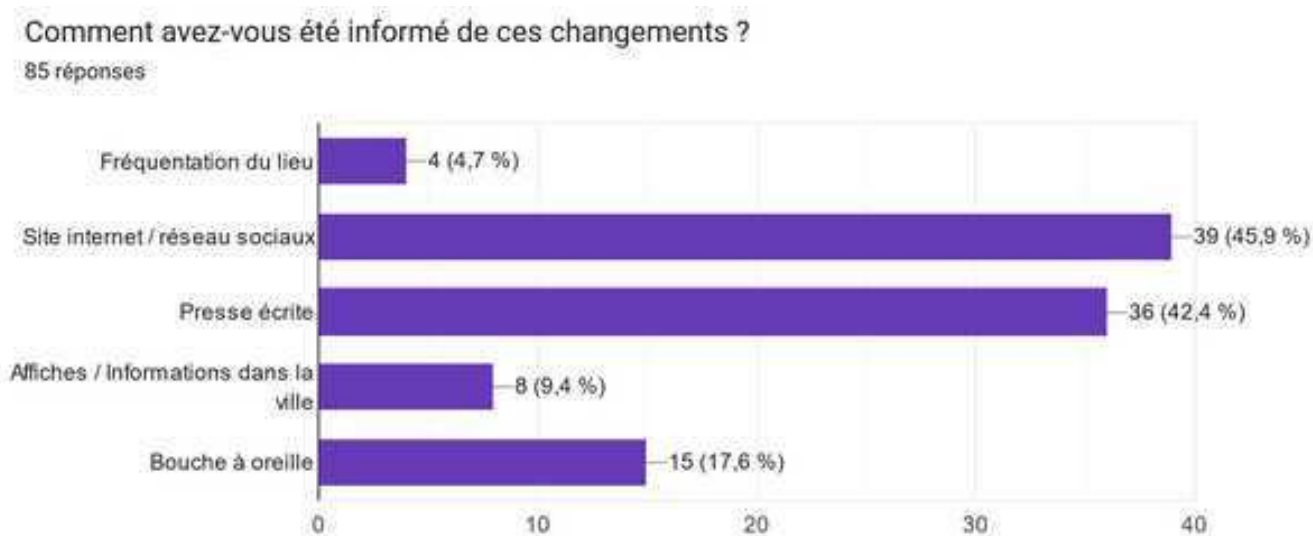


Le graphique n°6 nous montre que les personnes les plus informées des différents projets mis en oeuvre par la ville de Bressuire sont les personnes appartenant au statut d'employé, de cadres et de professions intermédiaires.

Cependant, lorsque nous comparons avec le nombre total de personnes issues de chaque groupe, nous observons que les employés sont bien moins informés que les cadres et P.I. proportionnellement. On observe également que les retraités sont également bien informés proportionnellement à la taille de leur groupe (5 sur 9).

03. Impact des différents canaux de diffusion

Graphique 7 : Canal de diffusion privilégié



Le nombre de réponse est supérieur à 85 car les personnes interrogées pouvaient sélectionner plusieurs réponses.

Parmi les 85 personnes ayant été informé de la mise en place du programme ACV à Bressuire et/ou des projets lancés à l'initiative de la mairie en ville, nous pouvons observer que les 2 canaux de diffusion les plus efficaces sont internet via le site de la mairie et les réseaux sociaux de la ville ainsi que la presse écrite locale.

Le bouche à oreille reste le dernier canal plutôt significatif et efficace bien qu'indépendant de la volonté des institutions.

Au vu des résultats énoncés ici, nous pouvons réfuter l'hypothèse établie après la lecture du premier tableau (cf. Tableau Connaissance du programme ACV, p.10) selon laquelle les canaux de diffusion utilisés par la mairie ne permettraient pas aux générations les plus jeunes d'être informées. Nous voyons ici que le canal le plus efficace a été internet, ce qui ne pose aucun problème d'accessibilité à la nouvelle génération.

Le bon score de la presse écrite apporte une explication au fait que la connaissance du programme ACV augmente avec l'âge sachant que la lecture de la presse écrite augmente également avec l'âge des personnes.

La méconnaissance du programme ACV par les jeunes générations (notamment les mineures) peut s'expliquer par le fait qu'ils soient en transit (domicile-lycée) et qu'ils n'utilisent pas ou peu les équipements de service culturel et de loisirs en dehors du lycée.

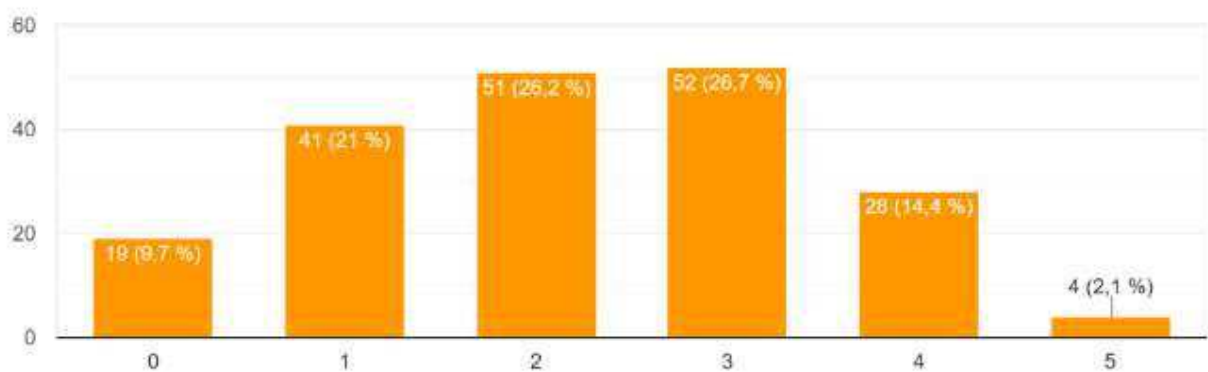
PERCEPTION DES SERVICES PUBLICS PAR LES HABITANTS

Avant de récolter des données précises sur les projets réalisés dans le cadre d'action cœur de ville, nous nous sommes intéressés à la perception des habitants sur l'offre de services publics. Pour avoir une vision globale, nous avons décomposé en 5 axes distincts l'offre de service. Les questions posées concernent la satisfaction de l'offre culturelle, de transport, de services administratifs, de santé et d'éducation.

Graphique 8 : Satisfaction de l'offre de santé

Êtes-vous satisfait de l'offre de santé dans la commune de Bressuire ? (Ne pas répondre si vous n'êtes pas concerné)

195 réponses



L'offre de santé est la branche des services publiques la plus mal perçue des bressuirais. En effet, les notes de 0 et 1 ont été données par 30% de notre échantillon. Cette perception s'explique par deux raisons principales. La première étant la difficulté pour les néo-entrants à trouver un médecin généraliste. La seconde est l'absence de spécialistes, poussant les habitants dans certains cas, à devoir se déplacer jusqu'à Nantes ou Niort pour accéder à des services médicaux.

Pour attirer les médecins sur le territoire, la ville de Bressuire propose des prix de loyer extrêmement attractifs pour les professionnels de santé. Malheureusement, peu de médecins viennent s'installer dans le bocage. Cette désertification médicale n'est pas propre à Bressuire, dépassant les frontières de la ville.

PERCEPTION DES SERVICES PUBLICS PAR LES HABITANTS

Tableau 4 : Satisfaction de l'offre de transport, par catégorie d'âge et en fonction de la commune de provenance

C	Age	Habitez-vous à Bressuire ?	Êtes-vous satisfait par l'offre de transports dans la commune de Bressuire ? (Ne pas répondre si vous n'êtes pas concerné)					Total général	
			0	1	2	3	4		5
	0-18 ans	Non, mais dans la communauté de communes		1		2	8	2	13
		Non, plus éloigné				1		1	2
		Oui			1				1
	Total pour 0-18 ans			1	1	3	8	3	16
	18-25 ans	Non, mais dans la communauté de communes				1	1	1	3
		Non, plus éloigné	100%						1
		Oui		2	3	2	3		10
	Total pour 18-25 ans		1	2	3	3	4	1	14
	26-35 ans	Non, mais dans la communauté de commu	1	1	4	3	2		11
		Non, plus éloigné				2			2
		Oui		2	4	7	6	5	24
	Total pour 26-35 ans		3	5	11	11	7		37
	36-50 ans	Non, mais dans la communauté de commu	2	1	7	3			13
		Non, plus éloigné		1	2		2		5
		Oui		7	4	11	13	3	39
	Total pour 36-50 ans		9	6	20	16	5	1	57
	50 ans et plus	Non, mais dans la communauté de commu	1	1	5	1	2	3	13
		Non, plus éloigné			1				1
		Oui		5	4	8	6	3	27
	Total pour 50 ans et plus		6	5	14	7	5	4	41
	Total général		19	19	49	40	29	9	165

Concernant les services de transport, l'âge et le lieu de résidence des individus sont nécessaires pour apporter une analyse pertinente.

Pour les personnes interrogées habitant hors de Bressuire, le réseau de transport relativement bien perçu. La tranche d'âge 0-18 est composée presque uniquement de collégiens et de lycéens qui habitent à l'extérieur de la ville. Pour plus de 95% d'entre eux, les transports en commun alimentent efficacement les communes de l'agglomération. Malgré le manque de fréquence, le réseau dessert efficacement les établissements scolaires.

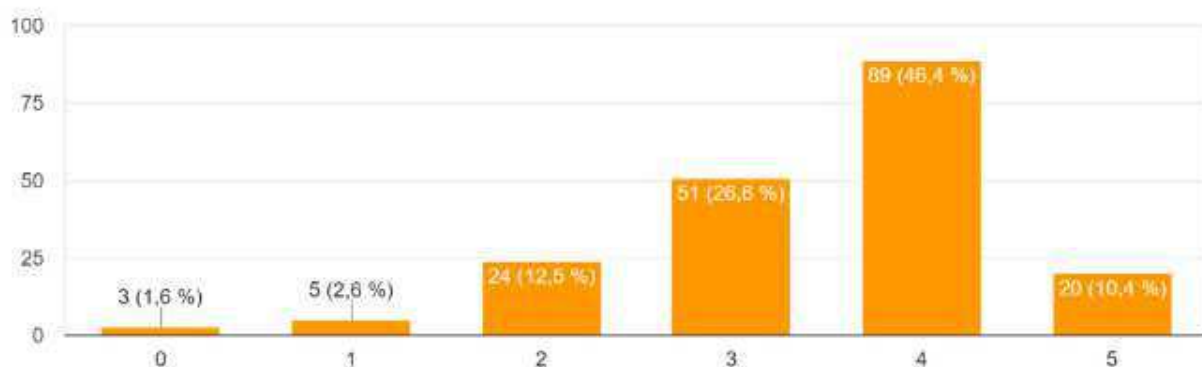
En revanche, les actifs bressuirais plus impactés par différents impératifs et contraintes, dénoncent cette faible fréquence, ne leur laissant pas l'opportunité de dépendre des transports.

PERCEPTION DES SERVICES PUBLICS PAR LES HABITANTS

Graphique 9 : Satisfaction de l'offre de culture et de loisirs

Êtes-vous satisfait de l'offre de culture et de loisirs dans la commune de Bressuire ? (Ne pas répondre si vous n'êtes pas concerné)

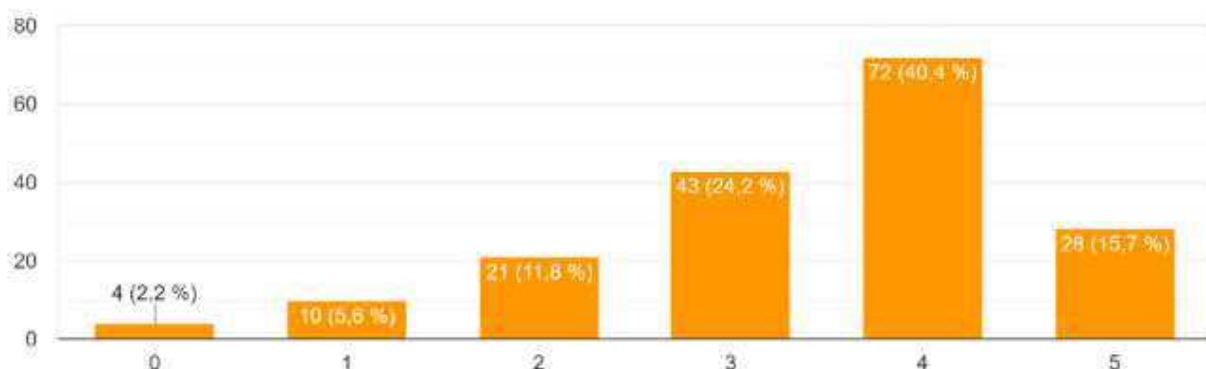
192 réponses



Graphique 10 : Satisfaction de l'offre d'éducation

Êtes-vous satisfait de l'offre d'éducation dans la commune de Bressuire ? (Ne pas répondre si vous n'êtes pas concerné)

178 réponses



L'offre éducative ainsi que celle de cultures et de loisirs sont les plus appréciées de notre échantillon. Plus de 80% des individus ont attribué une note égale ou supérieure à 3. Pour ce qui est de l'éducation, les personnes directement concernées ainsi que les parents sont satisfaits du niveau d'éducation.

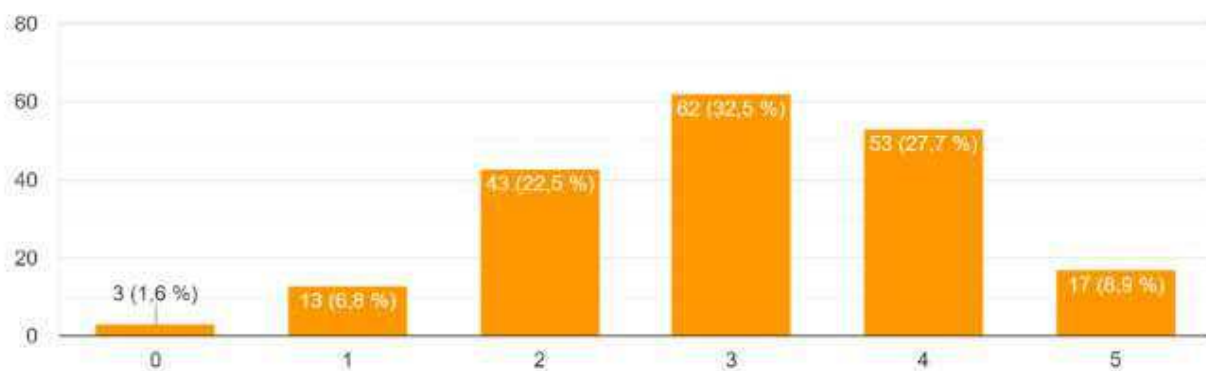
Pour la culture et les loisirs, la ville organise régulièrement des événements au sein du bocage. De plus en 2006, l'arrivée du bocapole (équipement économique, de culture et de loisirs) à redynamiser complètement le territoire.

PERCEPTION DES SERVICES PUBLICS PAR LES HABITANTS

Graphique 11: Satisfaction de l'offre de l'administration publique

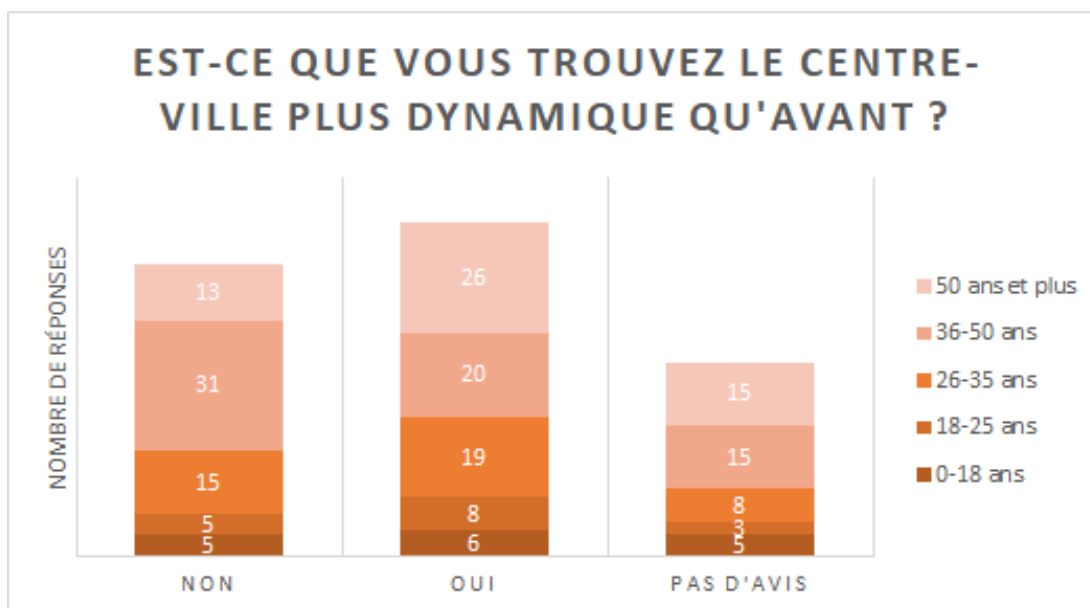
Êtes-vous satisfait de l'offre de l'administration publique dans la commune de Bressuire ? (Ne pas répondre si vous n'êtes pas concerné)

191 réponses



Pour les démarches administratives, environ 70% des habitants sont satisfaits des services proposés par la ville. Le principale axe d'amélioration que nous avons pu recenser auprès de la population concerne l'aide aux démarches administratives en ligne. L'espace Simon Veil répondra à cette demande avec l'arrivée du service France Services qui combinera accueil physique et accompagnement numérique.

Graphique 12 : Perception du centre-ville en fonction de l'âge



Environ 40% des sondés trouvent que le centre-ville est plus dynamique qu'avant, contre 36% qui ne le trouvent pas plus dynamique, et 23,6% se déclarent sans avis.

On peut observer des réponses différentes en fonction des âges des personnes interrogées car ceux-ci n'ont pas forcément le même usage du centre-ville. Ainsi, les 36-50 ans ont davantage répondu que le centre-ville n'était pas plus dynamique tandis que les 0-18 ans ont davantage répondu que le centre-ville était plus dynamique qu'avant.

Graphique 13 : Manque de services publics



A la question : "Quel élément de service public manque selon vous ?" nous avons obtenu 45 réponses.

Parmi ces réponses, 15 évoquent un manque dans le secteur de la santé : manque de médecins notamment de médecins spécialistes, maisons de santé et hôpital, proximité et accès aux soins, CPAM, antenne médico-sociale...

Le manque d'une offre de mobilité suffisante (transports en communs comme les bus ou pistes cyclables, desserte de la périphérie) est également évoqué plusieurs fois.

Certaines suggestions concernent les enfants en bas âge : crèches, gardes d'enfants, aires de jeux, espaces dédiés aux enfants...

PERCEPTION DES PROJETS PAR LES HABITANTS

Au cours de notre enquête, nous avons interrogé la population sur deux projets menés dans le cadre du programme Action Cœur de Ville :

-Le projet de ludothèque, prévu dans le passage de la Poste, ancien passage commerçant du centre-ville, qui était tombé en désuétude

-Le projet de l'Espace Simone Veil, qui vise à réhabiliter une ancienne maison de retraite, pour en faire un espace pour les associations de la ville, mais aussi pour les différents acteurs sociaux (Antenne CPAM par exemple).

Nous avons d'abord interrogé la connaissance des habitants sur leur connaissance du projet de ludothèque :

Tableau 5 : Connaissance du projet de ludothèque

Avez-vous entendu parler du projet de ludothèque dans le passage de la poste ?	0-18 ans	18-25 ans	26-35 ans	36-50 ans	50 ans et plus	Total général
Oui	10	8	37	59	46	160
Non	6	8	5	6	9	34
Total général	16	16	42	65	55	194

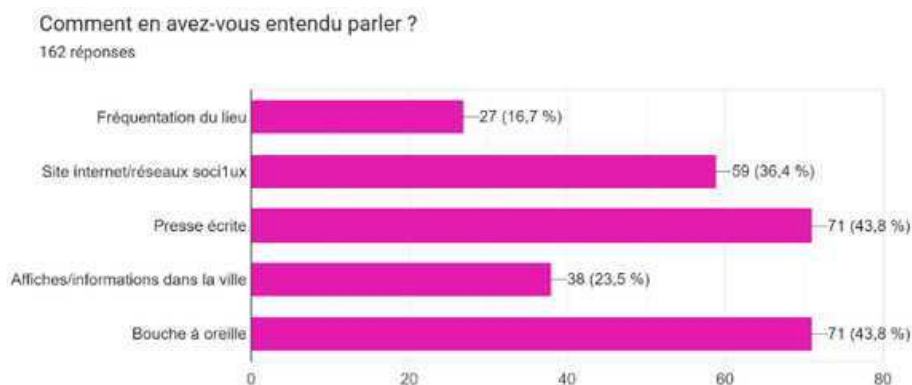
Nous voyons ici que la majorité des personnes interrogées (160/194 soit 82%) ont entendu parler du projet de ludothèque.

Les catégories d'âge de 26-35, 36-50 et 50 ans et plus semblent très bien informés sur ce projet, car seulement 14% des personnes interrogées dans ce groupe n'avaient pas entendu parler ce projet.

Chez les plus jeunes, la connaissance du projet semble plus limitée, mais le faible nombre de personnes interrogées ne nous permet pas de conclure.

Nous allons maintenant nous intéresser aux différents canaux de diffusion par lesquels les habitants ont entendu parler de ce projet :

Graphique 14 : Canal de diffusion privilégié



Sur ce graphique, nous voyons que les canaux de diffusion par lesquels les habitants ont le plus entendu parler du projet de ludothèque sont : le bouche à oreille, la presse écrite et le site internet de la mairie et les réseaux sociaux.

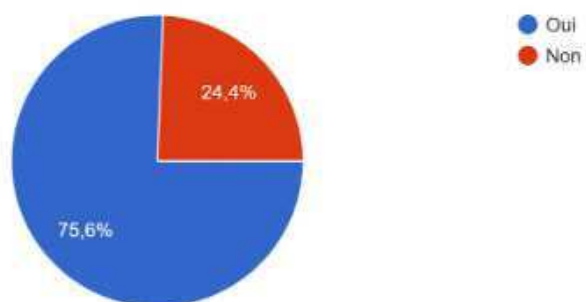
Quelques personnes ont été informées par des affiches ou des promotions dans la ville, ou en passant devant le lieu (où le logo action cœur de ville est affiché, et le projet expliqué).

Nous avons ensuite interrogé les habitants, en fonction de leur connaissance préalable ou non, sur leur intérêt pour le projet :

Graphique 15 : Intérêt pour la ludothèque parmi les personnes informées

Est-ce que vous pensez utiliser la structure une fois qu'elle sera ouverte ?

156 réponses

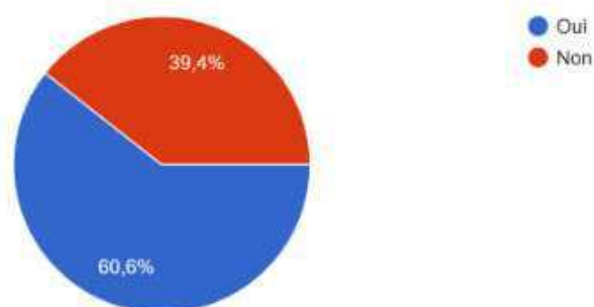


Au sein des personnes connaissant déjà la structure, plus de 3 personnes sur 4 pensent utiliser la structure une fois qu'elle sera ouverte

Graphique 16 : Intérêt pour la ludothèque parmi les personnes non-informées

Est-ce que vous pensez utiliser cet espace ?

33 réponses



Au sein des personnes qui ne connaissaient pas la structure, 60% se déclare intéressé, une part plus faible que parmi ceux qui sont informés.

Parmi les raisons évoquées pour le manque d'intérêt pour la ludothèque, on trouve :

Pas concernée - Des commerces seraient un plus - Pas très joueur et enfants trop grands - Pas très jeux de société - Rien à y faire - Aime bouger - Pas intéressée - Cela ne m'intéresse pas personnellement - Étant retraité et sans enfants, à ce jour je ne vois pas d'intéressement pour ce projet - Je ne vais plus dans le centre ville que des étrangers

Nous avons ensuite interrogé la connaissance des habitants sur leur connaissance du projet de l'Espace Simone Veil :

Tableau 6 : Connaissance de l'espace Simone Veil

Avez-vous entendu parlé de l'espace Simone Veil ?	0-18 ans	18-25 ans	26-35 ans	36-50 ans	50 ans et plus	Total général
Oui		2	11	21	25	59
Non	16	14	31	44	30	135
Total général	16	16	42	65	55	194

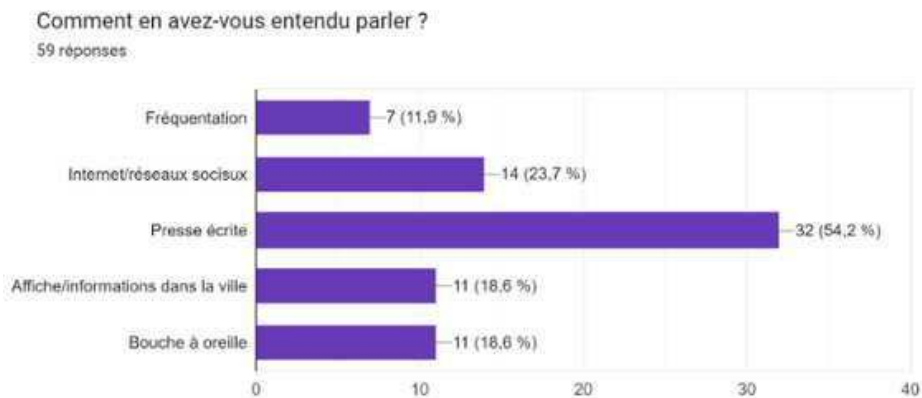
Nous voyons ici que la majorité des personnes interrogées (135/194 soit 70%) n'ont pas entendu parler du projet de l'Espace Simone Veil.

Même si l'échantillon des plus jeunes catégories d'âge est assez faible, la tendance est assez claire, ils ne sont quasiment pas informés.

La catégorie qui est la mieux informée à ce sujet sont les 50 ans et plus, qui sont 25/55 à être informé, soit 45%. Les 36-50 ans sont également un peu informés, avec environ 1/3 de la population interrogée qui est informée sur le projet. Les 26-35 ans sont plus informés que les plus jeunes, mais restent malgré tout mal informés, avec environ 25% d'informés.

Nous allons maintenant nous intéresser aux différents canaux de diffusion par lesquels les habitants ont entendu parler de ce projet :

Graphique 17 : Canal de diffusion privilégié



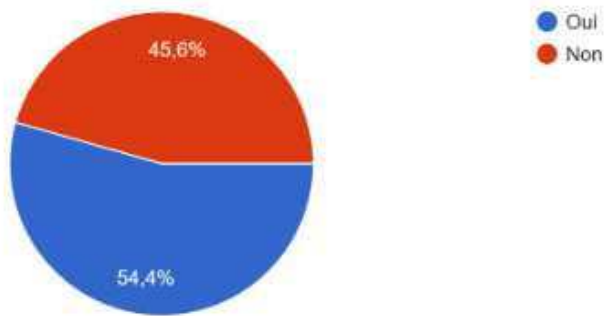
Sur ce graphique, nous voyons que le principal canal de diffusion d'informations sur l'Espace Simone Veil est la presse écrite, qui regroupe plus de 50% des réponses. Ensuite, certaines personnes ont été informées par internet, par des informations dans la ville ou dans le bouche à oreille. Quelques personnes ont également pu passer devant le lieu, où une bache indique le lien entre ce lieu et le programme Action Coeur de Ville.

Nous avons ensuite interrogé les habitants, en fonction de leur connaissance préalable ou non, sur leur intérêt pour le projet :

Graphique 18 : Intérêt pour le projet parmi les personnes informées

Pensez-vous utiliser la structure dans le futur ?

57 réponses

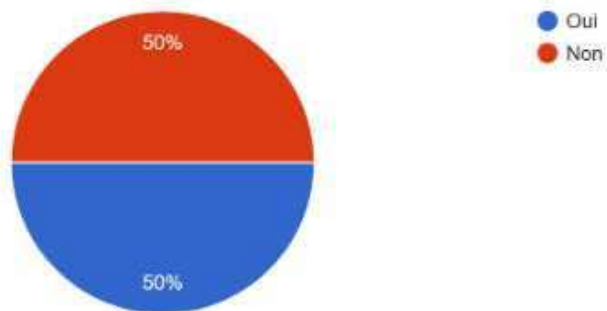


Au sein des personnes connaissant déjà la structure, seul 54% pense utiliser la structure dans le futur.

Graphique 20 : Intérêt pour le projet parmi les personnes non-informées

Est-ce que vous vous rendriez dans cet espace ?

134 réponses



Au sein des personnes qui ne connaissaient pas la structure, 50% se déclare intéressé, une part plus faible que parmi ceux qui sont informé, mais qui reste assez faible.

Parmi les raisons évoquées pour le manque d'intérêt pour la ludothèque, on trouve :

Très peu à faire auprès des services sociaux et je ne souhaite pas que ça change - Encore du social alors qu'il vaudrait mieux aider les gens qui bossent - Je n'ai pas assez d'information sur ce projet pour le moment - Très casanière - Pas d'intérêt pour les asso ; Personne dans l'agglomération - Pas de participation associative - Pas d'association - Pas concernée par ses missions - Cela ne m'intéresse pas personnellement - Je ne pense pas être concernée - Ne me sent pas concernée. - Suite à la réunion publique où on nous en a parlé, aucune des associations et autres a ce jour ne me serviront - Lieu sympathique qui va certainement être dégradé - Bressuire ville minable à fuir que des étrangers elle devrait plutôt s'appeler Bamako - Pour juste une partie de la société.

Le constat qui ressort de ces observations est que la population s'informe sur ces projets, mais que les personnes plus âgées restent les mieux informées. Les deux projets étudiés semblent aussi présenter un attrait aux yeux de la population, même si le projet de ludothèque rassemble plus que l'Espace Simone Veil.

On voit également que la presse écrite, dans une ville moyenne comme Bressuire, reste encore un moyen crucial de transmission de l'information.

ECHANGES AVEC LES ACTEURS LOCAUX

1. Rencontre avec Anne Fonteneau, chargée de mission habitat et logement à l'Agglo2B :

Cet entretien nous a permis de mieux comprendre certaines difficultés qu'ont pu rencontrer les chargés de missions avec le dispositif ACV, mais également les bénéfices que la ville a pu en tirer, au-delà de l'aide financière accordée.

L'une des difficultés rencontrée à Bressuire est le manque d'expertise en ingénierie. En effet, Bressuire étant une petite ville parmi les villes moyennes, elle ne dispose pas des mêmes compétences en ingénierie que les villes de plus grandes échelles. Il manquerait donc une aide en ingénierie pour que Bressuire puisse pallier ce manque.

Par ailleurs, on observe un décalage au niveau de la temporalité entre le temps de la convention (environ 5 ans) et le temps de lancement et de réalisation du projet. L'Etat demande des retours et des évaluations rapides sur des projets qui mettent du temps à se mettre en œuvre.

Une autre difficulté rencontrée est le manque de visibilité sur les aspects financiers. Le dispositif ACV ressemble davantage à une politique descendante plutôt que ascendante, contrairement à avant où les collectivités disposaient d'une enveloppe et de davantage de liberté et de visibilité

Cependant, le programme ACV a également apporté de nombreux avantages à la ville de Bressuire :

Outre un financement en ingénierie projet, le programme a permis à la ville de poser un véritable projet urbain dont elle ne s'était pas dotée auparavant et a posé la nécessité de hiérarchiser et prioriser les actions.

On observe également un ruissellement des capacités en ingénierie via une entraide avec les territoires voisins et un réseau d'entraide entre villes du programme ACV. On observe aussi des liens entre les villes du programme Petites Villes de Demain et les villes du programme ACV.

Enfin, le dispositif ACV à Bressuire a permis une mobilisation des acteurs locaux et des investisseurs extérieurs (grâce à Action Logement et la Banque des territoires). Cela a généré un gain en attractivité et un rayonnement sur les territoires alentours. Ainsi, la chargée de mission souligne que ce programme a permis de mettre un "coup de projecteur" sur le cœur de ville.

2. Rencontre avec Lise Andrieu, chargée de mission du programme ACV

Parmi les acteurs du Programme rencontré à Bressuire, nous avons pu interroger plus en détail Madame Lise Andrieu, Chargée de mission Action Cœur de Ville pour la mairie de Bressuire. En poste depuis 2018, d'abord sur un contrat de 2 ans, durant lequel elle était en charge de mener et de coordonner les différentes études menées sur la commune et l'agglomération de Bressuire, puis sur un contrat en cours de 5 ans où son rôle est davantage porté sur les interactions entre les porteurs de projets et les partenaires institutionnels.

Elle revient notamment sur les liens forts qui ont été noués entre Bressuire et Action Logement ou la Banque des Territoires, qui aident Bressuire en co-signant des projets.

Elle explique également que le programme Action Cœur de Ville n'est pas un programme de subvention, mais un programme qui favorise les projets liés aux thématiques d'ACV. Les projets doivent donc être financés et supportés par les municipalités et leurs partenaires, ce qui reste une charge importante.

L'Etat a cependant financé les différentes études qui ont pu être menées au début du programme.

Le programme Action Cœur de Ville est selon elle limité par les coûts de projets, les défauts du foncier ancien, la durée des projets ainsi que par la disparition de postes à visée opérationnelle au sein des services de l'Etat, qui reporte la quasi-totalité des tâches opérationnelles vers les mairies.

Le programme a évidemment été limité par la hausse actuelle des prix de l'énergie, et par la crise du Covid, qui ont affecté fortement les coûts de fonctionnement des collectivités.

Cependant, le programme Action Cœur de Ville a aussi apporté beaucoup, notamment dans les partenariats qu'il a permis, créant une dynamique vertueuse autour des programmes créés par les acteurs, qui aspire même les commerçants locaux.

La mise en place d'action à court terme, pour favoriser le centre-ville, s'est également inscrite dans un cercle vertueux, ramenant des personnes dans le centre-ville tout en incitant les commerçants. Les différents axes ont également permis de pousser des réflexions plus profondes sur l'aménagement de la ville et sa cohérence.

Le programme a permis de favoriser des projets déjà prévus par la commune, mais qui aurait mis plus de temps à se mettre en place.

Les différentes communes du programme Action Cœur de Ville ont été amenées à échanger au cours des forums ACV, qui ont lieu tous les ans, mais l'échange reste peu présent, à part avec les communes voisines sur des enjeux présents sur les 2 territoires (plan de façade partagé entre Niort et Bressuire).

Une démarche d'animation a été mise en route il y a peu pour commencer à promouvoir le projet de ludothèque, mais les autres projets n'ont pas encore été promus. La démarche actuelle est de communiquer projet par projet. Les relais sont principalement faits sur les réseaux sociaux de la mairie et sur le site internet.

3. Rencontre avec Delphine Chesseron, Directrice générale des services

Delphine Chesseron, directrice générale des services, depuis 2014, avant à la direction des affaires générales (conseil municipal). Échange énormément au quotidien avec la chargée de mission. Selon elle, le programme ACV a été ciblé sur des communes « pas en bonne situation mais pas dans une situation désespérée ». Le début d'Action Cœur de Ville a été difficile car il n'y avait pas de chargé de mission, rôle nécessaire pour assurer la coordination entre tous les acteurs impliqués. Selon Delphine Chesseron, la réussite de ce programme réside en la capacité d'unir tous les acteurs. L'arrivée de Lise Andrieux fut nécessaire pour que le programme ACV soit piloté efficacement.

Grâce au programme, Bressuire a rayonné au-delà de ses frontières. La ville a été valorisée auprès des acteurs qui se situent hors du bocage, offrant l'opportunité aux investisseurs d'agir sur le territoire.

Les études payées ont permis de redécouvrir des aspects intéressants du territoire. Le programme a aussi permis de mettre le territoire en lumière, à travers les partenariats, qui ont mis en avant des possibilités d'investissement. Mais l'ensemble des démarches demande énormément de documents, et ont été freinés par les crises.

CONCLUSION

01 Pour conclure, lors de notre étude, nous étions parti du postulat selon lequel le programme Action Cœur de Ville serait méconnu de la population qui n'aurait pas ou peu conscience des actions qui sont menées au sein de la ville de Bressuire.

Nous avons cependant pu constater que la population était beaucoup plus informée que nous ne le pensions mais également qu'ils se sentaient impliqués dans la politique de la ville pour redynamiser le centre-ville, ce qui représentait une nécessité pour la majorité d'entre eux.

02 L'interrogation de la population au sujet de leur perception des différents niveaux de services publics présent au sein de la ville de Bressuire nous a permis de relever les besoins qu'exprimaient les habitants afin de voir si les actions menées par la ville dans le cadre du programme permettaient d'y répondre. Ceci nous a également permis de voir les points forts de la ville en termes de services offerts à la population.

Nous pourrions résumer nos observations ici :

- l'offre culturelle est plébiscitée avec environ 85% d'avis positifs ainsi que l'offre éducative avec plus de 80% d'avis positifs
- au contraire, l'offre de santé est critiquée notamment à cause de l'absence de certains professionnels de santé spécialisés et des difficultés à trouver un médecin généraliste
- ainsi que l'offre de transports en commun qui n'est pas assez régulier et qui ne représente pas une alternative viable pour se déplacer pour bon nombre de personnes

Cependant, il est important de préciser qu'il est parfois compliqué pour une ville de taille moyenne telle que Bressuire de développer son offre de services publics comme par exemple au niveau des transports en commun plus importante qui coûterait bien trop cher pour la fréquentation espérée.

C'est également le cas pour l'offre de santé qui agit de manière plus exogène (installation de médecins libéraux sur le territoire, etc...) et sur laquelle la ville n'a que peu de leviers d'actions pour remédier au problème d'attractivité. C'est pour cela que nous retrouvons les mêmes phénomènes à l'œuvre dans la majorité des villes moyennes de France lorsque l'on parle d'accessibilité aux soins.

03 Pour finir, lors de nos échanges avec les professionnels engagés dans la mise en application du programme ACV, nous avons pu constater que l'apport de ce programme ne résidait pas tant à travers les financements qu'il apportait mais plus à travers le rayonnement que le programme pouvait avoir sur les territoires voisins. Ce qui a permis une mobilisation des acteurs locaux et des investisseurs extérieurs (grâce notamment à Action Logement et à la Banque des territoires). Ceci a permis de donner un "coup de projecteur" sur les enjeux de la redynamisation du centre-ville de Bressuire

L'agglomération a également pu élaborer un véritable "projet urbain" qui jusqu'ici n'existait pas à Bressuire.

Malgré cela, un des défauts souligné par les acteurs locaux est le décalage temporel entre la réalisation des projets qui ne sont pas encore tous terminés (ni même lancés) et les demandes d'évaluation de la part de l'Etat.

REMERCIEMENTS

Pour leur contribution et le temps accordé :

- *Madame Lise Andrieu, chargée de mission Action Coeur de Ville à Bressuire*
 - *Madame Anne Fonteneau, chargé de mission habitat et logement à l'agglo 2B*
 - *Madame Delphine Chesseron, Directrice Générale des Services à la Mairie de Bressuire.*
 - *Madame Aude Rodrigues Pereira, Animatrice Référente Jeunesse à la CJM*
 - *Madame Stéphanie Dupain, Animatrice Enfance au Centre Socio Culturel de Bressuire*
-
- *Madame Aurélie Lalanne, pour son accompagnement pédagogique*
 - *Madame Johanna Dufau, pour ses conseils et son expérience sur les questionnaires*
-
- Les restaurants "La Popotte" et "Les Cloîtres", à Bressuire, pour leur accueil chaleureux



Annexe 1 : document 3

2023 08 : Action Cœur de Ville – indicateurs évaluations

Réf	intitulé	indicateur	Valeur 2019	valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	
FAM 1 à FAM 3	CJM, PEM et groupe scolaire	Bâtiments livrés, indicateurs jugés peu pertinents, à posteriori					
FAM 4	Charte des terrasses	Nbre de terrasses aidées financièrement	Non mis en place	4	2	Pas de demande à ce jour	
FAM 5	Multiplier les facteurs de fréquentation du centre-ville	Nouvelles animations mises en place par la commune (hors château)		Trail urbain annuel Pose annuelle de décoration urbaine estivale Opération ticket commerçant en 2021 et 2022 FAR			
		Fréquentation Terra Aventura Street Art : nbre de visiteurs	Mis en place à compter du second semestre 2022		13 792 joueurs de juillet 2022 à juillet 2023		
		Nbre de devantures commerciales aidées par Agglo'rénov	Mise en place à compter de 2022	5	Action en cours		
		Budget engagé pour l'embellissement des devantures commerciales (Ville et Agglo)	Mise en place à compter de 2022	8578 €	Action en cours		
		Nbre de grands rassemblements municipaux annuels (plus de 1500 visiteurs) en centre-ville	8		7	10	Annulation du 14/07, en raison de la canicule Annulation des Journées Européennes du Patrimoine
FAM 7	Transformer le château en un lieu incontournable	Nombre de visiteurs aux visites organisées par l'Office du tourisme			430	Action en cours	
		Nouvelles actions mises en place par l'Office du tourisme	Mise en place Terra aventura	Recrutement d'un guide touristique	Visites guidées et visites sensorielles	Actions pérennisées	
		Fréquentation Terra aventura : nbre de visiteurs	22 084 joueurs depuis 2019 jusqu'à juillet 2023				
		Nouvelles animations mises en place par la commune			Guinguettes estivales Chapiteau du FAR		
		Fréquentation des animations (tous les organisateurs)	21941		22754	Action en cours	

		confondus) : nbre de visiteurs				
FAM 10	Aménagement des jardins de la gare	Ré-emploi des ressources	Non livré			Ré-utilisation des rails
		Surfaces d'espaces verts créés				9600 m ²
FAM 13	Partenariat avec Action Logement : privilégier le renouvellement urbain	Nbre de logements aidés par Action Logement	Non mis en place	36	4	
		Montant engagé par Action Logement		1 073 428 €	185 400 €	
FAM 14	Programme d'amélioration de l'habitat en Bocage Bressuirais (OPAH-RU et OPAH) – zoom sur le cœur de ville de Bressuire	Nbre de dossiers constitués	Non mis en place	43	Action en cours	
		Montant des subventions accordées		520 882 €	Action en cours	
		Montant des travaux HT		1 274 443 €	Action en cours	

En raison du COVID, l'année 2020 n'est pas significative. Néanmoins, il convient de noter que la commune de Bressuire, afin de soutenir le commerce de proximité très impacté, a organisé des animations lors des braderies commerçantes et a fêté les 50 ans du marché.

ANNEXE 1 document 4 - BILAN FINANCIER DES DÉPENSES ENGAGÉES

Date du bilan financier : 13 septembre 2023

	Ville de Bressuire	Agglomération	Etat PIA	DSIL/DETR	FOND FRICHE	DRAC	CAF	Région	Conseil départemental	BDT	Union européenne	Action logement	Recettes privées ou autres	ANCT	ANAH	TOTAL HT	TOTAL TTC	
FAM 1	Cité de la Jeunesse et des Métiers	200 000 €	1 746 028 €	652 000 €	361 755 €		150 000 €	700 000 €								3 809 783 €	4 571 740 €	
FAM 2	PEM et passerelle	250 000 €	504 031 €		300 000 €				124 000 €		1 631 546 €					2 809 577 €	3 371 492 €	
FAM 3	Groupe scolaire + accueil périscolaire	4 329 084 €	1 737 493 €		1 139 181 €		200 000 €		946 056 €							8 351 815 €	10 022 177 €	
FAM 4	Charte des terrasses (subvention)	9 527 €														9 527 €	9 527 €	
FAM 5	Multiplier les facteurs de fréquentation du centre-ville	399 931 €								13 280 €			12 000 €			425 211 €	510 253 €	
FAM 6	Requalification du Passage de la Poste- et ludothèque	681 961 €			124 487 €		229 280 €	25000		25506,67			126050			1 212 285 €	1 454 742 €	
FAM 7	Transformer le château en un lieu incontournable	16 926 €			125 000 €											141 926 €	170 311 €	
FAM 8	Transformation de la Maisonnée en Espace Simone Veil	501 883 €			83 300 €									9 360 €		594 543 €	713 451 €	
FAM 9	Charte architecturale, urbaine et paysagère	15 813 €				15 813 €										31 626 €	37 951 €	
FAM 10	Aménagement des Jardins de la Gare	241 000 €								172 000 €						413 000 €	495 600 €	
FAM 12	Transformation de la friche de l'ex-collège Supervielle en quartier vert « Les quatre saisons »	758 351 €	60 000 €		195 839 €	250 000 €					21 060 €		192 601 €			1 477 851 €	1 773 421 €	
FAM 13	Partenariat avec Action Logement											1 258 831 €				1 258 831 €	1 258 831 €	
FAM 14	OPAH RU	115 044 €	134 348 €						51 500 €						271 490 €	572 382 €	520 882 €	
FAM 15	Etude de mobilité	48 270 €											6 975 €			55 245 €	66 294 €	
FAM 16	Etude parcours sportifs et ludiques	6 006 €									24 024 €					30 030 €	36 036 €	
	Études financées par la Banque des territoires									134 525 €						134 525 €	161 430 €	
	TOTAL	7 573 795 €	4 181 901 €	652 000 €	2 329 562 €	250 000 €	15 813 €	579 280 €	725 000 €	1 070 056 €	224 812 €	1 848 630 €	1 258 831 €	330 651 €	16 335 €	271 490 €	21 328 155 €	25 593 786 €
	% de participation	36 %	20 %	3 %	11 %	1 %	0,07 %	3 %	3 %	5 %	1 %	9 %	6 %	0,70 %	0,08 %	1,30 %		

Action terminée

Zoom sur les études financées par Banque des Territoires (hors familles d'opérations)		
Mission d'assistance management de projet		44 775 €
Mission d'accompagnement pour l'élaboration d'une stratégie guide		62 500 €
Prestation boost commande publique		9 100 €
Etude de programmation quartier de la Gare		18 150 €
Total		134 525 €

Il n'y a pas de notion de HT ou TTC sur les financements Action Logement, pour l'OPAH

Annexe 2 : Liste et détail des fiches actions qui composent le plan d'action

Dans cette annexe, sont présentées :

- les fiches actions actualisées de la convention initiale
- les nouvelles fiches actions intégrées dans le cadre de cet avenant

Les modifications apportées aux fiches actions actualisées sont en rouge.

Les fiches actions sous maîtrise d'ouvrage communale sont en noir.

Les fiches actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage sont en bleu.

Fiche action terminée

Pour rappel, les axes du programme Action Cœur de Ville :

	2018-2022	2023-2026
AXE 1	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
AXE 2	Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
AXE 3	Développer l'accessibilité, la mobilité les connexions	Développer l'accessibilité, et les mobilités décarbonées
AXE 4	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
AXE 5	Fournir l'accès aux équipements, à l'offre culturelle et de loisirs	Constituer un socle de service dans chaque ville
Axe transversal	Innovation (sociale environnementale, économique et commerciale) Transition énergétique et environnementale Promotion de la ville durable et intelligente	

Les financements sollicités auprès d'Action Logement sont inscrits à titre indicatif. Ils sont conditionnés à l'éligibilité de l'opération considérée, à la disponibilité de l'enveloppe au moment du dépôt de la demande et à l'évaluation financière de la situation du maître d'ouvrage.

Les décisions d'octroi des financements sont en effet prises par les comités d'engagement compétents d'ALS sur la base d'une évaluation financière de la situation du maître d'ouvrage permettant d'apprécier le niveau de risque de crédit de ce dernier via l'étude de sa solvabilité et pourra conduire à une éventuelle demande de garantie, conformément à l'article 107 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) et qui règlemente ALS en sa qualité de société de financement agréée

Les caractéristiques des financements, y compris le taux d'intérêt, seront celles en vigueur au jour de l'engagement des opérations.

1. Les fiches actions actualisées de la convention initiale

Fiche Action Mature 1 - Cité de la Jeunesse et des métiers

Nom de l'action	Cité de la Jeunesse et des métiers
Axe de rattachement	Axe 5 : fournir l'accès aux équipements et services publics
Description générale	<p>Partant du constat d'une jeunesse diverse sur le territoire (tranches d'âge, attentes, besoins et situations) la Communauté d'agglomération vient de créer dans le centre de Bressuire une Cité de la Jeunesse et des Métiers du Bocage Bressuirais (CJMBB) pour mieux capter, orienter et accompagner tous les jeunes y compris ceux issus des zones rurales. L'équipement occupe une place privilégiée puisqu'il trouve sa place au sein du nouveau Pôle d'Échange Multimodal, qui regroupe tous les modes de transports dont peuvent bénéficier adolescents et jeunes adultes. La CJMBB s'adresse de manière privilégiée à un public de 12 à 30 ans soit plus de 15 000 jeunes à l'échelle du Bocage Bressuirais. La CJMBB accueille également des personnes plus âgées au travers de projets intergénérationnels ou autour de la parentalité.</p> <p>Il rassemble sur un seul site tous les services intéressant la jeunesse : toutes les thématiques de la jeunesse sont traitées soit études, métiers, formations, emplois saisonniers, vie pratique, loisirs, transport, vacances et étranger. Ceci ; grâce à la présence de différents services (mission locale, information jeunesse, de permanences autour de la santé, de l'accès au droit etc) et d'un espace documentaire...</p> <p>Un professionnel de la jeunesse assure le 1^{er} accueil et accompagne le jeune vers le service spécialisé.</p>
Objectifs	<p>Davantage de jeunes accompagnés sur le territoire</p> <p>Meilleure coordination des acteurs : création de véritables parcours pour les jeunes du territoire</p>
Intervenants	En tant que maître d'ouvrage du projet, la Communauté d'Agglomération orchestre sa gouvernance auprès :

	Des financeurs : PIA jeunesse, État, CAF et Région, Des usagers : concertation avec les jeunes, Des utilisateurs services communautaires, association Maison De l'Emploi du Bocage Bressuirais, CIO, Maison Des Adolescents (MDA) etc
Budget global	4 571 740 € TTC
Modalité de financement	Cf partie ci-dessous «Contenu de l'Action»
Indicateurs d'avancement	Bâtiments livrés .
Indicateurs de résultat	Autres indicateurs jugés peu pertinents, a posteriori.

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 1	Cité de la Jeunesse et des Métiers	Travaux et honoraires	2019	Sept 2021	4 571 740 €	État PIA : 652 000 € (obtenu) État DSIL : 361 755 € (obtenu) CAF : 150 000 € (obtenu) Ville : 200 000 € (obtenu) Région : 700 000 € (obtenu) CA2B : 2 095 234 €

Fiche Action Mature 2 – Restructuration du Quartier gare : PEM et passerelle

Nom de l'action	Restructuration du Quartier gare : Pôle d'Échanges Multimodal et passerelle
Axe de rattachement	Axe 3 : l'accessibilité, les mobilités et connexions
Description générale	<p>Le Pôle d'Échanges Multimodal regroupe en un seul lieu le train, les cars, le vélo, la marche...</p> <p>Trois pôles cars sont créés. L'accessibilité ferroviaire est renforcée grâce à une passerelle, qui passe au-dessus des voies ferrées pour un meilleur accès aux deux rives. Elle relie la Place Saint-Jacques à la gare de fret.</p> <p>Le PEM ouvre l'accès à des conseils en mobilité et comprend un parc de location des deux roues.</p> <p>Des stationnements vélos sont créés et un prolongement de la voie verte est projeté.</p>
Objectifs	<p>Favoriser l'accès à la mobilité pour tous</p> <p>Rendre accessible les modes de déplacement alternatifs à la voiture</p> <p>Et dans un deuxième temps développer les liaisons entre la gare et le Cœur de Ville</p>
Intervenants	<p>Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais</p> <p>Conseil départemental, État, Ville, Région Nouvelle-Aquitaine</p>
Budget global	3 371 492 € TTC
Modalité de financement	Cf partie ci-dessous « Contenu de l'Action »
Indicateurs d'avancement	<p>Bâtiments livrés.</p> <p>Autres indicateurs jugés peu pertinents, a posteriori.</p>

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 2	Pôle d'Échanges Multimodal et passerelle	Travaux et honoraires	2019	2021	3 371 492 €	Union Européenne (FEDER) : 1 631 546 € (obtenu) État (DSIL) : 300 000 € (obtenu) Conseil départemental : 124 000 € (obtenu) Ville : 250 000 € (obtenu) CA2B : 604 836.96 €

Fiche Action Mature 3 – Création d'un groupe scolaire

Nom de l'action	Création d'un groupe scolaire incluant un restaurant scolaire et un centre de loisirs /accueil périscolaire
Axe de rattachement	Axe 5 : fournir l'accès aux équipements et services publics
Description générale	Le projet de groupe scolaire dans le quartier de la gare s'intègre dans un projet global qui organise les mobilités autour de la gare, regroupe des lieux de vie et de services, densifie le quartier de la gare par un renouvellement urbain et la reconversion d'une partie des friches SNCF. Le projet consiste à regrouper au sein d'un seul établissement plusieurs entités scolaires et périscolaires existantes. Ainsi, seront regroupés sur le même site les écoles, les accueils périscolaires et cantines des écoles du Guédeau et de Jules Ferry ainsi qu'un centre de loisirs regroupant l'ensemble de ceux existants actuellement sur Bressuire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser deux écoles, cantines, un accueil périscolaire et un accueil de loisirs sans hébergement et ainsi réaliser des économies de fonctionnement. - Favoriser la mixité sociale et le désenclavement du quartier prioritaire politique de la ville en créant davantage de liens avec le cœur de ville. - Améliorer la qualité de l'équipement, la fonctionnalité, l'optimisation de l'espace - Faire des économies d'échelle. - Proposer une architecture novatrice qui s'intègre au projet global de réhabilitation du secteur de la gare.
Intervenants	<p>Commune de Bressuire en co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté d'agglomération Agglo 2b</p> <p>L'inspection académique, les enseignants des écoles, le centre socio-culturel, le Conseil Départemental, État, CAF</p>
Budget global	10 022 177 € TTC
Modalité de financement	Cf partie ci-dessous « Contenu de l'Action »
Indicateurs d'avancement	<p>Respect du planning prévisionnel</p> <p>Finalisation du projet de service mutualisé</p>
Indicateurs de résultat	<p>Bâtiments livrés.</p> <p>Autres indicateurs jugés peu pertinents, a posteriori.</p>

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts € TTC	Financement € TTC
FAM 3	Création d'un groupe scolaire incluant un restaurant scolaire et un centre de loisirs / accueil périscolaire partie ville	Honoraires et marché de travaux	2019	2022	6 050 780 €	Conseil départemental : 516 698 € (obtenu) État (DSIL) : 339 181 € (obtenu) Emprunt et autofinancement de la Ville : 5 194 901 €
FAM 3	Création d'un groupe scolaire incluant un restaurant scolaire et un centre de loisirs / accueil périscolaire partie aggro	Honoraires et marchés de travaux	2019	2022	3 514 350 €	CAF : 200 000 € (obtenu) Conseil départemental CAP 79 : 429 358 € (obtenu) État (DSIL) : 500 000 € (obtenu) (DETR) : 300 000 € (obtenu) Emprunt et autofinancement de la CA2B : 2 084 991.77 €

Fiche Action Mature 4 – Charte des terrasses

Nom de l'action	Charte des terrasses
Axe de rattachement	<p>Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</p> <p>Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le Patrimoine</p>
Description générale	<p>Charte des terrasses :</p> <p>Dans un souci d'attractivité commerciale et afin de favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, le conseil municipal du 29 juin 2020 a adopté une charte des terrasses – guide pratique.</p> <p>Cette charte regroupe un ensemble d'orientations et de prescriptions concernant l'établissement de la terrasse, le respect du cheminement piéton, les règles d'accessibilité handicapée et le choix du mobilier et des divers équipements.</p> <p>Elle s'applique aux pétitionnaires pour toute demande d'autorisation d'occupation du domaine public : initiale, et à chaque renouvellement de la demande.</p> <p>Appui financier à la mise en œuvre de la charte des terrasses :</p> <p>Le conseil municipal du 14 septembre 2020 a décidé d'apporter un appui financier à tout porteur de projet implantant ou modifiant sa terrasse sur le domaine public, dans le périmètre du centre-ville et dans le respect de la charte des terrasses ; l'aide correspond à une prise en charge à 50 % des dépenses d'investissement, dans un plafond de 2 000 €.</p>
Objectifs	<p>Améliorer l'attractivité commerciale et la qualité esthétique des terrasses situées sur le domaine public</p> <p>Organiser de façon raisonnable l'occupation du domaine public en tenant compte des contraintes de sécurité, de la réglementation concernant les personnes à mobilité réduite et du confort des piétons</p>
Intervenants	Ville de Bressuire
Budget global	15 527 €
Modalité de financement	Cf partie ci-dessous « Contenu de l'Action »
Indicateurs d'avancement	<p>Demande d'autorisation d'occupation du domaine public : 16 nouvelles demandes d'autorisation d'occupation du domaine public depuis la mise en place de la charte. De plus, il faut savoir que les autorisations d'occupation du domaine public sont ré-examinées tous les 2 ans (1 an seulement après une première demande)</p> <p>Octroi des aides : 4 octrois d'aides en 2021 et 2 en 2022</p>

Indicateurs de résultat	Nbre de terrasses subventionnées

opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 4	Charte des terrasses - appui financier à la mise en œuvre		2021 2023	2023 2025	9 527 € (o) 6 000 € (p)	Ville : 9527 € (o) Ville : 6 000 € (p)

Fiche action 5- Multiplier les facteurs de fréquentation du centre-ville

Nom de l'action	Multiplier les facteurs de fréquentation en centre-ville
Axes de rattachement	<p>Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>Axe 3- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</p> <p>Axe 4- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le Patrimoine</p> <p>Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs</p>
Description générale	<p>La municipalité et l'Agglo2b veulent faire venir en centre-ville de Bressuire grâce à une multiplication et diversification des facteurs de fréquentation en centre-ville:</p> <p>En promouvant l'offre culturelle.</p> <p>En créant l'évènement en centre-ville: Les élus veulent multiplier les occasions de fréquenter le centre-ville avec l'organisation d'animations et d'évènements fédérateurs, et une communication efficace.</p>
Objectifs	Renforcer l'attractivité et la notoriété de Bressuire
Intervenants	Ville de Bressuire, Agglo2b, associations, commerçants et autres acteurs économiques du centre-ville.
Budget global	1 698 253 € TTC
Modalité de financement	<p>Coût : 1 698 253 € TTC</p> <p>Recettes du Festival des Arts de rue : 108 000 €</p> <p>Banque des Territoires : 15 936 €</p> <p>Reste à charge pour la commune- : 1 574 317 €</p>
Indicateurs d'avancement	<p>Mise en place des actions</p> <p>Pour 2023 :</p> <p>Mise en place de décoration urbaine</p> <p>Trail urbain</p> <p>Festival des Arts de rue</p> <p>Expositions au château et à la chapelle Saint Cyprien</p> <p>Fête de la musique</p> <p>Journées européennes du patrimoine</p> <p>Carnaval</p> <p>Festivités du 14 juillet</p>

	Festivités Noel Des opérations différentes seront reconduites chaque année.
Indicateurs de résultat	Fréquentation Terra Aventura Street Art (nombre de visiteurs) Street Art : 13 792 joueurs Nbre de devantures commerciales aidées par Agglo'rénov 5 Budget engagé pour l'embellissement des façades: 8578 € Nombre de grands rassemblements annuels (plus de 1 500 visiteurs) : 10

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 5	Multiplier les facteurs de fréquentation en centre		2019	2022	513 440 €	BDT : 15936 € (o) Recettes privées : 12 000 €
			2023	2031	924 000 €	Ville : 479 917€ Recettes du FAR : 96 000 € (p) Reste à charge : 1 291 981 € pour la ville

Fiche Action Mature 6- Requalification du Passage de la poste

Nom de l'action	Requalification du Passage de la poste
Axes de rattachement	<p>Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>Axe 3- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</p> <p>Axe 4- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</p> <p>Axe 5- Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs</p>
Description générale	<p>Situé en hypercentre de Bressuire, ce passage couvert réalise la jonction entre la principale rue commerçante de Bressuire, la rue de la Huchette, et la place des Jumelages. Il est un accès possible pour les piétons allant au Supermarché U Utile et à la médiathèque. Sa surface est de 284 m².</p> <p>Datant de 1977, il est très daté au niveau architectural et présente des signes d'obsolescence.</p> <p>La majorité des 10 cellules commerciales est vacante, ce qui donne une impression d'abandon. Cet espace clos, très triste nuit à l'attractivité des commerces environnants. Sa faible appropriation facilite les incivilités.</p> <p>La requalification du passage de la poste :</p> <p>Aussi, la Ville de Bressuire a décidé de requalifier l'ensemble du passage, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en accessibilité et amélioration esthétique, - la réfection de la toiture. <p>La ludothèque :</p> <p>Désireuse de faire venir en centre-ville de Bressuire habitants et chaland, la municipalité a décidé de renforcer l'offre d'équipements en centre-ville.</p> <p>Aussi, la Ville a décidé d'implanter une ludothèque dans le passage de la poste. Il s'agit de tirer parti de la position idéale du passage et de lui donner une seconde vie.</p> <p>Cet équipement intergénérationnel permettra aux enfants (dès le premier âge) et aux adultes d'accéder à une offre de jeux sur place ou prêtée. Il sera proposé des jeux d'éveil, des jouets, des jeux de société et un espace numérique.</p> <p>La ludothèque sera située dans partie gauche du passage de la poste, En substitution de cellules commerciales vides depuis plusieurs années. Elle aura une superficie d'environ 360 m².</p> <p>Il est prévu un réaménagement total des cellules commerciales, afin de les transformer en équipement public, avec une mise en valeur esthétique et une rénovation thermique.</p>
Objectifs	Faire venir en centre-ville.
Intervenants	Ville de Bressuire, Région, Etat, Banque des territoires, l'UDAP, Dé en Bulles (association gestionnaire), CAF
Budget global	1 454 742 € TTC

Modalité de financement	Cf partie ci-dessous « Contenu de l'Action » pour les subventions Recettes liées aux 2 copropriétés (p) : 126 050 € Reste à charge pour la commune (p) : 818 353 € TTC
Indicateurs d'avancement	Lancement de consultation du dossier de maîtrise d'œuvre : le 12/02/2021 Notification du marché de maîtrise d'œuvre : le 08/06/2021 Démarrage des travaux : octobre 2022 Fin des travaux = automne 2023
Indicateurs de résultat	Fréquentation de la ludothèque

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 6	Études	Étude de programmation d'une ludothèque et étude de faisabilité du passage de la poste	2020	2020		Prise en charge à 100 % : Banque des Territoires
FAM 6	Rénovation du Passage de la Poste	Etudes et travaux	2022	2023	223 787 €	Région Nouvelle Aquitaine (o) : 25 000 € Etat DSIL (o) : 24 487 €
FAM 6	Ludothèque	Études et travaux	2022	2023	730 125 €	État (DSIL) : 100 000 € (o) CAF: 229 280 € (o)

Fiche Action Mature 7 – Transformer le château en un lieu incontournable

Nom de l'action	Transformer le château en un lieu incontournable
Axes de rattachement	<p>Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</p> <p>Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</p> <p>Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs</p>
Description générale	<p>Le château de Bressuire est situé en entrée de centre-ville, sur un promontoire rocheux qui domine la vallée du Dolo et la ville.</p> <p>Il présente de remarquables vestiges d'une enceinte médiévale (XII^{ème} et XIII^{ème} siècles) d'environ 700 mètres pour 38 tours qui entourent le site et donnent une idée de l'envergure du château d'antan.</p> <p>Il subsiste également les ruines romantiques d'un logis du XV^{ème} siècle et un château néo-gothique du XIX^{ème} siècle.</p> <p>De l'esplanade, les visiteurs profitent de la vue sur la chapelle de Saint-Cyprien et sur les anciens abattoirs du siècle construits sur le modèle des fermes du bocage vendéen.</p> <p>Propriété de la Ville de Bressuire, il est classé monuments historiques.</p> <p>Depuis plusieurs années, il présente un état de délabrement avancé, voir même un état de ruine pour certains édifices.</p> <p>Consciente de cette situation, la collectivité, en association avec la DRAC, a décidé de déclencher une campagne de restauration sur la base d'un plan pluriannuel de rénovation du château et de la Haute-Cour.</p> <p>Ainsi depuis 2011, la ville, la DRAC, le conseil général et le conseil régional s'associent sur ce projet et ont injecté les fonds nécessaires aux premières consultations et premières études préalables.</p> <p>Le diagnostic sanitaire et architectural des murailles du château et un diagnostic archéologique ont été réalisés.</p> <p>L'équipe de maîtrise d'œuvre MP Nigues, architecte du patrimoine, a été recrutée.</p> <p>Les travaux de restauration concernent l'aile sud et retour nord du logis seigneurial, ainsi que la poterne donnant accès initialement à la haute cour.</p> <p>L'objectif des travaux est double. Il s'agit de « cristalliser » et consolider le bâti existant et d'offrir des cheminements au sein des espaces restaurés. Les visiteurs pourront ainsi pénétrer à l'intérieur des bâtiments en ruine, grâce à la pose de galerie de circulation en applique, la réalisation et la pose d'escaliers d'accès et la mise en place de garde-corps aux normes. En explorant ces ruines, les visiteurs découvriront l'architecture moyenâgeuse et profiteront des vues du bocage.</p> <p>En parallèle, la Ville renforce l'utilisation touristique du château et augmente les animations et la médiation culturelle. Par exemple, un guide conférencier a été recruté en 2021 par l'Office du tourisme.</p>
Objectifs	<p>Faire venir en centre-ville : en aménageant et en animant le château comme un lieu touristique incontournable.</p>

	Soutien à la préservation du patrimoine public historique et culturel - : grâce au gel et à la sécurisation de la ruine et à la réalisation de cheminement permettant la réappropriation partielle de la ruine par les visiteurs.
Intervenants	Ville de Bressuire et DRAC, État, Conseil départemental, Conseil Régional, FEDER
Budget global	Coût total : 4 272 951 € Subventions HT Etat DRAC (p) : 1 063 589,91 € Conseil départemental (p): 759 707,08 € Région (p): 474 846,91 € FEDER (p) 30 000 € Etat DSIL(o) : 125 000 € Fondation du patrimoine : ?
Modalité de financement	Etat : DRAC et DSIL Conseil départemental Région FEDER Fondation du patrimoine (?)
Indicateurs d'avancement	Recrutement du maître d'œuvre: fait Démarrage des travaux Fin des travaux
Indicateurs de résultat	Nombre de visites organisées par Office du tourisme : 460, en 2022 Fréquentation Terra Aventura (nombre de visiteurs) : 4 932, en 2022 Fréquentation des animations (nombre de visiteurs) : 22 754, en 2022


Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 7	Travaux de gel et sécurisation des ruines et réalisation de cheminement	Travaux et honoraires	2024	2031	4 032 951 €	Subventions HT Etat DRAC (p) : 1 063 589,91 € Conseil départemental (p): 759 707,08 € Région (p) : 474 846,91 €

						759 707,08 € Région (p) : 474 846,91 € FEDER (p) : 30 000 € Etat DSIL (o) : 125 000 € Fondation du patrimoine : ? Autofinancement de la Ville de Bressuire TTC : 1 419 178,89 € (p)
FAM 7	Suivi archéologique				240 000 € TTC	

Fiche Action Mature 8 – **La Maisonnée/Espace Simone Veil**

Nom de l'action	Restructuration de la Maisonnée en pôle social et associatif – Espace Simone Veil
Axe de rattachement	<p>Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</p> <p>Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</p> <p>Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs</p>
Description générale	<p>« La Maisonnée » :</p> <p>Cet ensemble immobilier datant à minima du XIXème siècle, auquel on a adjoint des ailes aux XXème siècle accueillait une maison de retraite et des services hospitaliers. En effet, ces bâtiments étaient intégrés à l'ancien hôpital de Bressuire ; maintenant désaffecté en raison de la création de l'hôpital Nord Deux Sèvres à Faye l'Abbesse. La Ville a acheté le foncier en 2019.</p> <p><u>Le projet de mutation en Espace Simone Veil :</u></p> <p>Il s'agit de réhabiliter, le bâtiment en pôle social et associatif</p> <p>Des associations caritatives, une épicerie solidaire et une offre de services publics sont ainsi regroupés au même endroit, en entrée de ville.</p> <p>Le bâtiment bénéficiera d'une réhabilitation thermique.</p> <p>Le lieu doit s'ouvrir, rassembler et se positionner au cœur des mobilités douces : pistes cyclables, continuités piétonnes, espaces de repos, belvédères ouverts sur le paysage environnant doivent contribuer à la bonne insertion du projet à l'échelle de la ville et de son territoire et participer à l'amélioration du cadre de vie des bressuirais.</p> <p>En effet, pour éviter toute stigmatisation et pour veiller à ce que ce lieu ne soit pas trop administratif, la commune est attentive aux liens entre l'espace Simone Veil, le reste de la ville et le projet sur l'ancien site de l'hôpital (portage privé).</p> <p>Dans cette optique, le Groupe d'Entraide mutuelle Espoir et vie, souhaite dans l'espace proche du hall mettre en place un bar associatif sans alcool.</p> <p>Cet espace convivial servira également de salle de restauration pour les travailleurs et bénévoles du site. Cet espace sera un lieu d'échanges où les partenaires pourront apprendre à se connaître autrement, ce qui à terme permettra d'améliorer les liens entre structures pour un meilleur rendu à la personne en difficulté.</p> <p>Il sera développé de nouveaux services et activités : ateliers de cuisine, jardin partagé...</p> <p>Stade d'avancement :</p> <p>Les démolitions ont été effectuées.</p> <p>Recrutement du maitre d'œuvre, en 2023 : Atelier du trait</p> <p>Démarrage du chantier en 2024, avec un phasage réparti sur 6 ans</p>

	
<p>Objectifs</p>	<p>Faire venir en centre-ville implantation d'équipements publics structurants</p> <p>Favoriser les liens entre les différentes associations accueillies et faciliter les démarches des usagers des associations et services publics concernés</p> <p>Requalifier une friche urbaine (transition énergétique)</p> <p>Végétaliser, et ouvrir sur le bocage (belvédère)</p> <p>Faciliter le lien social</p> <p>Créer des pistes cyclables</p>
<p>Intervenants</p>	<p>Ville de Bressuire</p> <p>État</p> <p>Croix Rouge, Épicerie sociale, Secours populaire, Secours catholique, Restos du Cœur, Union Nationale des Personnes Malades et ou Handicapés Psychiques, Groupe d'Entraide Mutuelle, Intermède, UFC Que Choisir, Ligue contre le cancer, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail...</p>
<p>Budget global</p>	<p style="text-align: right;">€</p> <p>Coût total : 11 626 323 €</p> <p>Subventions potentielles :</p>

	<p>Etat Fonds vert énergie</p> <p>Etat Fonds vert recyclage foncier</p> <p>Etat Fonds vert renaturation</p> <p>Conseil départemental</p> <p>Leader</p> <p>Conseil régional</p> <p>Conseil régional (appel à projet)</p> <p>Etat DSIL</p>
Modalité de financement	Cf partie ci-dessous « Contenu de l'Action »
Indicateurs d'avancement	<p>Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre : fait (2023)</p> <p>Recrutement du maître d'œuvre : fait (2023) – atelier du Trait</p> <p>Lancement des travaux :</p> <p>Fin des travaux :</p> <p>Ouverture de la structure</p>
Indicateurs de résultat	<p>Nombre d'associations locataires :</p> <p>Fréquentation des locaux :</p>

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 8	Restructuration de la Maisonnée ...	Étude de programmation	2021	2022	18 720 €	État ANCT (o) : 9 360 € Ville (o) : 9 360 €
FAM 8	Restructuration de la Maisonnée	Prestation boost commande publique	2021	2022	10 920 €	BDT : 10 920 €

FAM 8	Restructuration de la Maisonnée ...	Travaux et honoraires des démolitions	2021	2022	397 000 €	État DSIL 2019 (o): 83 330 € Ville (o): 313 670 €
FAM 8	Restructuration de la Maisonnée ...	Travaux et honoraires de la réhabilitation et des espaces extérieurs	2023	2029	11 199 683 €	Etat Fonds vert énergie Etat Fonds vert recyclage foncier Etat Fonds vert renaturation Conseil départemental Leader Conseil régional Conseil régional (appel à projet) Etat DSIL

Fiche Action Mature 9 – charte architecturale, urbaine et paysagère pour la ville de Bressuire et définition de périmètres délimités des abords

Nom de l'action	Charte architecturale, urbaine et paysagère pour la ville de Bressuire et définition de périmètres délimités des abords
Axe de rattachement	Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le Patrimoine
Description générale	<p>La Ville de Bressuire lance une consultation en vue de l'élaboration de la charte précitée.</p> <p>Il s'agit d'un outil de valorisation du territoire et d'un support d'aide à la décision, grâce à l'élaboration d'un guide d'objectifs qualitatifs et de préconisations à destination des particuliers. Il permettra à la collectivité d'accompagner les pétitionnaires. Il sera un outil d'information, de sensibilisation et de conseils en matière d'architecture et de paysage.</p>
Intervenants	Ville de Bressuire, UDAP, Agglo2b, CAUE
Budget global	37 951 €
Modalité de financement	Cf partie ci-dessous « Contenu de l'Action »
Indicateurs d'avancement	<p>Lancement de la consultation</p> <p>Recrutement du maître d'œuvre</p> <p>Fin de l'étude</p>
Indicateurs de résultat	<p>Mise en œuvre de la charte</p> <p>Nombre de dossiers de subv « Agglo rénov »</p> <p>Nombre de déclarations préalables accordées</p>

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 9	charte architecturale urbaine et paysagère pour la ville de Bressuire et définition de périmètres délimités des abords	Honoraires	2022	2023	37 951 €	État DRAC (o) : 15 813 € Autofinancement Ville (o) : 16 138 €

Fiche Action Mature 10 – Aménagement des jardins de la Gare

Nom de l'action	Aménagement des jardins de la Gare
Axe de rattachement	Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le Patrimoine
Description générale	<p>Le projet consiste à réaménager des friches SNCF et des zones délaissées en milieu urbain grâce à la reconstitution des écosystèmes par des plantations d'arbres, la mise en place de zones enherbées et de mélanges grainiers favorisant la biodiversité.</p> <p>Le projet comprend 3 jardins pour une surface totale d'environ 1 ha. Ces futurs poumons verts sont situés en plein cœur de ville, à proximité immédiate du PEM, du nouveau regroupement scolaire et de la CJM.</p>
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Végétalisation du centre-ville (plantation de plus de 50 arbres, d'environ 1 000m² d'arbustes, de graminées et vivaces favorisant la biodiversité et engazonnement (6 000 m²), 2. Ré-emploi des ressources 3. Gestion des eaux pluviales, augmentation du taux de végétalisation des sols
Intervenants	Ville de Bressuire
Budget global	495 600 €
Modalité de financement	Cf partie ci-dessous « Contenu de l'Action »
Indicateurs d'avancement	<p>Lancement du chantier</p> <p>Réception du chantier</p>
Indicateurs de résultat	<p>ré-emploi des ressources : ré-utilisation des rails</p> <p>surface d'espaces verts créés : 9 600 m²</p>

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 10	Jardin de la Gare	Études et travaux	Mars 2022	Juin 2023	495 600 €	<p>Fonds européen : 172 000 € (o)</p> <p>Autofinancement : 323 600 € (o)</p>


FAM 11	Résidence Habitat Jeunes
Axe de rattachement	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l’habitat en centre-ville
Description générale	<p>Le projet de redéploiement de l’habitat jeune en Bocage Bressuire s’appuie sur les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l’implantation d’une Résidence Habitat Jeunes principale à Bressuire sur le bassin d’emploi principal avec une présence plus permanente des équipes socio-éducatives et pouvant accueillir 24 logements supplémentaires, - la création de micro-résidences Habitat Jeunes à Cerizay, Moncutant et Nueil-Les-Aubiers, pouvant accueillir respectivement 12, 5 et 12 logements, en fonction des besoins, permettant le déploiement de l’action socio-éducative - la possibilité de proposer des logements partagés, en diffus, agréés FJT ou non, permettant de développer une réponse plus souple, dans des lieux où la demande en logement est moins prégnante mais existante à Mauléon notamment. <p>Chaque site de résidence habitat jeune offrira la possibilité d’établir des lieux mutualisés, partagés et transverses en cohérence avec le maillage des référents jeunesse organisée autour de la Cité de la Jeunesse et des Métiers du Bocage Bressuirais (CJMBB).</p> <p>Sur Bressuire, cette nouvelle résidence sera construite en lieu et place de l’ancien théâtre, en cœur de ville à proximité de la Cité de la Jeunesse et des Métiers et du pôle d’échanges multimodal.</p>
Objectifs	<p>Susciter le désir d’habiter Bressuire</p> <p>Actualiser et dimensionner l’offre en « habitat jeune » au besoin réel du territoire sur les principaux pôles d’emploi du territoire du Bocage Bressuirais</p> <p>Consolider durablement l’offre pour répondre au besoin de la population</p> <p>Mieux articuler l’offre « habitat jeune » avec l’ensemble des services destinés aux jeunes sur le territoire communautaire, en particulier en lien avec le déploiement de référents jeunesse</p>
Intervenants	<p>Maître d’ouvrage : Deux-Sèvres Habitat</p> <p>Futur gestionnaire : association Pass’HAJ</p> <p>Association de l’UDAP</p>
Budget global	3 920 068 € TTC – budget prévisionnel
Modalité de financement (sur le projet RHJ Bressuire)	Cf partie ci-dessous « Contenu de l’Action »
Indicateurs d’avancement	<p>Passation du marché de maîtrise d’œuvre et de travaux : passation des marchés de travaux en cours</p> <p>Obtention du permis de démolir et de construire : fait</p>

	Début des travaux : démarrage prévisionnel fin 2023 Livraison du bâtiment
Indicateurs de résultat	Taux d'occupation du bâtiment

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 11	Redéploiement de l'habitat jeune en Bocage Bressuirais - site de Bressuire	Études et travaux	2020	2025	3 920 068 €	<p>État ANRU/PIA : 759 474 € (p) PLAI : 136 800 € (o)</p> <p>Fonds Fiches : 300 000 € (o)</p> <p>Région : 252 000 € (o) + 233 727 € (p) (revitalisation) (o) CAF : 216 000 € (o)</p> <p>Action Logement : 380 000 € (o)</p> <p>Collectivités: Agglo : 240 000€ (p)</p> <p>Commune Subvention foncière : 160 000 € (p)</p> <p>Commune subvention d'équilibre : en négociations</p> <p>Recherche de financement complémentaire</p> <p>Emprunts : CAF : 144 000 € (o)</p> <p>Action Logement ACV : 120 000 € (o)</p> <p>Banque des Territoires (prêts PLAI) : 95 965 € (p)</p>

Fiche Action Mature 12 – Transformation de la friche de l'ex-collège Supervielle en quartier vert « Les quatre saisons »

<p>Nom de l'action</p>	<p>Transformation de la friche de l'ex-collège Supervielle en quartier vert « Les quatre saisons »</p>
<p>Axe de rattachement</p>	<p>Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Axe 3 : l'accessibilité, les mobilités et connexions ; Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le Patrimoine</p>
<p>Description générale</p>	<p>Le projet est situé en entrée de centre-ville, à proximité du lycée Maurice Genevoix et de la Maison des Arts. Le futur quartier est à 5 minutes à pied de l'hypercentre et donc de ses commerces et équipements.</p> <p>La Ville a démoli d'anciens bâtiments scolaires (collège) dont elle était propriétaire pour créer, grâce à une Zone d'Aménagement Concerté un quartier vert, en centre-ville avec 30 % d'espaces publics. Des partenaires assureront la construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (ADMR), des logements sociaux (Immobilière Atlantic Aménagement) et en accession libre.</p> <p>Il est prévu : Une résidence EHPAD de 26 lits Des logements sociaux Des parcelles en accès libre</p> <p>Ces constructions permettront de laisser place à environ 30 % d'espaces publics qualitatifs permettant des connexions avec le centre-ville, le quartier de la Gare, le stade Métayer... dans un quartier apaisé.</p> 

	<p>Stade d'avancement:</p> <p>Recrutement du maitre d'œuvre: second semestre 2023</p> <p>Le dépôt de permis de construire doit être concomitant à la création de la ZAC (automne 2023), au préalable, il sera tiré un bilan de la concertation.</p> <p>Le chantier débutera en 2024.</p>
Objectifs	<p>Requalifier une friche et limiter l'artificialisation des sols</p> <p>Répondre aux besoins en logements du territoire</p> <p>Réaliser du logement social</p> <p>Concevoir un quartier dans une logique de développement durable</p>
Intervenants	<p>Ville de Bressuire, ARS, Atlantic Aménagement, promoteurs immobiliers,</p> <p>Maître d'ouvrage de la ZAC: Ville de Bressuire</p> <p>Initiative de l'EHPAD: ARS et Conseil départemental</p> <p>Maitre d'ouvrage et gestionnaire de l'EHPAD: ADMR</p> <p>Maître d'ouvrage des logements sociaux: Atlantic Aménagement</p> <p>Maître d'ouvrage des logements privés: promoteurs privés (non connus à ce stade).</p>
Budget global (création de la ZAC)	<p>Coût : 2 803 363 € TTC -</p> <p>Banque des Territoires étude de reconversion et montage opérationnel : 21 060 €</p> <p>Subventions HT :</p> <p>Agglo2b PLH (o) : 60 000,00 €</p> <p>Etat fonds friche (o) : 250 000,00 €</p> <p>Etat DSIL 2022(o) : 195 839,00 €</p> <p>AMI conseil régional (p) : 200 000 €</p> <p>Fonds vert renaturation (p) : 146 812,50 €</p> <p>Autres recettes HT :</p> <p>Apport en nature - ville(o) : 192 601 €</p> <p>Cessions : en négociation</p> <p>Autofinancement :</p> <p>En fonction du montant des cessions</p>
Modalité de financement	<p>Etat : fonds vert renaturation et fonds friche, DSIL</p> <p>Conseil régional</p> <p>Cessions foncières et apport en nature</p> <p>Autofinancement</p>
Indicateurs d'avancement	<p>Dossier de création de ZAC</p> <p>Réalisation de l'EHPAD</p>

	Réalisation de voies et espaces publics Cession des terrains Construction de logements
Indicateurs de résultat	Qualité des logements Qualité des espaces publics % lié à la biodiversité et à l'artificialisation Végétalisation

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement
FAM 12	Transformation de la friche du collège en quartier vert « Les 4 saisons »	Réalisation de la ZAC	2021	2022	21 060 €	BDT : 21 060 €
FAM 12	Transformation de la friche du collège en quartier vert « Les 4 saisons »	Réalisation de la ZAC	2024	2026	2 782 303 €	Les subventions et l'apport en nature sont HT : Agglo2b PLH (o) : 60 000,00 € Etat fonds friche (o) : 250 000,00 € Etat DSIL 2022 (o) : 195 839,00 € AMI conseil régional (p) : 200 000 € Fonds vert renaturation (p) : 146 812,50 € Autres recettes HT : Apport en nature - ville : 192 601 € (o) Cessions : en négociation Autofinancement : En fonction du montant des cessions

--	--	--	--	--	--	--

Fiche Action Mature 13 – Partenariat avec Action Logement

Nom de l'action	Partenariat avec Action Logement : Privilégier le renouvellement urbain
Axe de rattachement	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Description générale	<p>La Ville de Bressuire, Action Logement et l'Agglo2b ont signé une convention de partenariat.</p> <p>Dans le périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire, la Ville a identifié, en partenariat avec les autres signataires de la convention, trois friches et quatre immeubles vacants.</p> <p>Il s'agit de donner une seconde vie à ces espaces délaissés en y accueillant des logements sociaux, destinés pour partie aux entreprises des salariés cotisant à Action Logement.</p> <p>La maîtrise d'ouvrage peut être publique ou privée.</p>
Objectifs	<p>Donner envie d'habiter à Bressuire</p> <p>Concourir à la transition énergétique</p> <p>Produire du logement de qualité, avec des loyers abordables pour les salariés</p>
Intervenants	Agglo2b, Action Logement, DSH et IAA, promoteurs privés
Budget global	<p>À individualiser par opération.</p> <p>Participation globale d'Action Logement (en cours)</p> <p>Aux termes de la convention quinquennale signée avec l'État le 16 janvier 2018 et couvrant la période 2018-2022, Action Logement s'est engagée à l'initiative des partenaires sociaux, à financer la rénovation immobilière des centres des villes moyennes, pour appuyer les collectivités locales qui portent un projet de redynamisation de leur centre et rééquilibre de leur tissu urbain et péri-urbain, dans le cadre d'un projet global économique et d'aménagement.</p> <p>Action Logement Services consacre la somme de 1,5 Milliards d'euros sur 5 ans, à la revitalisation des villes moyennes éligibles.</p>
Modalité de financement par Action Logement	<ul style="list-style-type: none"> de réhabilitation de l'immeuble (parties communes et parties privatives distinctement) en prêt long terme et en subvention selon l'économie du projet. <p>Pour les opérations en accession sociale à la propriété, le financement consiste, de façon générale, en prêt court terme et en subvention selon le montage de l'opération et l'économie du projet.</p>
Indicateurs d'avancement	<p>Signature de la convention avec Action Logement</p> <p>Nombre d'opérations engagées</p> <p>Nombre d'opérations livrées</p>
Indicateurs de résultat	<p>Nombre de logements aidés par Action Logement : 39</p> <p>Montant engagé par Action Logement : 1 258 831 €</p>

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 13	Partenariat avec Action Logement	Cofinancement de travaux	Mars 2021	Juin 2023	1 258 831 €	Action Logement : 1 258 831 € (0)

Fiche Action Mature 13 – Partenariat avec Action Logement

Nom de l'action	Partenariat avec Action Logement : Privilégier le renouvellement urbain
Axe de rattachement	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Description générale	<p>La Ville de Bressuire, Action Logement et l'Agglo2b ont signé une convention de partenariat.</p> <p>Dans le périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire, la Ville a identifié, en partenariat avec les autres signataires de la convention, trois friches et quatre immeubles vacants.</p> <p>Il s'agit de donner une seconde vie à ces espaces délaissés en y accueillant des logements sociaux, destinés pour partie aux entreprises des salariés cotisant à Action Logement.</p> <p>La maîtrise d'ouvrage peut être publique ou privée.</p>
Objectifs	<p>Donner envie d'habiter à Bressuire</p> <p>Concourir à la transition énergétique</p> <p>Produire du logement de qualité, avec des loyers abordables pour les salariés</p>
Intervenants	Agglo2b, Action Logement, DSH et IAA, promoteurs privés
Budget global	<p>À individualiser par opération.</p> <p>Participation globale d'Action Logement (en cours)</p> <p>Aux termes de la convention quinquennale signée avec l'État le 16 janvier 2018 et couvrant la période 2018-2022, Action Logement s'est engagée à l'initiative des partenaires sociaux, à financer la rénovation immobilière des centres des villes moyennes, pour appuyer les collectivités locales qui portent un projet de redynamisation de leur centre et rééquilibre de leur tissu urbain et péri-urbain, dans le cadre d'un projet global économique et d'aménagement.</p> <p>Action Logement Services consacre la somme de 1,5 Milliards d'euros sur 5 ans, à la revitalisation des villes moyennes éligibles.</p>
Modalité de financement par Action Logement	<ul style="list-style-type: none"> de réhabilitation de l'immeuble (parties communes et parties privatives distinctement) en prêt long terme et en subvention selon l'économie du projet. <p>Pour les opérations en accession sociale à la propriété, le financement consiste, de façon générale, en prêt court terme et en subvention selon le montage de l'opération et l'économie du projet.</p>
Indicateurs d'avancement	<p>Signature de la convention avec Action Logement</p> <p>Nombre d'opérations engagées</p> <p>Nombre d'opérations livrées</p>
Indicateurs de résultat	<p>Nombre de logements aidés par Action Logement : 39</p> <p>Montant engagé par Action Logement : 1 258 831 €</p>

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 13	Partenariat avec Action Logement	Cofinancement de travaux	Mars 2021	Juin 2023	1 258 831 €	Action Logement : 1 258 831 € (0)

Fiche Action Mature 14 – Programme d’Amélioration de l’Habitat en Bocage Bressuirais (OPAH RU et OPAH) – zoom sur le Cœur de ville de Bressuire

Nom de l’action	<p>OPAH RU multisites en Bocage Bressuirais => zoom sur le Cœur de ville de Bressuire</p>
Axe de rattachement	<p>Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l’habitat en centre-ville</p>
Description générale	<p>L’OPAH de Renouvellement Urbain multisites va se mettre en œuvre à compter de décembre 2021 pour 5 ans. Elle se décline notamment sur le Cœur de ville de Bressuire dans le périmètre de l’ORT.</p> <p>Cette opération portée par la CA2B, est menée en partenariat avec l’Agence Nationale de l’Habitat (Anah), les communes partenaires dont la Ville de Bressuire ainsi que la Banque des territoires et Action Logement pour aider les propriétaires bailleurs ou occupants à améliorer la qualité des logements en cœur de ville en proposant gratuitement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. des conseils architecturaux pour imaginer et préciser les projets de rénovation, 2. des conseils pour la rénovation énergétique des logements, 3. un accompagnement sur-mesure technique et financier au porteur de projet <p>Ainsi selon le projet et le logement, sont mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des aides financières de l’Anah, de l’Agglomération et de la commune pour aider à l’amélioration et la production de logements locatifs de qualité et abordables, à la rénovation d’immeubles en copropriété, à la rénovation énergétique des logements, l’adaptation des logements et à la rénovation de l’habitat très dégradé / indigne, - des aides financières locales proposées par l’Agglomération et la Commune pour redonner une attractivité au cœur de ville avec des aides pour: <ul style="list-style-type: none"> ▪ L’embellissement des façades, ▪ La rénovation du logement suite à une première accession à la propriété, ▪ La transformation /restructuration d’un ou plusieurs logements anciens, ▪ La rénovation d’un logement dans le cadre d’un projet collectif, atypique ... ▪ La rénovation d’un logement précédemment vacant <p>Cette opération comportera aussi un volet renouvellement urbain avec notamment la possibilité de mener des études faisabilité à l’échelle d’îlot, d’immeubles stratégiques...</p> <p>Avec l’appui de l’opérateur retenu pour assurer le suivi animation de ce programme, des démarches proactives seront aussi mises en œuvre afin de lutter contre la vacance, l’habitat indigne et accompagner la rénovation des copropriétés.</p> <p>Outre le fait d’améliorer les conditions de vie de nombreux habitants, ce programme d’amélioration de l’habitat privé en Bocage Bressuirais au travers des engagements financiers de l’Anah, de la Communauté d’agglomération, des communes partenaires générera d’importants travaux et donc des retombées positives sur l’économie locale.</p> <p>De manière complémentaire à l’aide incitative pour l’embellissement des façades des logements et des commerces mis en place dans le cadre de ce programme, la Commune de Bressuire prévoit la mise en œuvre d’une campagne de ravalement de façade obligatoire Place Notre-Dame. Des aides financières complémentaires de la Commune et de l’Agglomération pourront alors être actionnées.</p> <p>Afin de favoriser la qualité des projets de rénovation, la Communauté d’Agglomération pourra aussi s’appuyer sur son architecte conseil,-ainsi que sur les services de l’UDAP. Les fiches conseils déjà mises en place par la CA2B et l’élaboration d’une charte architecturale et paysagère par la Commune compléteront la palette d’outils au service de projets de qualité. Pour la commune de Bressuire,</p>

	la mise en place de la charte architecturale et paysagère, à compter de septembre 2023, est un outil pédagogique supplémentaire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Susciter le désir d'habiter à Bressuire : ▪ Renforcer l'attractivité du cœur de ville, ▪ Favoriser la production et la réhabilitation de logements locatifs de qualité, ▪ Prévenir et traiter la vacance des logements, ▪ Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé, ▪ Embellir le cœur de ville en incitant au ravalement de qualité des façades, ▪ Offrir en centre ancien des logements mieux adaptés aux modes d'habiter actuels, ▪ Accueillir de nouveaux ménages en cœur de ville en particulier des familles, ▪ Soutenir l'activité du tissu professionnel local, ▪ Traiter des situations immobilières bloquées sans perspective d'évolution spontanée dans des immeubles stratégiques par leur position, leur caractère patrimonial et/ou leur potentiel de réoccupation
Intervenants	<p>Maître d'ouvrage : CA2B</p> <p>Partenaires : ANAH, communes dont la Ville de Bressuire, Banque des Territoires, Action Logement</p>
Budget global	<p>Sur la totalité du programme AggloRénov (OPAH RU, OPAH et programme local) (! pas que sur Bressuire)</p> <p>Aides aux travaux : ANAH : 3 357 105 € (p), CA2B : 2 250 000 € (o) et ville de Bressuire : 600 000 € (o) (OPAH RU, OPAH, Programme local)</p> <p>Suivi animation : 1 136 832 € (CA2B) avec subventions prévisionnelles de l'ANAH (452 910 €), BDT (41 533 €),</p> <p>Etudes restructuration ilot/bat stratégique ... (renouvellement urbain) : Pour les communes AMI Revitalisation/PVD/ACV : appui de la BDT (16 200 €) et de la Région (16 200 €) et participation complémentaire des communes.</p>
Modalité de financement	Cf partie ci-dessous « Contenu de l'Action »
Indicateurs d'avancement	Signatures conventions partenariales : 16/12/2021. Avenant 1 signé le 8 août 2022
Indicateurs de résultat	<p>Nombre de dossiers constitués : 43</p> <p>Montant des subventions accordées : 520 882 €, en 2022</p> <p>Montant des travaux HT : 1 274 443 €, en 2022</p>

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 14	OPAH RU (! pas que Bressuire)	Suivi animation	Déc 2021	Nov 2026	762 375 €	ANAH : 332 551 € (p) BDT : 57 733 € (p) Région (volet RU via AMI revitalisation) : 16 200 € (p) CA2B : 325 016 € (o) Ville de Bressuire : selon études RU et si besoins
FAM 14	OPAH RU (! pas que Bressuire)	Aides aux travaux	Déc 2021	Nov 2026	5 050 425 €	. ANAH : 2 213 025 € (p) . CA2B : 1 450 500 € (o) . Ville de Bressuire : 600 000 € (o) . + autres villes partenaires

Fiche Action Mature 15 – Étude de mobilité

Nom de l'action	Étude de mobilité
Axe de rattachement	Axe 3 : l'accessibilité, les mobilités et connexions ;
Description générale	<p>Le centre-ville a débuté sa mutation, par la reconfiguration du quartier Gare et la mise en œuvre d'un Pôle d'Échange Multimodal, en 2021. Cette transformation doit se poursuivre pendant de nombreuses années, avec la reconfiguration d'espaces publics qui doivent devenir plus attractifs et conviviaux. Certains espaces sont déjà pressentis : création de mobilités douces reliant le PEM au centre-ville, souhaits de reconfigurer dans le long terme la place Notre-Dame et la place Barillet..</p> <p>Ces transformations de l'espace public vont entraîner un certain nombre d'aménagements touchant aux mobilités : changements de sens de circulation, actions sur le stationnement, cheminements piétons et cycles. Des interrogations demeurent sur l'impact de ces mesures</p> <p>La Ville veut donc bénéficier d'un œil extérieur sur la logique d'ensemble des opérations à envisager et leur priorisation.</p> <p>Par ailleurs, les habitudes de mobilité des habitants changent rapidement, avec une demande accrue d'utiliser les modes alternatifs à la voiture, notamment le vélo. Cette étude doit être l'occasion pour la collectivité de repenser la place des mobilités douces et d'améliorer l'accessibilité piétonne de son centre-ville.</p> <p>Dans ce contexte, en partenariat avec l'ANCT, la Ville a missionné le bureau d'étude Explain pour réaliser une étude de circulation, sur 2022.</p> <p>Le bureau d'étude propose une approche en trois temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic circulatoire qui viendra renforcer le diagnostic de mobilité esquissé dans le cadre des études de revitalisation et objectiver les flux en présence, - Construire divers scénario d'évolution du plan de circulation, dans une optique tous modes afin de converger via une analyse multicritère vers un scénario préférentiel, - Détailler le scénario préférentiel du plan de mobilité/stationnement décliné de manière temporelle et pré-opérationnelle.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Quantifier et objectiver la mobilité tous modes dans le centre-ville, - Construire un plan de circulation cohérent avec les ambitions et la stratégie de revitalisation du centre-ville, assurant accessibilité et préservant les secteurs à apaiser, - Construire un plan d'action opérationnel accompagné d'un calendrier de réalisation permettant de prioriser les opérations. <p>La suite donnée à cette étude est explicitée dans la fiche action 24.</p>
Intervenants	Explain, ANCT, Ville de Bressuire (maître d'ouvrage) et Agglo2b
Budget global	66 294 € TTCcf partie ci-dessous « Contenu de l'Action »
Modalité de financement	Cf partie ci-dessous « Contenu de l'Action »
Indicateurs d'avancement	Réalisation de l'étude : étude réalisée hors phase d'expérimentation projetée (fiche action 24).
Indicateurs de résultat	Appropriation du plan par la collectivité

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 15	Étude de circulation	Honoraires	2022	2023	66 294 € TTC	ANCT : 6 975 € (o) Ville de Bressuire : 59 319 € (o)

Fiche Action Mature 16 – Mise en œuvre de parcours sportifs et ludiques

Nom de l'action	Mise en œuvre de parcours sportifs et ludiques
Axe de rattachement	Axe 3 : l'accessibilité, les mobilités et connexions ; Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le Patrimoine
Description générale	<p>Au sein de Bressuire, avec comme lieu de convergences le centre-ville, il doit être mis en place des itinéraires sportifs et ludiques permettant une découverte insolite et amusante de Bressuire.</p> <p>Le projet se déroule en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une phase d'études, pilotée par le bureau d'étude Entrelieux permettant la définition de ces itinéraires du premier semestre 2021 au premier semestre 2022, - Leur mise en œuvre, à compter de 2023
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des liaisons piétonnes et cyclistes avec un parcours mis en scène - Valoriser l'identité de Bressuire, ces parcours doivent permettre de découvrir ou redécouvrir les facettes de Bressuire - Créer l'événement, ponctuellement en utilisant ces parcours ludiques et sportifs comme lieu d'animations - Tester les futurs usages - Les attendus de l'étude
Intervenants	Entrelieux, Ville de Bressuire, Agglo2b, associations, Bressuirais

Budget global	Coût : 68 036 € <u>Étude:</u> Tranche ferme : 36 036 € TTC Mise en œuvre : 8000 € annuel Soit 32 000 € TTC
Modalité de financement	Cf partie ci-dessous «Contenu de l'Action»
Indicateurs d'avancement	Réalisation de l'étude: livraison en 2022 Réalisation des parcours : premier parcours achevé en mai 2023
Indicateurs de résultat	Appropriation par les bressuirais (indicateurs à affiner)

Contenu de l'Action

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
FAM 16	Parcours sportifs et ludiques / définitions des parcours	Étude	1 ^{ER} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2022	36 036€	Leader 24 024 € (o) Ville : 12 012 € (o)
FAM 16	Mise en œuvre des parcours sportifs et ludiques	Travaux	2022 2023	2023 2026/2027	8000 € 32 000 €	Ville : 8000 € (o) Ville : 32 000 €

2. Les nouvelles fiches actions intégrées dans le cadre de cet avenant

FAM 17 - Projet de transformation de l'ancienne école J. Ferry en archives municipales

Fam 17	Projet de transformation de l'ancienne école J. Ferry en archives municipales
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5 et Axe 4
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Projet de restructuration de l'ancienne école J Ferry en archives municipales
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier une friche du centre-ville - Valoriser un site stratégique situé sur la coulée urbaine menant de l'esplanade devant le centre aquatique jusqu'à la place Saint Jacques et surplombant le bocage - Offrir un lieu de conservation et consultation des archives <p>Pour ce faire, une étude menée par Crescendo conseil est en cours afin de déterminer différents scénarii de reconfiguration du bâtiment (restructuration, simple réhabilitation ou démolition/reconstruction) et permettre l'arbitrage des élus.</p> <p>Cette étude doit également permettre de définir un programme pour recruter le maître d'œuvre</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Bressuire
Partenaires locaux	Service Interministériel des archives de France Partenariat à développer
Coût total	Coût compris entre 992 000 € HT et 2 500 000 € HT, attention, à ce stade, l'ensemble des études de faisabilité n'est pas réalisé.
Financements prévisionnels	Non déterminé à ce stade
Date de lancement	Mai 2022 (date très prévisionnelle à ce stade d'avancement)
Date de livraison	Mars 2026 (date très prévisionnelle à ce stade d'avancement)
Indicateurs d'avancement	Date de recrutement du maitre d'œuvre Date de démarrage du chantier Date de livraison du bâtiment
Indicateurs de résultat	Meilleure visibilité du service : nombre de visites avant/après (pour la commune et HPPB)

FAM 18 - Requalification à terme du chapelet de places du centre-ville

FAM 18	Requalification à terme du chapelet de places du centre-ville
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 et Axe 3
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Dans l'objectif de favoriser des espaces publics propices à la convivialité, et de transformer Bressuire grâce à un urbanisme cohérent et organisé, la commune de Bressuire projette sur le moyen/long terme de ré-aménager les espaces publics suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -place Barillet, -place Notre-Dame, -place des anciens combattants, -place du 5 Mai, -place Saint-Jacques <p>Des premières études (Urbicus, charte architecturale, urbaine et paysagère (cabinet d'architecture d'Anne Boissay), étude de circulation menée par Explain) ont permis de dégager quelques principes d'aménagement, où la place de la voiture est moins prégnante et le patrimoine mis en valeur.</p> <p>Cette transformation nécessite de repenser la circulation et de modifier le stationnement.</p> <p>Afin de faciliter l'acceptation du changement et de tester les futurs usages, la municipalité souhaite organiser 2 expérimentations : place Barillet, en 2024 et place Notre Dame, en 2027.</p> <p>Il s'agit de permettre aux bressuirais de se projeter dans de futurs aménagements en couplant installations provisoires (marquage au sol provisoire, signalétique provisoire et mobilier) et animations.</p>
Objectifs	<p>Susciter le désir de venir en centre-ville</p> <p>Transformer Bressuire grâce à un urbanisme cohérent et organisé</p> <p>Favoriser les mobilités douces</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Bressuire
Partenaires locaux	<p>Partenariat à développer</p> <p>BDT : étude pré-opérationnelle (renaturation...)</p> <p>Fonds vert renaturation</p> <p>Agence de l'eau (gestion intégrée des eaux pluviales ?)</p>
Coût total	Phase d'expérimentation :

		<ul style="list-style-type: none"> - Place Barillet : 10 000 € TTC - Place Notre Dame : 20 000 € TTC
		Phase de travaux
		A déterminer
Financements prévisionnels		A déterminer
Date de lancement		2024
Date de livraison		2027
Indicateurs d'avancement		Réalisation des expérimentations : Lancement des études : Démarrage des études :
Indicateurs de résultat		A définir

FAM 19 Étude en vue de la requalification des abords du boulevard de la Rivière et du boulevard de Nantes,

FAM 19	Étude en vue de la requalification des abords du boulevard de la Rivière et du boulevard de Nantes,
Type de projet	Étude
Axe de rattachement	Axe 5 et Axe 3
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La commune de Bressuire projette une mise en valeur de l'entrée de Bressuire par le boulevard de Nantes, et notamment le site correspondant à la coulée verte depuis la chapelle Saint Cyprien, jusqu'au château de Bressuire. Cet espace a un intérêt patrimonial et touristique.</p> <p>La municipalité veut également donner une vocation économique, aux anciens abattoirs du XIX ème siècle, à côté de la chapelle Saint Cyprien.</p> <p>Dans ce contexte, la ville a un besoin d'étude. Elle souhaite des propositions d'aménagement, permettant notamment l'intégration des mobilités douces, une meilleure gestion de l'eau et l'intégration de végétalisation aux voies de circulation. Le périmètre comprend tout le boulevard de Nantes jusqu'aux Sicaudières. Il se termine à la Gare (Jardins de la Gare), et passe par le boulevard du Maréchal Joffre.</p> <p>La finalisation de l'aménagement du quartier Gare est également un enjeu d'Action Cœur de Ville 2.</p> <p>Les attentes de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> -scénarii d'aménagement avec priorisation par phases -chiffrage
Objectifs	<p>Valoriser l'entrée du centre-ville, par le boulevard de Nantes</p> <p>Valoriser le quartier Gare</p> <p>Favoriser la végétalisation</p> <p>Développer les circulations douces</p> <p>Dans ce secteur, une première étude a été menée dans le cadre du partenariat avec la Banque des Territoires : sur la programmation dans le quartier Gare, « secteur Marolleau », avec plusieurs scénarii de développement, pour un montant de 21 780 € TTC</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Bressuire
Partenaires locaux	Banque des Territoires
Coût total	En cours de définition

Financements prévisionnels	Étude prise en charge par la Banque des Territoires
Date de lancement	2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	Début de l'étude Fin de l'étude
Indicateurs de résultat	Intégration au plan pluriannuel d'investissement

FAM 20 - Étude pour intégrer Saint Porchaire comme quartier/entrée de Bressuire centre

FAM 20	Étude pour intégrer Saint Porchaire comme quartier/entrée de Bressuire centre
Type de projet	Étude
Axe de rattachement	Axe 5 et Axe 3
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La municipalité veut identifier le quartier de Saint Porchaire, et dans sa continuité la zone de loisirs de Bocapôle, comme entrée de ville. Dans ce contexte, l'aménagement des abords de l'école apparaît comme un enjeu fondamental en termes de cohésion urbaine, de valorisation du site et aussi de sécurité des enfants venant à l'école à pied ou à vélo.</p> <p>La proximité du bois voisin, de zones agricoles ou humides est une opportunité pour « verdir » le site dans un aménagement cohérent.</p> <p>La commune a un besoin d'étude. Il s'agit d'assurer une continuité cyclable entre la voie cyclable venant du centre-ville (boulevard de Thouars), la rue de la Chapelle des bois et les différents axes routiers du quartier de Saint Porchaire (habitat), notamment pour sécuriser l'accès à l'école des enfants.</p> <p>Il s'agit d'établir un plan de circulation : avec les aménagements correspondants, et la prise en compte de la départementale (question du franchissement).</p> <p>La municipalité souhaite également développer une première approche du réaménagement des abords de l'école.</p> <p>Les plans sont joints, en annexe</p> <p>Les attentes de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Établissement d'un plan de circulation avec priorisation par phases -1^{ère} approche du réaménagement de l'école -chiffrage <p>Il s'agit d'un axe fort pour le vélo (présence d'équipements sportifs, d'une zone urbaine, d'une école, de Bocapole et de commerces).</p>
Objectifs	<p>Valoriser l'entrée du centre-ville, par le boulevard de Thouars</p> <p>Intégrer le quartier de Saint Porchaire et sécuriser/valoriser les accès à l'école (entrée de l'aire urbaine de Bressuire)</p> <p>Favoriser la végétalisation</p> <p>Développer les circulations douces</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Bressuire

Partenaires locaux	Banque des Territoires
Coût total	En cours de définition
Financements prévisionnels	Étude prise en charge par la Banque des Territoires
Date de lancement	2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	Début de l'étude Fin de l'étude
Indicateurs de résultat	Intégration au plan pluriannuel d'investissement

FAM 21	Requalifier le Quartier Politique de la ville de Valette
Type de projet	Etape 1 : études
Axes de rattachement	Axe 1 Axe 3 Axe 4
Description générale	<p>Réalisation d'une étude pré-opérationnelle en 2 étapes pour reprendre les travaux de l'étude urbaine et assier le programme notamment sur le volet habitat :</p> <p><u>Etape 1 : Production d'une nouvelle feuille de route (2nd semestre 2023 – portage : Agglomération du Bocage Bressuirais)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de la réhabilitation du Boulevard Lescure ; • Insertion du quartier dans la ville : ouvrir le quartier sur le Bocage, faire du quartier une porte d'entrée du centre-ville ; • Rénovation de l'espace public : renaturation des sols, végétalisation et biodiversité • Synthèse des connaissances et approfondissement <ul style="list-style-type: none"> -Avantages et inconvénients des interventions sur le bâti et solutions / pistes envisagées pour offrir une alternative attractive à la démolition-reconstruction (évaluation sur les possibilités techniques, coût de la démolition et implications, lien avec la vision globale communale – Contrat de Mixité Sociale...) -Scénario de reconstruction s'il y a démolition : analyse des capacités de relogement (où? en lien avec les contrats de mixité sociale/ programmation de logements locatifs sociaux / vacance organisée des logements) <p><u>Etape 2 : Traduction de cette feuille de route en programme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Découpage/ phasage îlot par îlot • Dessins (avant-projet) • Détermination des coûts de travaux associés • Calendrier d'intervention par phase • Fiche actions opérationnelles identifiant notamment les acteurs et leur mobilisation • Conduite et coordination de la mise en œuvre de ces feuilles de route : hypothèse d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage type Ordonnancement Pilotage et Coordination Urbaine (OPCU).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Requestionner le scénario défini en 2019 notamment le programme en matière d'habitat en lien avec l'offre globale communale : constat du Programme Local de l'Habitat (PLH), tension sur le Logement Locatif Social notamment les T5, occupation du parc actuel, etc. • Anticiper les évolutions sociologiques des populations (lien avec analyse des besoins sociaux lancée par les CCAS) • Assier une validation de l'intervention sur les espaces publics • Disposer d'un programme opérationnel permettant d'évaluer les coûts de travaux et de les planifier (dessin d'ensemble, phasage, coût et intervenants)

Maitre d'ouvrage	Étude n° 1 : Agglo2b
Partenaires	CA2B, Ville de Bressuire, Deux-Sèvres Habitat, CSC, Etat, ...
Coût total	60 00€ TTC pour la 1 ^{ère} phase de l'étude pré-opérationnelle
Financements prévisionnels	Étude n° 1 : sollicitation Fonds Vert et Banque des Territoires Enjeu : mobilisation de fonds ANRU et autres fonds pour la mise en œuvre opérationnelle (restructuration d'immeubles, ...)
Lancement	Étude n° 1 : second semestre 2023
Livraison	Étude n° 1 : 2024 ?
Indicateurs d'avancement	<u>Étude 1</u> -lancement de la consultation -réalisation des études <u>Étude 2</u> -réalisation du programme d'interventions sur le bâti et les espaces publics
Indicateurs de résultat	<u>Étude 1</u> -prise de décision sur le mode de réhabilitation du bâti -prise de décision sur le mode de réaménagement des espaces publics <u>Étude 2</u> -mise en œuvre progressive du programme d'interventions sur le bâti et les espaces publics

FAM 22 - Étude pour la requalification du boulevard de Poitiers

FAM 22	Étude pour la requalification du boulevard de Poitiers
Type de projet	Étude
Axe de rattachement	Axe 5 et Axe 3
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Cette entrée est également repérée comme un site à enjeu, avec une importance « stratégique notamment la liaison vers la zone économique et l'hôpital Nord Deux-Sèvres.</p> <p>Le besoin d'étude porte sur 2 séquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du boulevard de Poitiers jusqu'au rond-point de la gendarmerie (future sortie du quartier des 4 Saisons, accès au lycée). Il y a également un enjeu d'implantation d'un réseau de chaleur et d'effacement des réseaux - L'entrée par l'agglomération (cf plans annexes) <p>Les attentes de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> -scénarii d'aménagement, avec priorisation par phases -chiffrage
Objectifs	<p>Valoriser l'entrée du centre-ville, notamment par le quartier des 4 Saisons</p> <p>Favoriser la végétalisation</p> <p>Développer les circulations douces</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Bressuire
Partenaires locaux	Banque des Territoires
Coût total	En cours de définition
Financements prévisionnels	Étude prise en charge par la Banque des Territoires
Date de lancement	2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	<p>Début de l'étude</p> <p>Fin de l'étude</p>
Indicateurs de résultat	Intégration au plan pluriannuel d'investissement

FAM 23 Étude pour la requalification de la route de Niort

FAM 23	Étude pour la requalification de la route de Niort
Type de projet	Étude
Axe de rattachement	Axe 5 et Axe 3
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Il s'agit de valoriser l'entrée sud, de Bressuire, par le quartier de la Gare</p> <p>La commune souhaite une étude de circulation, afin de se projeter dans des travaux qui permettent de récupérer la voie verte et de sécuriser le carrefour.</p> <p>Un croquis est joint en annexe.</p> <p>Les attentes de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> -scénarii d'aménagement avec priorisation par phases -chiffrage
Objectifs	<p>Valoriser l'entrée du centre-ville, notamment par le quartier Gare</p> <p>Favoriser la végétalisation</p> <p>Développer les circulations douces</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Bressuire
Partenaires locaux	Banque des Territoires
Coût total	En cours de définition
Financements prévisionnels	Étude prise en charge par la Banque des Territoires
Date de lancement	2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	<p>Début de l'étude</p> <p>Fin de l'étude</p>
Indicateurs de résultat	Intégration au plan pluriannuel d'investissement

FAM 24 Mise en œuvre du plan de circulation – expérimentation sur 3 secteurs

FAM 24	Mise en œuvre du plan de circulation – expérimentation sur 3 secteurs
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 et Axe 3
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La municipalité a commandé une étude de circulation, au cabinet Explain, en 2022.</p> <p>La phase diagnostic a permis d'identifier un certain nombre d'enjeux, qui ont été priorisés par le comité de pilotage. Enjeux principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser et améliorer la desserte tous modes (bus, piéton, cycliste, voiture) des établissements scolaires - Rééquilibrer et réorganiser le stationnement, en faveur d'un meilleur partage de l'espace public, d'une circulation (tous les modes sont concernés) plus sécurisée. - Développer des itinéraires piétons et cyclables agréables et sécurisés. - Mettre en cohérence l'usage de la voirie, son aménagement et sa réglementation. <p>Il est prévu à termes 4 zones "trente", 4 places piétonnes, et une place semi-piétonne. La commune envisage plusieurs sécurisations de traversée et des aménagements de trottoirs. Le plan de principe est joint, en annexe.</p> <p>Au préalable, la collectivité souhaite expérimenter des aménagements temporaires. Il s'agit de réaliser des expérimentations, avec une connotation ludique (ex : installation de mobilier artistique) et l'installation de dispositifs temporaires.</p> <p>Le temps d'expérimentation est compris entre 4 à 9 mois. Les secteurs concernés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Secteur du collège Notre-Dame, -Secteur hypercentre, -Secteur du lycée Saint Joseph, <p>Les propositions d'expérimentation sont jointes, en annexe.</p> <p>Une campagne de communication associée, des animations doivent permettre aux bressuirais de porter un nouveau regard sur les espaces publics, qui sont jusque-là associés aux commodités de stationnement.</p>
Objectifs	<p>Donner envie de venir à Bressuire</p> <p>Favoriser les connexions avec le centre-ville et les liaisons douces</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Bressuire

Partenaires locaux	Partenariat à développer Réponse à appel à projet
Coût total	60 000 € TTC
Financements prévisionnels	Appels à projets
Date de lancement	2024
Date de livraison	6 mois après
Indicateurs d'avancement	Début de l'expérimentation
Indicateurs de résultat	Retours des usagers, en fonction des modalités de concertation adoptée

FAM 25	Mise en œuvre du Contrat de mixité sociale 2023-2025
Type de projet	Action
Axes de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Description générale	<p>Au regard du besoin en logements locatifs repéré sur la commune, Pour répondre aux obligations de l'article 55 de la loi SRU, Au vu du Programme Local de l'habitat et du PLUi, Il s'agit de mettre en œuvre un nouveau CMS sur la période triennale 2023-2025.</p> <p>Ce Contrat permettra ainsi de préciser un projet de programmation pour la production de logements locatifs sociaux (logements HLM, logements locatifs privés conventionnés (LOC 2 et LOC3) ... en mobilisant l'ensemble des partenaires et acteurs de cette production ainsi que des outils et programmes disponibles sur le territoire (servitudes du PLUi, programme AggloRénov, ...).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> . Produire des logements locatifs sociaux sur la ville de Bressuire (dans l'ancien, en renouvellement urbain et en construction neuve) afin de répondre aux besoins, . Contribuer au rattrapage SRU . Viser un équilibre et une mixité sociale à l'échelle des quartiers et de la ville
Maitre d'ouvrage	<p>CMS : contrat signé par la ville, la CA2B, l'Etat, les bailleurs sociaux</p> <p>Logements locatifs HLM : bailleurs sociaux</p>
Partenaires locaux	Action Logement, EPF Nouvelle-Aquitaine, Banque des Territoires, Anah (OPAH RU et OPAH)
Coût total	Pour chaque opération de logement locatif social : coût du foncier + logement.
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> . Pour un logement locatif HLM, financeurs : Etat, Commune, CA2B + prêts Action logement et Banque des Territoires . Pour un logement locatif privé conventionné (en OPAH ou OPAH RU) : Anah, CA2B, Commune, Action Logement (en OPAH RU). . Importance de mobiliser du Fonds Vert pour des opérations dans l'ancien et en renouvellement urbain
Lancement	2023
Livraison	2025
Indicateurs d'avancement	Signature du CMS
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> . Nombre de logements produits . Localisation des opérations . Type d'opération : acquisition/amélioration ; démolition/reconstruction ; construction neuve . Typologie des logements et type de financement (PLS, PLUS, PLAI ou LOC 2, LOC 3)

FAM 26	Schéma Directeur Aménagement Lumière
Type de projet	Étude
Axes de rattachement	Axe 4
Description générale	<p>La commune de Bressuire est dotée d'un parc d'éclairage public composé d'environ 3 500 points lumineux.</p> <p>Son vieillissement, sa définition et son périmètre sont mal connus des services techniques voire approximatifs.</p> <p>Également, l'augmentation significative du kWh et du budget « éclairage public » incite la collectivité à revoir ses orientations et principes d'éclairage public.</p> <p>Il est donc nécessaire de lancer un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) permettant de définir une politique d'éclairage en fonction des usages et de l'environnement de la commune. Il doit permettre de mettre en œuvre une démarche de gestion durable du parc d'éclairage urbain pour renforcer les performances et réduire fortement les consommations d'énergie.</p>
Objectifs	<p>Économiques (maîtrise des budgets d'investissement et de fonctionnement) <input type="checkbox"/></p> <p>Environnementaux (maîtrise de la consommation d'énergie, diminution des nuisances lumineuses...) <input type="checkbox"/></p> <p>Sociaux (sécurité des personnes et des biens...) <input type="checkbox"/></p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Bressuire
Partenaires locaux	
Coût total	45 000 € (p)
Financements prévisionnels	Chêne ACTEE (p) SIEDS ?(p)
Lancement	2023
Livraison	2024
Indicateurs d'avancement	Début de l'étude Fin de l'étude
Indicateurs de résultat	<p>Économiques (maîtrise des budgets d'investissement et de fonctionnement)</p> <p>Environnementaux (maîtrise de la consommation d'énergie, diminution des nuisances lumineuses...)</p>

FAM 27	Schéma Directeur Immobilier Énergétique
Type de projet	Étude
Axes de rattachement	Axe 4
Description générale	<p>La commune de Bressuire est dotée d'important patrimoine immobilier avec plus de 130 actifs pour plus de 90 000 m² de surface de plancher.</p> <p>Actuellement, la ville de Bressuire ne dispose pas d'une stratégie d'optimisation des usages du bâti, de la maîtrise des surfaces immobilières, des coûts énergétiques et de fonctionnement de son patrimoine.</p> <p>Ainsi, dans un contexte de maîtrise budgétaire, Il est nécessaire de lancer un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE) ayant pour objectif de définir une stratégie patrimoniale en tenant compte des enjeux économiques, environnementaux, énergétiques et sociaux.</p> <p>Définition d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique :</p> <p>C'est un outil de pilotage technique et financier qui présente un état des lieux du patrimoine existant, les orientations d'évolution stratégiques de l'organisation immobilière ainsi que les besoins en travaux ou actions éventuelles à mener, site par site, sous la forme d'un plan pluriannuel.</p>
Objectifs	<p>Économiques :</p> <p>Maîtriser le budget d'investissement,</p> <p>Maîtriser des charges d'exploitation (coût d'entretien, de nettoyage, la consommation d'énergie...),</p> <p>Valoriser les actifs immobiliers (cession, mise en location...).</p> <p>Environnementaux :</p> <p>Agir concrètement pour la transition énergétique,</p> <p>Optimiser la performance énergétique.</p> <p>Sociaux :</p> <p>Répondre à la sécurité des personnes et des biens,</p> <p>Améliorer la qualité des services publics par un patrimoine adapté aux besoins de la population et aux usages.</p> <p>Techniques :</p> <p>Maintenir en état et lutter contre la vétusté,</p> <p>Disposer d'un outil de pilotage technique du patrimoine et d'évaluation.</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Bressuire
Partenaires locaux	

Coût total	150 000 € TTC (p)
Financements prévisionnels	Chêne ACTEE (p) SIEDS ?(p)
Lancement	2023
Livraison	2024
Indicateurs d'avancement	Début de l'étude Fin de l'étude
Indicateurs de résultat	Rédaction de fiches actifs et fiche patrimoine s'appuyant sur le diagnostic technique, réglementaire, occupationnel et financier (analyse en coût global), Validation de la stratégie immobilière de la ville à moyen et long terme, Définition et validation d'un programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement immobilier (5 à 10 ans), Mise en œuvre d'une commission de suivi et de pilotage (suivi et évaluation des objectifs et de performances), Maintien des actifs dans un état de vétusté acceptable.

FAM 28	Centre de tennis régional Nord-Aquitaine
Type de projet	Action
Axes de rattachement	Axe 5
Description générale	<p>Situé au sein du complexe sportif Alain Métayer et regroupant différents équipements sportifs (terrains et salles de sport), A proximité du centre-ville et des équipements scolaires, Le Centre de tennis Régional accueille tous les ans 2 tournois internationaux (Le Top 1012 et le tournoi séniors ITS FUTURE) et une douzaine de compétitions de niveau régional. Cet équipement vieillissant nécessite aujourd'hui de lourds travaux de rénovation et d'adaptation afin de pouvoir continuer notamment à accueillir des compétitions de haut niveau.</p> <p>Ainsi, un programme de travaux a été défini et porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réaménagement d'une salle avec la création de 2 terrains de padel et 2 terrains d'entraînement (salle 1) - la rénovation de la salle de tennis couvert avec 2 courts aux normes internationales (salle 2) - la construction d'une nouvelle salle comprenant 3 courts de tennis couverts portant ainsi à 5 le nombre de courts couverts aux normes internationales (salle 5) - la construction de 4 courts extérieurs de tennis - la création d'un "village sportif", nouvel espace de convivialité respectant les règles d'accessibilité - la rénovation de vestiaires et bureaux <p>A l'occasion de cette rénovation, des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture.</p> <p>En parallèle, la ville réalisera les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rénovation des salles 3 et 4 - la réhabilitation et l'extension des terrains de squash - l'aménagement des abords
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> . Diversifier et développer la pratique des sports de raquettes et accueillir de nouveaux publics . Développer les championnats de tous les niveaux notamment nationaux et internationaux . Contribuer à l'attractivité et au rayonnement de la ville de Bressuire et du Bocage Breuvinois
Maitre d'ouvrage	CA2B et Ville
Partenaires	Etat, ANS, Fédération Française de Tennis, Région, Ligne Régionale de Tennis, Département, SIEDS, Tennis club de Bressuire labellisé Handisport, clubs de tennis du territoire et des territoires limitrophes...
Coût total	4 893 044€ HT (MO CA2B) et 1 331 116€ HT (MO : Ville) Pour un coût global estimé de 6 224 160€ HT (état à dec 2022)
Financements prévisionnels	Europe (FEDER), Etat (FNADT et DSIL), ANS, Région, Département, SIEDS, Fédération Française de Tennis, Ligue Régionale de Tennis
Lancement	Lancement des travaux à compter de septembre 2023
Livraison	Avril 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> . Lancement des travaux . Livraison de l'équipement

Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">. Nombre de manifestations organisées. Différents usages de l'équipement : tournois, entraînement, sport scolaire (EPS, classes aménagées, sections sportives), initiations, loisirs...
-------------------------	--

FAM 29	Rénovation énergétique d'équipements publics communautaires
Type de projet	Études puis actions
Axes de rattachement	Axe 5 Axe 4
Description générale	<p>En coeur de ville, la CA2B est propriétaire de différents équipements publics tels que le centre aquatique Coeur d'O, le théâtre, la médiathèque, le conservatoire de musique, le Musée ... mais aussi de locaux administratifs (siège CA2B).</p> <p>Une partie de ces bâtiments communautaires nécessite des travaux de rénovation énergétique.</p> <p>Ainsi, dans le cadre de la mise en oeuvre de son schéma bâtiminaire, des études puis des travaux vont être engagés.</p> <p>La programmation est en cours de définition et nécessite une priorisation au regard des montants de travaux à engager et des coûts de fonctionnement actuels.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> . Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics . Réduire les consommations d'énergie finale . Améliorer les conditions d'accueil dans les bâtiments (pour les usagers et agents)
Maitre d'ouvrage	CA2B
Partenaires	État, Région, Département, ...
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	<p>A préciser.</p> <p>Pour le volet Étude de faisabilité ou de programmation : mobilisation des partenaires : Banque des territoires, Région, Etat...</p> <p>Pour le volet Travaux : mobilisation des partenaires : Europe, Etat, Région, Département, SIEDS...</p>
Lancement	Études : à compter de 2024
Livraison	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> . Lancement études de faisabilité, études de programmation . Lancement des travaux de rénovation
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> . Réalisation des études . Définition d'une programmation . Réalisation de travaux

FAM 30	Étude des potentiels de covoiturage
Type de projet	Étude
Axes de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Description générale	Il s'agit d'étudier une dizaine de corridors routiers à l'intérieur du territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, essentiellement en direction et/ou au départ de Bressuire centre (desserte des zones d'emploi et d'habitats), dont les flux sont suffisamment importants pour mettre en place une ou plusieurs lignes de covoiturage dynamique (covoiturage sans réservation via une application ou des panneaux lumineux avec destinations). Ces éventuels aménagements sont susceptibles d'être en périmètre ACV.
Objectifs	Favoriser le covoiturage (transition écologique) Faciliter l'accès à l'emploi et aux services, en levant les freins liés à la mobilité
Maitre d'ouvrage	CA2B
Partenaires	Maison de l'Emploi, Les Ateliers du Bocage, Réseau RECTO VERSO, Département (Direction des Routes), communes (dans un 2nd temps s'il y a des aménagements prévus)
Coût total	14 600€ HT
Financements prévisionnels	État : sollicitation Fonds vert à hauteur de 80%
Lancement	Septembre 2023
Livraison	Décembre 2023/janvier 2024
Indicateurs d'avancement	Début de l'étude Fin de l'étude
Indicateurs de résultat	Nombre de corridors routiers pouvant devenir des lignes de covoiturage dynamiques sans réservation

FA 31	Étude de stratégie foncière
Type de projet	Étude
Axes de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Description générale	Dans le cadre de la mise en œuvre du PLH 2024-2029 et de l'application du ZAN, il s'agit pour les collectivités (communes avec CA2B) de préciser les stratégies foncières à mettre en place: - repérage et caractérisation des gisements bâtis et non bâtis (en s'appuyant sur les travaux PLUi), - vocations et temporalités d'acquisition ou de portage, - acteurs et outils à mobiliser, - suivi des acquisitions et leur destination.
Objectifs	. Repérer et caractériser les gisements fonciers bâtis et non bâtis . Préciser les stratégies foncières à mettre en œuvre
Maitre d'ouvrage	Commune en lien avec CA2B (coordination, lien avec les documents de planification : PLUi, PLH, ...)
Partenaires	EPF Nouvelle-Aquitaine, Banque des Territoires, ...
Coût total	A préciser
Financements prévisionnels	Sollicitation financements auprès de la Banque des Territoires, de la Région, autres ? (à préciser)
Lancement	2024
Livraison	2025
Indicateurs d'avancement	. Enveloppe budgétaire votée . Cahier des charges validé par l'ensemble des partenaires . Lancement de la consultation et sélection prestataire
Indicateurs de résultat	. Livrables

FA 32	Installation d'une École de production confection-mode en centre-ville de Bressuire
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5 - Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Il s'agit du projet de création d'une école de production « confection-mode » qui permettra à des jeunes de 15-16 ans (collégiens et élèves décrocheurs) de préparer un CAP métiers de la mode -vêtement flou selon la pédagogie innovante du « faire pour apprendre » de la FNEP¹. Ce projet permettra de former localement des jeunes attirés par le métier de couturier/couturière et de développer, sur le territoire, des compétences très recherchées par les industriels de la confection de vêtements haut de gamme. Les besoins et perspectives de recrutement sur le métier de couturier/couturière garantiront un accès rapide à l'emploi des personnes qualifiées.</p> <p>Le projet a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt² « écoles de production ». L'étude d'opportunité² a été validée par la FNEP. Depuis, une association d'acteurs locaux³ « L'Atelier Des Talents » conduit⁴ l'étude de faisabilité en vue d'une demande de pré-label « FNEP » fin janvier 2024. L'école de production ouvrira en septembre 2024.</p> <p>L'école accueillera à terme, une soixantaine d'élèves en 4 classes. L'école, les lieux de restauration, d'activités sportives et culturelles devront être facilement accessibles aux jeunes de Bressuire (dont le quartier QPV – Valette) et de l'Agglo2B par des moyens de mobilité douce et de transport en commun. De ce fait, l'installation en centre-ville de Bressuire, en proximité de la gare routière, est très pertinente.</p> <p>Sur Bressuire et en particulier en cœur de ville, des locaux publics et privés vacants, à louer ou à vendre, sont susceptibles de répondre aux besoins de l'école. L'école devra disposer d'un atelier de type industriel (environ 250 m2), de vestiaires et sanitaires, de salles de réunion/formation et de bureaux.</p> <p>Le projet prévoit, au moins dans un premier temps, de louer des locaux. Quelques soient les locaux choisis, des travaux d'aménagement et d'adaptation des bâtiments seront nécessaires.</p> <p>¹ Fédération Nationale des Ecoles de Production (https://www.ecoles-de-production.com/)</p> <p>² Ingénierie réalisée par la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais en concertation avec les entreprises et l'Agglo2B</p> <p>³ Entreprises de la confection-mode, Agglo2B, Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais</p> <p>⁴ avec le soutien de la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais</p>
Objectifs	<p>Le projet d'école de production porté par l'Atelier Des Talents fait écho à la volonté de la ville de Bressuire de prendre en compte les difficultés de certains jeunes collégiens et des élèves décrocheurs à poursuivre/reprendre une formation professionnalisante. L'approche pédagogique proposée est innovante et le projet mené en concertation et cohérence avec le lycée professionnel Saint Joseph qui forme au Bac pro. Le CAP métier de la mode – vêtement flou correspond aux besoins de recrutement d'employeurs locaux.</p>

Maitre d'ouvrage	Maison de l'emploi
Partenaires locaux	<p>Partenaires : L'Atelier des Talents, les industriels de la confection, la Fédération Nationale des Écoles de Production, le groupement d'entreprises Mode Grand Ouest, l'Agglo2b, la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais et son service Mission Locale</p> <p>Aussi, la ville de Bressuire envisage d'apporter un soutien au projet d'école de production « confection-mode » au regard :</p> <p>De la recherche de locaux</p> <p>De la mise à disposition de locaux</p>
Coût total	à déterminer
Financements prévisionnels	A déterminer
Date de lancement	Soutien du conseil régional
Date de livraison	Septembre 2024
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	